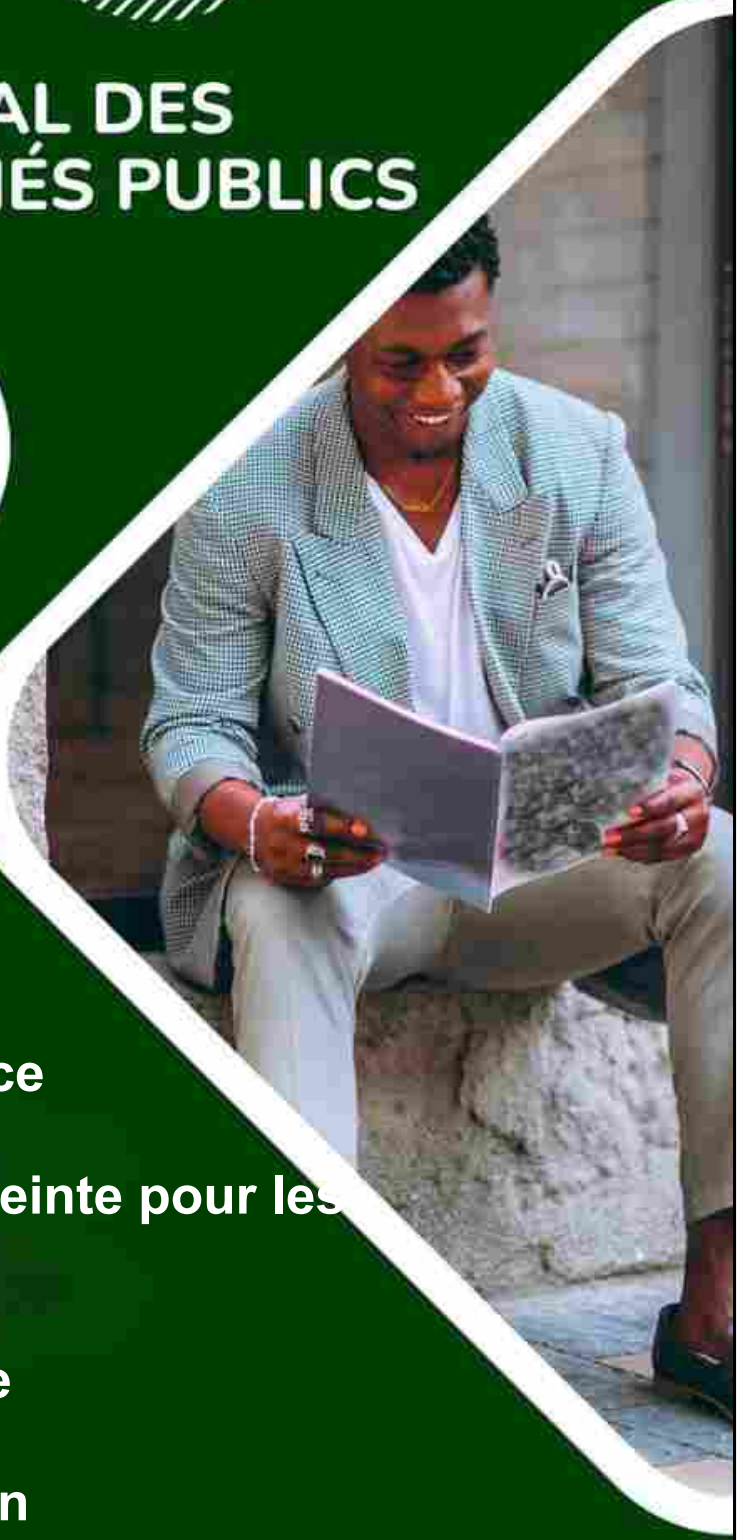
JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

464



SOMMAIRE

Avis d'appel à concurrence

Constitution de liste restreinte pour les demandes de cotation

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attribution

Avis d'attribution définitive

+

Parution du 27 mars 2025



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A

Objet : Accord cadre à bons de commande pour le recrutement des prestataires pour la Sécurité et Gardiennage des locaux de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026

Référence de l'AAO : N°S_LPB SA_104850

Avis n° : DAO N° 001 /PRMP/S-PRMP du 24/03/2025

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT/ NATIONAL
Technique : Accord cadre à bons de commande

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version N°1 de **La Poste du Bénin S.A** publié sur le portail web des marchés publics le 14 mars 2025.

2. **La Poste du Bénin** *a obtenu dans le cadre de son budget Autonome, des fonds, afin de financer son fonctionnement*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'***accord cadre à bons de commande pour le recrutement des prestataires pour la Sécurité et Gardiennage des locaux de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026***.

3. La **Poste du Bénin** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : ***Sécurité et Gardiennage des locaux de La Poste du Bénin SA pour la période 2025-2026 soit dix-huit (18) mois réparti en sept (07) lots comme suit:***

Lot 1 : Délégation Atlantique Littoral ;
Lot 2 : Autres sites de la Poste ;
Lot 3 : Délégation Mono Couffo :
Lot 4 : Délégation Zou Collines ;
Lot 5 : Délégation Ouémé Plateau ;
Lot 6 : Délégation Atacora Donga ;
Lot 7 : Délégation Borgou Alibori.

BON A LANCER

Un candidat peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire s'il dispose des capacités techniques et financières requises.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « *Personne responsable des marchés publics* » ***Personne responsable des Marchés Public de La Poste du Bénin, Tél : 96 58 27 93 ; prmp@laposte.bj;*** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de La Poste du Bénin SA sis au rez-de-chaussée de la Direction Générale zone portuaire Cotonou 01 BP 8080*** *de* ***08 heures 00 à 12 Heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes*** *(heures locales/* ***heure GMT+1****).*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans la sécurité et le gardiennage des locaux, justifié par le registre de commerce, les statuts ;
- Avoir l'autorisation d'exercer dans l'activité de surveillance et de gardiennage délivrée par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (agrément d'exercice) en cours de validité ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés similaires. La similarité s'appréciera en fonction **du montant** pour chacun des marchés à savoir :
  - Lot 1 : quarante-cinq millions trois cent soixante mille (45.360.000) FCFA HT par marché;
  - Lot 2 : vingt-huit millions quatre-vingt mille (28.080.000) FCFA HT par marché;
  - Lot 3 : vingt millions cinq cent vingt mille (20.520.000) FCFA HT par marché;
  - Lot 4 : trente-deux millions quatre cent mille (32.400.000) FCFA HT par marché;
  - Lot 5: trente millions deux cent quarante mille (30.240.000) FCFA HT par marché;
  - Lot 6 : dix-neuf millions quatre cent quarante mille (19.440.000) FCFA HT par marché;
  - Lot 7 : dix-sept millions deux cent quatre-vingt mille (17.280.000) FCFA HT par marché,

Et de la **nature** *(la Sécurité et Gardiennage des locaux)* justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin);

- Disposer d'un personnel qualifié ayant une expérience avérée dans le gardiennage et sécurité des bâtiments composée d'agents jeunes (âgés compris 18 à 45 ans), dynamique, polis et courtois et ayant un niveau minimum BEPC pour les agents, niveau BAC pour le contrôleur et licence pour le superviseur). Ajouter le CV, le diplôme, les attestations de travail et attestation de disponibilité (attestation de disponibilité signée par le personnel proposé) + pièce d'identité (la pièce d'identité doit être valide à la date de dépôt des offres).

- **Personnel par lot :**

Position	*Expérience globale en prestations de services (années)*	*Expérience dans des prestations similaires (Nombre)*
Personnel clé		
Un Contrôleur de niveau BAC au moins	Avoir exercé en tant qu'agent de terrain pendant une période de 05 ans	deux (02)
Un Superviseur de niveau licence au moins	Avoir exercé en tant qu'agent de terrain pendant une période de 05 ans	deux (02)
Agents de terrain		
Les agents de terrains niveau BEPC	Avoir exercé en tant qu'agent de terrain pendant une période de 3 ans	

Désignation	Nombre d'agents de terrains par lots
Lot 1	42
Lot 2	26
Lot 3	19
Lot 4	30
Lot 5	28
Lot 6	18
Lot 7	16

- Disposer des matériels, outillages nécessaires justifié par les preuves de possessions (moyen de preuve : photo comportant le logo de la structure pour les uniformes, pour les autres matériels, fournir la preuve de possession, ou promesse de location accompagnée de la preuve de possession de son bailleur ;

- Fournir un engagement à fournir la preuve de déclaration du personnel à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

NB : les critères de qualification techniques sont cumulatifs.

BON A LANCER

❖ Exigences financières :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins équivalent à :

Numéro des LOTS	**montant du chiffre d'affaire moyen annuel en FCFA**	
	Montant en chiffres	**Montant en lettres**
LOT N° 1	75 600 000	Soixante-quinze millions six cent mille
LOT N°2	46 800 000	Quarante-six millions huit cent mille
LOT N°3	34 200 000	Trente-quatre millions deux cent mille
LOT N°4	54 000 000	Cinquante-quatre millions
LOT N°5	50 400 000	Cinquante millions quatre cent mille
LOT N°6	32 400 000	Trente-deux millions quatre cent mille

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

LOT N°7	28 800 000	Vingt-huit millions huit cent mille

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres toute preuve (copie légalisée des quinze premières pages des états financiers certifiés avec les mentions de la Direction Générale des Impôts et du membre de l'Association des Experts Comptables et Comptables Agréés des trois dernières années : (2021, 2022, 2023) de leurs chiffres d'affaires.

- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

Numéro des LOTS	MONTANT DE LA CAPACITE FINANCIERE EN FCFA	
	Montant en chiffres	Montant en lettres
LOT N° 1	6 720 000	Six millions sept cent vingt mille
LOT N°2	4 160 000	Quatre millions cent soixante mille
LOT N°3	3 040 000	Trois millions quarante mille
LOT N°4	4 800 000	Quatre millions huit cent mille
LOT N°5	4 480 000	Quatre millions quatre cent quatre-vingt mille
LOT N°6	2 880 000	Deux millions huit cent quatre-vingt mille
LOT N°7	2 560 000	Deux millions cinq cent soixante mille

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : les critères de qualification financière sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER

❖ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans la sécurité et le gardiennage des locaux, justifié par le registre de commerce, les statuts;
- Avoir l'autorisation d'exercer dans l'activité de surveillance et de gardiennage délivrée par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (agrément d'exercice) en cours de validité ;
- Disposer d'un personnel qualifié ayant une expérience avérée dans le gardiennage et sécurité des bâtiments composée d'agents jeunes (âges compris 18 à 45 ans), dynamique, polis et courtois et ayant un niveau minimum BEPC pour les agents, niveau BAC pour le contrôleur et licence pour le superviseur). Ajouter le CV, le diplôme et les attestations de travail et attestation de disponibilité (attestation de disponibilité signée par le personnel proposé) + pièce d'identité (la pièce d'identité doit être valide à la date de dépôt des offres).
- **Personnel par lot :**

Position	***Expérience globale en prestations de services (années)***	***Expérience dans des prestations similaires (Nombre)***
Personnel d'encadrement		
Chef sécurité de niveau BAC +3 au moins	Avoir contrôlé ou supervisé des marchés de gardiennage pendant une période d'au moins 05 ans	deux (02)
Personnel clé		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Un Contrôleur de niveau BAC au moins		Avoir exercé en tant qu'agent de terrain pendant une période de 05 ans	deux (02)
Un Superviseur de niveau licence au moins		Avoir exercé en tant qu'agent de terrain pendant une période de 05 ans	deux (02)
Agents de terrain			
Les agents de terrains niveau BEPC		Avoir exercé en tant qu'agent de terrain pendant une période de 3 ans	
Désignation	Nombre d'agent de terrains par lots		
Lot 1	42		
Lot 2	26		
Lot 3	19		
Lot 4	30		
Lot 5	28		
Lot 6	18		
Lot 7	16		

BON A LANCER !

- Disposer des matériels, outillages nécessaires justifié par les preuves de possessions (moyen de preuve : photo comportant le logo de la structure pour les uniformes, pour les autres matériels, fournir la preuve de possession, ou promesse de location accompagnée de la preuve de possession de son bailleur.

- Fournir un engagement à fournir la preuve de déclaration du personnel à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

NB : les critères de qualification financière sont cumulatifs.

❖ **Exigences financières :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

Numéro des LOTS	MONTANT DE LA CAPACITE FINANCIERE EN FCFA	
	Montant en chiffres	Montant en lettres
LOT N° 1	6 720 000	Six millions sept cent vingt mille
LOT N°2	4 160 000	Quatre millions cent soixante mille
LOT N°3	3 040 000	Trois millions quarante mille
LOT N°4	4 800 000	Quatre millions huit cent mille
LOT N°5	4 480 000	Quatre millions quatre cent quatre-vingt mille
LOT N°6	2 880 000	Deux millions huit cent quatre-vingt mille
LOT N°7	2 560 000	Deux millions cinq cent soixante mille

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Fournir une assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à :

Numéro des LOTS	MONTANT DE L'ASSURANCE RISQUE PROFESSIONNEL EN FCFA	
	Montant en chiffres	Montant en lettres
LOT N° 1	66 528 000	Soixante-six millions cinq cent vingt-huit mille
LOT N°2	41 184 000	Quarante un millions cent quatre-vingt-quatre mille
LOT N°3	30 096 000	Trente millions quatre-vingt-seize mille
LOT N°4	47 520 000	Quarante-sept millions cinq cent vingt mille
LOT N°5	44 352 000	Quarante-quatre millions trois cent cinquante-deux mille
LOT N°6	28 512 000	Vingt-huit millions cinq cent douze mille
LOT N°7	25 344 000	Vingt-cinq millions trois cent quarante-quatre mille

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

NB : les critères de qualification financière sont cumulatifs.

Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers et bilan en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

7. Le délai de réalisation est de **dix-huit (18) mois pour chaque lot**. Les prestations seront exécutées par émission de bons de commande trimestrielle.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du **...../...../2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de LA POSTE DU BENIN SA sis au rez-de-chaussée de la Direction Générale zone portuaire – Cotonou 01 BP 8080 de 08 heures 00 à 12 Heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes (heures locales/heure GMT+1).** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie Postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER !

9. Les offres sont rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de LA POSTE DU BENIN SA sis au rez-de-chaussée de la Direction Générale zone portuaire – Cotonou 01 BP 8080** au plus tard le **...../...../2025 à 10 heures 00 minutes heures locales/heure GMT+1** en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB en fichier unique sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence 1ère**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire à 22/04/2025 **à 10 heures 30 minutes heures locales/heure GMT+1.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Numéro des LOTS	MONTANT DE LA GARANTIE EN CFA	
	Montant en chiffres	Montant en lettres
LOT N° 1	604 800	Six cent quatre mille huit cent
LOT N°2	374 400	Trois cent soixante-quatorze mille quatre cent
LOT N°3	273 600	Deux cent soixante-treize mille six cent
LOT N°4	432 000	Quatre cent trente-deux mille
LOT N°5	403 200	Quatre cent trois mille deux cent
LOT N°6	259 200	Deux cent cinquante-neuf mille deux cent
LOT N°7	230 400	Deux cent trente mille quatre cent

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 24 Mars 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Brice AHOMAGNON

BON A LANCER

MAIRIE DE GOGOUNOU
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 07 Gogounou
Tél : +229 95 66 88 26
contact.gogounou@mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres N°54/002/MC-GOG/PRMP/SPMP/2025 du 24../ 03../ 2025

Nom de l'Autorité contractante : MAIRIE DE GOGOUNOU

Objet : Travaux de construction de quatre (04) modules de trois salles de classe plus BM équipés de 300 tables-bancs, 16 tables et 24 chaises pour enseignants au profit des EPP Saro, Dagourou, Kantakpara et Bouyangourou, de réhabilitation de deux (02) modules de trois (03) salles de classe plus bureau-magasin (Reprise de la charpente toiture et traitement des dégradations) au profit des EPP Sori quartier/A, Wara A et de construction de 162,03 ml de la clôture du terrain de sport de Wara avec un portail et 2 portillons et réhabilitation de 274,72 ml des façades latérales droite et gauche avec hauteur de 3m et 3 chaînages dont un bas, un intermédiaire et un haut, (en 4 lots).

Référence SIGMAP : T_DST_107218

Avis n° : N°54/002/MC-GOG/PRMP/SPMP/2025 du 24../03/ 2025

BON A LANCER
CCMP

Identification de la procédure : AAO

1. Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Gogounou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.sigmap.finances.bj) le 03/ 03 / 2025.
2. La commune de Gogounou a, dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, obtenu du gouvernement du Bénin des fonds (FADeC non Affecté, FADeC Affecté MEMP et COSO au titre de l'année 2024), et mobilisé des fonds propres afin de financer la réalisation du projet de construction/réhabilitation des infrastructures scolaires et sportives, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **Travaux de construction de quatre (04) modules de trois salles de classe plus BM équipés de 300 tables-bancs, 16 tables et 24 chaises pour enseignants au profit des EPP Saro, Dagourou, Kantakpara et Bouyangourou, de réhabilitation de deux (02) modules de trois (03) salles de classe plus bureau-magasin (Reprise de la charpente toiture et traitement des dégradations) au profit des EPP Sori quartier/A, Wara A et de construction de 162,03 ml de la clôture du terrain de sport de Wara avec un portail et 2 portillons et réhabilitation de 274,72 ml des façades latérales droite et gauche avec hauteur de 3m et 3 chaînages dont un bas, un intermédiaire et un haut, (en 4 lots).**
3. La commune de Gogounou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
   - Travaux préparatoires- Terrassements
   - Maçonneries-bétons
   - Enduits- Revêtements- Etanchéité
   - Menuiserie-Bois-Serrurerie-Métalliques
   - Charpente-Couverture
   - Electricité
   - Badigeonnage-Peinture
   - Divers.

Les travaux sont constitués en quatre (04) lots à savoir :

- ✓ **Lot 1 :** travaux de construction de deux (02) modules de trois salles de classe plus BM équipés de 150 tables-bancs, 8 tables et 12 chaises pour enseignants au profit des EPP Dagourou et Kantakpara ;

- ✓ **Lot 2 :** travaux de construction de deux (02) modules de trois salles de classe plus BM équipés de 150 tables-bancs, 8 tables et 12 chaises pour enseignants au profit des EPP Saro et Bouyangourou et un module de latrines à 4 cabines pour l'EPP de Bouyangourou;
- ✓ **Lot 3 :** travaux de réhabilitation de (02) modules de trois salles de classe plus bureau-magasin (Reprise de la charpente toiture et traitement des dégradations) au profit des EPP Sori quartier/A et Wara A ;
- ✓ **Lot 4 :** travaux de construction de 437 ml répartis comme suit :162,03ml pour la façade principale et 274,72 ml pour les façades latérales de la clôture du terrain de sport de Wara avec un portail métallique (sur rails de 400 cm x 300 cm) et 1 portillon (à un battant de 150 cm x 300 cm) sur façades avec hauteur de 3 m et 3 chaînages dont un bas, un intermédiaire et un haut.

NB : Un soumissionnaire peut postuler pour tous les lots, mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

BON A LANCER CCMP

4. Les exigences en matière de qualification pour les 4 lots sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

❖ **Capacité technique et expériences :**

- ✓ être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et spécialisée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) prouvé par une copie légalisée du registre de commerce ;
- ✓ proposer un personnel d'encadrement et d'exécution ayant les qualifications requises dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans l'Appel d'Offres Ouvert;
- ✓ disposer d'un personnel et d'un minimum de matériels requis pour la réalisation des travaux tel que demandé dans le dossier d'Appel d'Offres Ouvert ;
- ✓ avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant, au moins deux (02) marchés similaires au cours des **trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024)** ayant chacun pour valeur minimale de **quarante-cinq millions sept cent soixante-deux mille (45.762.000)** francs CFA pour le **lot 1; quarante-huit millions trois cent cinq mille (48.305.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **trente-deux millions deux cent soixante-trois mille (32.263.000)** et **vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille (21.186.000)** francs CFA HT pour le **lot 4,** et justifiés par les copies légalisées des contrats (première page et page de signature), les attestations de bonnes fin d'exécution et/ou les procès-verbaux de réception (provisoire/définitive).

❖ Capacité financière :

- ✓ fournir les états financiers (bilans) d'activités des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), établis par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée.
- ✓ avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réhabilitation au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) de montant supérieur ou égal à **quarante-cinq millions sept cent soixante-deux mille (45.762.000)** francs CFA pour le **lot 1; quarante-huit millions trois cent cinq mille (48.305.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **trente-deux millions deux cent soixante-trois mille (32.263.000)** francs CFA pour le **lot 3** et **vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille (21.186.000)** francs CFA pour le **lot 4,** et justifié par les états financiers certifiés et l'attestation fiscale ;
- ✓ fournir une attestation de capacité financière d'un montant de **vingt-sept millions (27.000.000)** francs CFA pour le **lot 1 ; vingt-huit millions cinq-cents mille (28.500.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt mille (25.380.000)** francs CFA pour le **lot 3** et **dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille (10.593.000)** francs CFA pour le **lot 4** ; ou disposer des avoirs liquides ou d'une ligne de crédit émanant d'une institution financière d'un montant d'au moins **vingt-sept millions (27.000.000)** francs CFA pour le **lot 1 ; vingt-huit millions cinq-cents mille (28.500.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt mille (25.380.000)** francs CFA pour le **lot 3** et **dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille (10.593.000)** francs CFA pour le **lot 4**.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

❖ **Capacité technique et expériences** :

- ✓ être une entreprise régulièrement immatriculée et spécialisée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) prouvé par une copie légalisée du registre de commerce;
- ✓ avoir un personnel d'encadrement et d'exécution ayant les qualifications requises dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans l'Appel d'Offres Ouvert
- ✓ disposer d'un minimum de matériels requis pour la réalisation des travaux tel que demandé dans le dossier d'Appel d'Offres Ouvert ;

- ✓ fournir, en lieu et place des prestations similaires, les preuves de qualification de leur personnel d'encadrement, justifiées par les CV actualisés datés et signés par les intéressés, les copies légalisées des diplômes/attestations de fin d'apprentissage et les attestations/certificats de travail en copies légalisées.

❖ **Capacité financière** :

- ✓ fournir le bilan d'ouverture ou les états financiers (quinze premières pages) de leurs années (d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la DGI. ; La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée ;
- ✓ fournir une promesse d'attestation d'assurance des risques professionnels couvrant le délai d'exécution du marché, d'une valeur minimale de **cinquante-quatre millions (54.000.000)** francs CFA pour le **lot 1 ; cinquante-sept millions (57.000.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **trente-huit millions (38.000.000)** francs CFA pour le **lot 3** et **vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille (21.186.000)** francs CFA pour le **lot 4**;

- ✓ fournir une attestation de capacité financière d'un montant de **vingt-sept millions (27.000.000)** francs CFA pour le **lot 1; vingt-huit millions cinq-cents mille (28.500.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt mille (25.380.000)** francs CFA pour le **lot 3** et **dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille (10.593.000)** francs CFA pour le **lot 4** ou avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **vingt-sept millions (27.000.000)** francs CFA pour le **lot 1; vingt-huit millions cinq-cents mille (28.500.000)** francs CFA pour le **lot 2** ; **vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt mille (25.380.000)** francs CFA pour le **lot 3** et **dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille (10.593.000)** francs CFA pour le **lot 4.**

BON A LANCER
CCMP

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (04) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour les lots 1, 2 et 4 et de trois (03) mois pour le lot 3.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP, Tel : (+229 0197744312)* ; Email : *mairiegogprmp2025@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sis au bâtiment isolé en allant vers la résidence du Maire de 8h à 12h 30 et 14h à 17h 30.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ***27 /03/2025***. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : Mairie de Gogounou, bureau du Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) sis au bâtiment isolé en allant vers la résidence du Maire. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout moyen de transport. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Mairie de Gogounou, bureau du Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) de la Mairie de Gogounou sis au bâtiment isolé en allant vers la résidence du Maire, au plus tard le **17/04/2025 à 09 h 00** mn. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de délibérations de la mairie de Gogounou le **17/04 / 2025** à 09 h 30 mn précises heures locales.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (457.627)** francs CFA pour le **lot 1** ; **quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante-un (483.051)** francs CFA pour le **lot 2** ; **trois cent vingt-deux mille six cent trente-huit (322.638)** francs CFA pour le **lot 3** et **deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211.864)** francs CFA pour le **lot 4**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Gogounou, le 24 Mars 2025

La Personne responsable des marchés publics
par Intérim,

Arouna BELKO

BON A LANCER
CCMP

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 02 64
+ 229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

MARCHE DE FORNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Notifié au Maître d'Ouvrage
Abomey-Calavi le 24/03/25
Pour Lancement de l'Avis

émis le : 24/03/25

Pour

Acquisition des intrants agricoles au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).

Référence SIGMaP du marché : *F_DG_105945*

Source de financement : Budget National, Budget Autonome et PTF.

Gestion : *2025*

Imputations budgétaires : 39 4 42011 473 00 6319/7020500000

INRAB
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 24/03/25
Nom DAN NON
Prénoms Paul
Signature

MARS 2025

Institut National de Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Secrétariat PRMP
Affiché le 24/03/25

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Objet : Acquisition des intrants agricoles au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).

Référence SIGMAP : F_DG_105945

Avis n° 204**/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du** 24/03/25

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national

CCMP / INRAB
BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **jeudi 06 mars 2025 (version 1).**

2. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds du budget national, du budget autonome et des partenaires techniques et financiers, afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **N°……/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du……/……./2025 relatif à l'acquisition des intrants agricoles au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans)**.

3. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des intrants agricoles (engrais minéraux et produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques) au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin. Le présent marché est réparti en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 1 :** Acquisition des engrais minéraux (NPK, Urée, KCL, SSP et K2SO4) au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin ;
- **Lot 2 :** Acquisition des pesticides et autres intrants agricoles au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Un candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose de capacités techniques et financières requises pour lesdits lots.

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics : *Téléphone :* (+229) 97 19 23 43 ; *Email :* ***sprmpinrab@gmail.com*** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 604 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1)**.

6. Le délai de réalisation est de deux (2) ans pour chaque lot conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, fixant le principe, les conditions de validité et de mise en œuvre de l'accord-cadre. La présente procédure aboutira sur la signature d'un accord-cadre mono attributaire de deux ans (2025 et 2026) non renouvelables qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

CCMP / INRAB
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique :

- Être une entreprise qui commercialise les intrants agricoles, justifié clairement par son inscription dans le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) ou de l'année en cours, deux (02) marchés relatifs à la fourniture des intrants agricoles, chacun de montant au moins égal à **vingt-trois millions sept cent quatre mille sept cent quatre-vingt-seize (23 704 796) FCFA hors taxes chacun** pour le lot 1, de montant au moins égal à **vingt-neuf millions quatre cent vingt- quatre mille six cent soixante-dix-neuf (29 424 679) FCFA hors taxes chacun** pour le lot 2, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou

offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- **Capacité financière :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal **à cinquante-deux millions cent cinquante mille cinq cent cinquante et un (52 150 551) francs CFA** pour le lot 1 et **soixante-quatre millions sept cent trente-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (64 734 294) francs CFA** pour lot 2, justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1 ;

CCMP / INRAB
BON A LANCER

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois millions neuf cent cinquante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (3 950 799) FCFA** pour le lot 1 et **quatre millions neuf cent quatre mille cent treize (4 904 113) FCFA** pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé an République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- **Capacité technique :**

- Être une entreprise qui commercialise les intrants agricoles, justifié clairement par son inscription dans le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;

- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) ou de l'année en cours, deux (02) marchés relatifs à la fourniture des intrants agricoles, chacun de montant au moins égal à **vingt-trois millions sept cent quatre mille sept cent quatre-vingt-seize (23 704 796) FCFA hors taxes chacun** pour le lot 1, de montant au moins égal à **vingt-neuf millions quatre cent vingt- quatre mille six cent soixante-dix-neuf (29 424 679) FCFA hors taxes chacun** pour le lot 2, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

OU

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

NB : Les deux derniers critères ne sont pas cumulatifs.

- **Capacité financière :**
- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois millions neuf cent cinquante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (3 950 799) FCFA pour le lot 1 et quatre millions neuf cent quatre mille cent treize (4 904 113) FCFA** pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

CCMP / INRAB
BON A LANCER

- Disposer d'une assurance des risques professionnels de montant égal à **cinquante-deux millions cent cinquante mille cinq cent cinquante et un (52 150 551) francs CFA** pour le lot 1 et **soixante-quatre millions sept cent trente-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (64 734 294) francs CFA** pour lot 2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 27/03/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 604 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè, *Téléphone :* (+229) 97 19 23 43 ; *Email :* *sprmpinrab@gmail.com***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement à domicile par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 604 au premier étage**

du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè, Téléphone : (+229) 97 19 23 43 ; Email : sprmpinrab@gmail.com, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1)au plus tard le 17/04/**.../2025 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

PRMP/INRAB BON A LANCER

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dument mandatés, qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **salle de réunion PRMP, bureau 601 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè,** le 17/04/2025 à **10 heures 30 minutes (heures locales GMT+1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de quatre cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-seize (474 096) FCFA** pour le lot 1 et **cinq cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (588 494) FCFA** pour le lot 2. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Abomey-Calavi, le 2.4/03/2025.

PRMP

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
Personne Responsable
des Marchés Publics

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 21 30 02 64
+ 229 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.org
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.org

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

CCMP / INRAB
BON A LANCER

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Notifié au Maître d'Ouvrage
Abomey-Calavi le 21/03/25
Pour Lancement de l'Avis

émis le : 24 /... 03 ../2025

Pour les services de :

Expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans)

Référence SIGMaP du marché : S_CRA-PP_105950

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputations budgétaires : 7020500000

Accord de prêt : Non applicable

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)
Secrétariat PRMP
Affiché le 24/03/25

INRAB
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le 21/03/25
Nom...
Prénoms...
Signature...

MARS 2025

Section 0. Avis d'appel d'offres

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

Objet : Expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans)

CCMP / INRAB
BON A LANCER

Référence SIGMaP de l'AAO : S_CRA-PP_105950

Avis n° : 005_INRAB/PRMP/A-PRM/S-PRMP du 24/03/2025

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) publié sur le portail web des marchés publics **le jeudi 06 mars 2025 (version 1)**.

2. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget autonome, afin de les activités de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (Accord-cadre à bon de commande sur 2 ans).

3. L'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : l'expédition des semences et autres produits végétaux de palmier à huile au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin. Le présent marché est en lot unique. De façon spécifique, il s'agira pour le prestataire d'accompagner l'INRAB dans :

- la réalisation des formalités administratives au Ministère du Commerce ;
- la réalisation des formalités administratives au niveau de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin ;
- la réalisation des formalités de domiciliation à la banque du CRA-PP ;
- la réalisation des formalités au service de Douane de l'Aéroport ;

- la réalisation des formalités de réservation à la société Aerotactic ;
- le transport de plis par DHL dans les cas échéants.

Aucune offre variante ne sera considérée.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne responsable des marchés publics** ; *Email :* sprmpinrab@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 604 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè ; tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1).***

6. **Les exigences en matière de qualification sont :**

CCMP / INRAB
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise qui intervient dans le domaine de l'expédition des semences agricoles, justifié clairement par son inscription dans le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;

- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) ou de l'année en cours, un (1) marché relatif à l'expédition des semences agricoles d'une valeur de **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) FCFA,** justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats ou des bons de commande accompagnés des accords-cadres y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- **Exigences financières :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal **à cent quarante-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (149 152 542) francs CFA**, justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1 ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé an République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

CCMP / INRAB
BON A LANCER

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise qui intervient dans le domaine de l'expédition des semences agricoles, justifié clairement par son inscription dans le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;

- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) ou de l'année en cours, un (1) marché relatif à l'expédition des semences agricoles d'une valeur de **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) FCFA,** justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats ou des bons de commande accompagnés des accords-cadres y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

Ou

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

- **NB : Les deux derniers critères ne sont pas cumulatifs.**

- **Expériences financières :**

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé an République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

- Disposer d'une assurance des risques professionnels de montant égal à **cent quarante-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (149 152 542) francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de deux (2) ans conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, fixant le principe, les conditions de validité et de mise en œuvre de l'accord-cadre. La présente procédure aboutira sur la signature d'un accord-cadre mono attributaire de deux ans (2025 et 2026) non renouvelables qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

CCMP / INRAB
BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 27/03/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 604 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè,** ***Téléphone :*** **(+229) 97 19 23 43 ;** ***Email :*** ***sprmpinrab@gmail.com***. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, bureau 604 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè, Téléphone : (+229) 97 19 23 43 ; Email : sprmpinrab@gmail.com,** ***Téléphone :*** **(+229) 97 19 23 43 ;** ***Email :*** ***sprmpinrab@gmail.com*****; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1)** au plus tard le 15/04/2025 **à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : ***salle de réunion de la PRMP, bureau 601 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey Route de l'IITA Tankpè,*** *le 15/04/2025 à* ***10 heures 30 minutes (heures locales GMT+1).***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (1 355 932) FCFA**.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

CCMP/INRAB
BON A LANCER

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Abomey-Calavi, les 24/03/2025.

L'Heureux S. AHOUANGNIHIN
Personne Responsable
des Marchés Publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Bassila

Objet : **Travaux de production de briques en terre comprimée et réalisation des travaux de construction du marché de Frignon**

Référence SIGMaP : T_RST_102411 BON A LANCER

Avis n° **67/** 058 **/2025/MB/PRMP/SP-PRMP du** 28/03/ **2025**

Identification de la procédure : **appel d'offres ouvert national**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila publié sur le portail web des marchés publics du Bénin version 1 du 21 janvier 2025.

2. La Mairie de Bassila a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget primitif *des ressources* du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) et du Programme de Développement des Infrastructure Marchands (PDIEM), afin de financer le programme de construction de bâtiments commerciaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'appel d'offres ouvert relatif aux travaux de production de briques en terre comprimée et réalisation des travaux de construction du marché de Frignon

3. La Mairie de Bassila sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants répartis en six (06) lots à savoir :

N° lot	Désignation du lot	Montant prévisionnel hors taxes	Montant prévisionnel TTC	financement
1-	production de briques en terres comprimée pour la construction dans le marché de Frignon ;	40 677 966	48 000 000	FADeC
2-	construction de sept (07) hangars dans le marché de Frignon ;	100 385 775	-	PDIEM
3-	construction de six (06) hangars dans le marché de Frignon ;	86 044 950	-	PDIEM
4-	construction d'un bloc de toilettes et cinq (05) paillottes de vente de	70 849 154	78 282 202	FADeC et PDIEM (29 554 483)

	boisson local			
5-	démolition et construction en BTC de trois (03) boutiques de type 02 dans le marché de Frignon	94 298 543	111 272 281	FADeC
6-	construction en BTC de guérite, de la clôture (580 ml) et de l'entrée monumentale du marché de Frignon.	114 014 792	-	PDIEM

NB :

- les lots financés par le PDIEM seront en Hors taxes tandis-que que les lots financés par la Mairie (FADeC) seront Toutes Taxes Comprises ;
- un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des six (06) lots mais ne pourra être attributaire que d'un (01) seul lot.

Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé »
Les travaux à réaliser sont relatifs à la production des briques en terre comprimée et à la construction du marché de Frignon (hangars, boutiques, latrines, clôture, guérite, entrée monumentale, bloc de toilettes, paillotes, et des démolitions diverses).

Les variantes ne sont pas prises en considération.

BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Capacités techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- « Avoir effectivement exécuté entant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours deux (02) marchés de :

  * production de briques en terre comprimée (BTC), d'une valeur de **quarante millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (40 677 966) de francs CFA** chacun pour le **lot n° 01** ;

  * travaux de construction de bâtiment en BTC d'une valeur de :

N° lot	Montant des travaux similaires en F CFA
2-	100 385 775
3-	86 044 950

4-	70 849 154
5-	94 298 543
6-	114 014 792

Chacun pour les lots 2, 3, 4, 5 et 6, justifiés par des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions assorti du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte représentations ou organisation internationale au Bénin) ou tout autre personne morale de droit privé.

- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER !

❖ **Exigences d'ordre financier** :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

N° lot	Désignation du lot	Montant des exigences financiers en F CFA
1-	production de briques en terres comprimée pour la construction du marché de Frignon ;	40 677 966
2-	construction de sept (07) hangars dans le marché de Frignon ;	33 461 925
3-	construction de six (06) hangars dans le marché de Frignon ;	28 681 650
4-	construction d'un bloc de toilettes et cinq (05) paillottes de vente de boisson local ;	23 616 385
5-	démolition et construction en BTC de trois (03) boutiques de type 02 dans le marché de Frignon ;	31 432 848
6-	construction en BTC de guérite, de la clôture (580 ml) et de l'entrée monumentale du marché de Frignon.	38 004 931

et justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) égal à :

N° lot	Désignation du lot	Montant du chiffre d'affaires annuel moyen en F CFA
1-	production de briques en terres comprimée pour la construction du marché de Frignon ;	48 813 559
2-	construction de sept (07) hangars dans le marché de Frignon ;	120 462 930
3-	construction de six (06) hangars dans le marché de Frignon ;	103 253 940
4-	construction d'un bloc de toilettes et cinq (05) paillottes de vente de boisson local ;	85 018 985
5-	démolition et construction en BTC de trois (03) boutiques de type 02 dans le marché de Frignon ;	113 158 252
6-	construction en BTC de guérite, de la clôture (580 ml) et de l'entrée monumentale du marché de Frignon.	136 817 750

justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ **Exigences d'ordre techniques** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification

BON A LANCER !

❖ **Exigences d'ordre financier** :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

N° lot	Désignation du lot	Montant des exigences financiers en F CFA
1-	production de briques en terres comprimée pour la construction du marché de Frignon ;	40 677 966
2-	construction de sept (07) hangars dans le marché de Frignon ;	33 461 925
3-	construction de six (06) hangars dans le marché de Frignon ;	28 681 650
4-	construction d'un bloc de toilettes et cinq (05) paillottes de vente de boisson local ;	23 616 385

5-	démolition et construction en BTC de trois (03) boutiques de type 02 dans le marché de Frignon ;	31 432 848
6-	construction en BTC de guérite, de la clôture (580 ml) et de l'entrée monumentale du marché de Frignon.	38 004 931

et justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.

BON A LANCER

Et

- Fournir par lot, une attestation d'assurance de risques professionnels indiquant l'objet du marché et de montant :

N° lot	Désignation du lot	Montant des assurances risques professionnels en F CFA
1-	production de briques en terres comprimée pour la construction du marché de Frignon ;	46 779 661
2-	construction de sept (07) hangars dans le marché de Frignon ;	115 443 641
3-	construction de six (06) hangars dans le marché de Frignon ;	98 951 693
4-	construction d'un bloc de toilettes et cinq (05) paillottes de vente de boisson local ;	81 476 527
5-	démolition et construction en BTC de trois (03) boutiques de type 02 dans le marché de Frignon ;	108 443 324
6-	construction en BTC de guérite, de la clôture (580 ml) et de l'entrée monumentale du marché de Frignon.	131 117011

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées

5. Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02) mois pour le lot 1** et de **six (06) mois pour les lots 02, 03, 04 05 et 06** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 Bassila ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes** « heure locale (GMT+1) » **et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30minutes** « heure locale (GMT+1) » **du lundi au vendredi.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..Vendredi...27...mars 2025 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) ». Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principale ;** sis dans l'enceinte de la mairie de Bassila, tél : 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées par **lot** en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF par **lot**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie de Bassila, au plus tard le ..Jeudi...17...avril.... 2025 à 10 heures 00 minute « heure locale (GMT+1) ». **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Bassila, sise dans l'enceinte de la mairie de Bassila, le ...Jeudi....17.avril 2025 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

N° lot	Désignation du lot	Montant de la garantie de soumission en F CFA

1-	production de briques en terres comprimée pour la construction du marché de Frignon ;	406 780
2-	construction de sept (07) hangars dans le marché de Frignon ;	1 003 858
3-	construction de six (06) hangars dans le marché de Frignon ;	860 450
4-	construction d'un bloc de toilettes et cinq (05) paillottes de vente de boisson local ;	708 492
5-	démolition et construction en BTC de trois (03) boutiques de type 02 dans le marché de Frignon ;	942 985
6-	construction en BTC de guérite, de la clôture (580 ml) et de l'entrée monumentale du marché de Frignon.	1 140 148

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Bassila, le 28 mars 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

La PRMP

Jean Pierre AVOCE

BON A LANCER

MAIRIE DE KOUANDE
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse : Mary/Kouandé
BP 13 Kouandé
E-mail : mairie_kouande@yahoo.fr

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : Mairie de la commune de Kouandé

OBJET : Travaux de production et de conservation de BTC dans le cadre de la construction du marché de Chabicouma

REFERENCE SIGMAP : T_ST_100508

AVIS N°63-1/001/2025/M-KDE/PRMP/SPPRMP/CCMP DU ...../...../2025

BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la mairie de Kouandé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *07 février 2025*.

2. La mairie de la commune de Kouandé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget primité au titre de l'année 2025, des ressources du FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMMUNES (FADeC Investissement) à travers le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) et a l'intention d'utiliser une partie des ressources afin de financer le paiement des travaux de production et de conservation de BTC dans le cadre de la construction du marché de Chabicouma,

3. La mairie de la commune de Kouandé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de production et de conservation des Briques en Terres Comprimées

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

❖ Les soumissionnaires doivent être des sociétés ou établissements installés en République du Bénin et spécialisés dans la réalisation des travaux de BTP.

❖ Avoir réalisé, en tant qu'entrepreneur principal, au moins un (01) marché similaire (de même nature) au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) pour un montant de **quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA.** A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toutes preuves (la page de garde des contrats + PV de réception et les attestations de bonne exécution) montrant auquel il a exécuté lesdits marchés.

❖ Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de **quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années

(2022 ; 2023 et 2024). Les entreprises ayant trois de (03) années d'existence ne sont pas concernées par cette disposition mais elles doivent fournir le bilan d'ouverture et le bilan des années de leur existence.

❖ Liste du personnel à fournir.

N°	Nom et prénoms	Position	Qualification	Nombre	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (nombre)
1		Responsable de production	BAC+2 au moins en Génie Civil ou en Génie Rural+Attestation de formation à la production de BTC	1	Trois (03)	Un (01)
2		Briquetiers	Attestation de formation à la production de BTC	4	trois (03)	deux (02)

Les CV du personnel doivent être accompagnés des copies légalisées des diplômes ou attestation et les expériences du personnel doivent être accompagnées des attestations.
Les expériences du personnel sont prises en compte qu'à partir de la date d'obtention du diplôme demandé.

❖ Liste des matériels en propre ou en location avec la preuve de location ou d'appartenance à fournir :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis	Observations
1	Presse compatible avec les blocs de dimensions 29,5cmx14cmx9,5cm et les dérivées de ce format (3/4; 1/2) et plaquettes de dimensions 22cmx10,5cmx5cm	1	
2	Moules pour la production de : • BTC pleins entiers (29,5cmx14cmx9,5cm); • ½ bloc BTC pleins (14cmx14cmx9,5cm); • ¾ bloc BTC pleins (21,75cmx14cmx9,5cm); • BTC pleins à 1 bout arrondi ; • BTC pleins à 2 bouts arrondis ; • BTC en U ; • BTC alvéolaires.	1 1 1 1 1 1 1	
3	Réservoir à eau de capacité totale 1m3 au moins	1	
4	Brouettes	2	
5	Petits lots de matériels (Tamis, arrosoir, pelles, seau maçon, balance, brosse métallique, pinceau, etc.)	Ens	
6	Matériels de sécurité (casques, gants, bottes, chaussures de sécurité, gilet réflecteur, lunettes de chantier)	Ens	

BON A LANCER

7	Boîte à pharmacie	1	

➢ Capacité financière :

❖ Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA.**

❖ Les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2022 ; 2023 et 2024) présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables agréés et portant la mention DGI

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ Capacité technique et d'expériences :

❖ Les soumissionnaires doivent être des sociétés ou établissements installés en République du Bénin et spécialisés dans la réalisation de travaux de BTP.

❖ Liste du personnel à fournir.

N°	Nom et prénoms	Position	Qualification	Nombre	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (nombre)
1		Responsable de production	BAC+3 au moins en Génie Civil ou en Génie Rural+Attestation de formation à la production de BTC	1	Cinq (05)	Deux (02)
2		Briquetiers	Attestation de formation à la production de BTC	4	Cinq (05)	Trois (03)

BON A LANCER

Les CV du personnel doivent être accompagnés des copies légalisées des diplômes ou attestation et les expériences du personnel doivent être accompagnées des attestations.
Les expériences du personnel sont prises en compte qu'à partir de la date d'obtention du diplôme demandé.

❖ Liste des matériels en propre ou en location à fournir par lot :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis	Observations
1	Presse compatible avec les blocs de dimensions 29,5cmx14cmx9,5cm et les dérivées de ce format (3/4; 1/2) et plaquettes de dimensions 22cmx10,5cmx5cm	1	
	Moules pour la production de :		

2	• BTC pleins entiers (29,5cmx14cmx9,5cm); • ½ bloc BTC pleins (14cmx14cmx9,5cm); • ¾ bloc BTC pleins (21,75cmx14cmx9,5cm); • BTC pleins à 1 bout arrondi ; • BTC pleins à 2 bouts arrondis ; • BTC en U ; • BTC alvéolaires.	1 1 1 1 1 1 1	
3	Réservoir à eau de capacité totale 1m3 au moins	1	
4	Brouettes	2	
5	Petits lots de matériels (Tamis, arrosoir, pelles, seau maçon, balance, brosse métallique, pinceau, etc.)	Ens	
6	Matériels de sécurité (casques, gants, bottes, chaussures de sécurité, gilet réflecteur, lunettes de chantier)	Ens	
7	Boîte à pharmacie	1	

- Capacité financière :
- Fournir le bilan d'ouverture et les bilans des autres années d'existence, certifiés conformes par la DGI ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels délivrée par un organisme d'assurance agréé couvrant les risques contractuels ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

5. Le délai d'exécution est de deux (02) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la* Personne responsable des marchés publics de la mairie de Kouandé ; Email : Tonakaramin@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, ouvert tous les jours ouvrés de 08h à 12h30 et de 14h à 17h30 et/ou sur le site web :portail des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...27 Mars.....2025 . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, ouvert tous les jours ouvrables de 08h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall au plus tard le.....21...../..04../2025 à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après « grande salle de réunion de la mairie de Kouandé dans les nouveaux locaux de la mairie le **...21...../..04../2025 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille trois cent cinquante-six (381 356) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics,
de la mairie de Kouandé

MDGL-DEB ADM FIN COMMUNE DE

Aniect fl. TONAHIN

MAIRIE DE DJOUGOU
DÉPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 27/03/2025

POUR LES PRESTATIONS POUR LA SÉLECTION DE CABINETS POUR LES ÉTUDES (EIES ET PAR) DU SOLDE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SOCIO COLLECTIF DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX SUR LE PROGRAMME BRIC DANS LA COMMUNE DE DJOUGOU

Avis à manifestation d'intérêt N°. *PI_DADE_101070*

Source de financement : FADeC-BRIC *(Banque Mondiale : crédit IDA+Budget National, mécanisme du Programme pour les Résultat (PforR))*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 2191

Armand A. TCHEOUBI

BON A LANCER
le 25/03/2025

Mars 2025

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Sélection de cabinets pour les études (EIES et PAR) du solde des travaux d'aménagement sociocollectif dans le cadre des investissements municipaux sur le programme BRIC dans la Commune de Djougou

Référence du marché *PI_DADE_101070*

Avis N° 62/ 010 -025/SE/CD/PRMP/DST/SP-PRMP du 27/03/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 janvier 2025.
2. la Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC-BRIC *(Banque Mondiale : crédit IDA+Budget National, mécanisme du Programme pour les Résultat (PforR))* afin de financer l'assainissement du cadre de vie des populations, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection de cabinets pour les études (EIES et PAR) du solde des travaux d'aménagement sociocollectif dans le cadre des investissements municipaux sur le programme BRIC dans la Commune de Djougou, référencé au SIGMAP sous le n° PI_DADE_101070.
3. Les prestations comprennent :
   - Accompagnement de la Commune de Djougou et le renforcement de ses capacités dans l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale ;
   - Elaboration des rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) ;
   - Elaboration des rapports du Plan d'Actions de Réinstallation et de Compensation (PARC).

L'ensemble de ces prestations est relatif aux travaux ci-après :

Tableau 1: Présentation des travaux objets de la présente mission d'études EIES et PARC			
N°	**Désignations**	**Arrondissement**	**Observation (Nombre d'EIES approfondies à élaborer ainsi que les PARC**
1	Aménagement de la place de l'indépendance	Djougou 3	EIES approfondie assortie du PARC pour l'ensemble des quatre (04) projets
2	Réhabilitation de la place Quasar	Djougou 1	
3	Réhabilitation de la place publique de l'annexe de la Mairie à côté du CEG 1	Djougou 3	
4	Aménagement extérieur de la maison des jeunes de Djougou	Djougou 3	
5	Aménagement du marché de Yara	Djougou 1	EIES approfondie assortie du PARC
6	Aménagement partiel de la gare du Nord	Djougou 2	EIES approfondie assortie du PARC

Ces prestations sont en lot unique.

BON A LANCER

4. La durée de la mission est de trois (03) mois sans les délais de validation des livrables.

NB : Le marché à conclure sera à rémunération forfaitaire.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 120 pages.

NB : Les intercalaires et la page de garde n'y sont pas inclus. En cas du dépassement de ce nombre réglementaire de pages, les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte dans l'analyse des dossiers de manifestation.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

***NB* : Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère d'évaluation, cela équivaut pour toutes ses entités, sauf pour la note de présentation et l'organigramme qui doivent être établis spécifiquement pour le groupement (*et non séparément pour chacune de ses entités*). Dans ce cas, le groupement devra être SOLIDAIRE (*et non un groupement solidaire et conjoint encore moins un groupement conjoint*), justifié par l'accord de groupement sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt**

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte : **Non applicable**.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **Non applicable**.

NB : L'évaluation sera conduite suivant la méthode de Sélection Fondée sur les qualifications du Consultant (SFqC). Ainsi, à l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt, le candidat qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission, est retenu et invité à soumettre ses propositions technique et financière, aux fins de négociations. En cas d'échec des négociations avec lui, le candidat classé 2ème sur la liste est consulté, puis ainsi de suite jusqu'à l'attribution provisoire du marché.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte : **Non applicable**.

BON A LANCER

NB : Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) plis sont reçus pour un lot, l'autorité contractante informe le ou les soumissionnaires et ouvre un nouveau délai de dix jours (10) ouvrables pour la prorogation puis en assure la publication. A l'issue de ce nouveau délai, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation procède aux opérations d'ouverture, quel que soit le nombre de plis reçus conformément à l'article 70 alinéa 6 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (Etudes, Elaboration d'études environnementales et sociales avec au moins dix (10) ans d'expériences) ***(pour toute catégorie de cabinets/firmes)***	[10]	❖ Absence de relation entre le domaine : Elaboration d'études environnementales et sociales = 00 points ***(cette note 00 point est éliminatoire dès cette étape)***; ❖ Existence de relation entre le domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 05	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts ***NB : Lorsque la reproduction du RCCM est interdite au pied de son extrait et qu'il porte le code QR, sa copie simple est acceptée.***

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		points ❖ Nombre d'année d'expériences générales cumulées du bureau d'étude : **10 ans (0,5 point par année= 5 points) :**	
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes :*** avoir exécuté au moins cinq (05) marchés; ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Les expériences générales du personnel ci-après sont pris en compte : ❖ **01 Chef de mission** ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins en sociologie ou tout autre diplôme équivalent avec au moins 10 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme ; ❖ **01 Chef de mission Adjoint** ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins en environnement ou tout autre diplôme équivalent avec au moins 10 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme.	[25]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché= **0 point** ❖ 1 marché = **12,5 points** ❖ 2 marchés = 25 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ Présence des diplômes requis = 10 **points** ❖ **Présence des années** d'expériences requises = (0,5 point/année d'expérience x 20) = **10 points** ❖ Surlignage de la spécialité sur le diplôme : (1,25 x 2) = **2,5 points** ❖ Surlignage de l'année d'obtention du diplôme : (1,25 x 2) = **2,5 points**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs d'études sans réserve. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copies légalisées du diplôme requis + surlignage de la spécialité + surlignage de l'année d'obtention. ***NB : En cas de doute, des compléments d'informations seront demandés aux soumissionnaires.***
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ✓ **Pour les anciens cabinets/firmes** : avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires. ✓ **Pour les cabinets/firmes**	[50]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 1 marché similaire = **10 points** ❖ 2 marchés similaires = **25 points** ❖ 3 marchés similaires = **50 points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 8 marchés similaires : (6,25	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Liste des expériences similaires signée et cachetée *(conformément au modèle fourni en annexe)* + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution + copie simples des pages de garde et de signature avec les références des contrats correspondants. **Ou bien** Liste des expériences similaires signée et cachetée *(conformément*

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence : les expériences similaires au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures ci-après sont prises en compte : ❖ **01 Chef de mission** : BAC+5 au moins en sociologie ou tout autre diplôme équivalent avec 05 marchés similaires comme définis ci-dessous sont requis dont 01 au moins en tant qu'expert des questions sociales et chef de mission ; ❖ **01 Chef de mission Adjoint** ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins en environnement ou tout autre diplôme équivalent avec 03 marchés similaires comme définis ci-dessous sont requis dont 01 au moins en tant qu'expert des questions environnementales, chef de mission adjoint ou chef de mission ; ***NB : La similarité ou la similitude d'un marché porte cumulativement sur :*** ❖ *la réalisation des études d'EIES et PAR ;* ❖ *la réalisation de ce marché sur financement des bailleurs de fonds ou sur financement mixte (budget national + bailleurs de fonds) ;* ❖ *la réalisation de ce marché en milieu urbain d'Afrique de l'Ouest.*		points x 8)= **50 points**	*au modèle fourni en annexe)* + Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs sans réserve + copie simples des pages de garde et de signature avec les références des contrats correspondants. ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Liste des expériences similaires signée et cachetée *(conformément au modèle fourni en annexe)* + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait mentionnant aussi les objets des marchés similaires avec leurs références et dates de signature. **Ou bien** Liste des expériences similaires signée et cachetée *(conformément au modèle fourni en annexe)* + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait + copies simples des contrats correspondants (*page de garde + celles de signature*). ❖ ***NB : En cas de doute, des compléments d'informations seront demandés aux soumissionnaires.***
4.Organisation technique et managériale du cabinet/firme *(pour toute catégorie d'entreprises)*	[06]	❖ Absence de note de présentation du Cabinet en lien avec l'organigramme ou absence de son organigramme ou présence de note de présentation + organigramme dépassant deux pages = **0 point**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme + accord de groupement conformément au point 5 de l'AMI en cas de participation d'un groupement. ***NB :***

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		❖ Présence de note de présentation du Cabinet + son organigramme (***les 2 pièces sont sur 2 pages au plus)*** = **3 points** ❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **0 point** ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **3 points**	❖ ***La note de présentation et l'organigramme devront être signées sous peine*** de donner lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4. ❖ *La note de présentation* ***doit comporter un engagement du cabinet à travailler au-delà des heures réglementaires de travail en vue de l'atteinte des objectifs du projet.*** *Toute note de présentation qui ne tient pas compte de ça donnera lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.*
5.Liste du personnel professionnel à affecter à la mission ***(pour toute catégorie de cabinets (firmes))*** : ❖ **01 Chef de mission** : BAC +5 au moins en sociologie ou tout autre diplôme équivalent ; ❖ **01 Chef de mission Adjoint** : BAC+5 au moins en environnement ou tout autre diplôme équivalent ; ❖ **01 Cartographe** : BAC + 4 en cartographe ou tout autre titre équivalent ; ❖ **Un (01) Technicien Supérieur en génie civil, métreur** : BAC + 3 en génie civil ou tout autre titre équivalent.	[10]	❖ **01 Chef de mission** : 4 points ❖ **Autres membres du personnel :** (2 points x 3) = 06 points	Liste du personnel et copie simple du diplôme ou d'attestation de succès (*et non attestation d'admissibilité*) de chaque membre du personnel ***NB :*** ❖ *La liste du personnel devra être signée sous peine de son rejet.* ❖ *Il est interdit sous peine de sa non-prise en compte chez les soumissionnaires concernés, qu'un membre du personnel d'un soumissionnaire appartienne au personnel d'un autre soumissionnaire. Mais en cas de complément d'informations, ce personnel est pris en compte chez le soumissionnaire qui répond favorablement et de manière satisfaisante.* *Le diplôme de chaque membre du personnel doit être conforme à la liste du personnel. Son non-respect entraine la note zéro pour le personnel concerné.*
TOTAL	[100] points		

BON A LANCER

Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués ci-dessus, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des dossiers.

La note minimale requise pour être présélectionné est *75 points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à un (01) et supérieur à un (01).
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.
***NB** : Toutefois, ceux ayant obtenu la note minimale requise seront maintenue sur une liste d'attente jusqu'à l'attribution définitive du marché.*

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; E-mail : prmp2djougou@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune** à l'adresse mentionnée ci-après : **bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**
Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.
***NB** : La lettre de manifestation d'Intérêt de chaque soumissionnaire ou candidat doit être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt pour irrecevabilité lors des travaux d'analyse.*

BON A LANCER

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 27 mars 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58 77 36 44 (pour le SPMP), 01 55 27 79 06 (pour la PRMP).** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.
***NB** : Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt.*

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée (*de l'original*) sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard

le 08 04 2025 **à 09 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.
Les manifestations d'intérêts (*version physique et électronique)* seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chaussée, Salle de Conférence n°2** le 08 04 2025 à 09 heures 30 minutes *(heure locale c'est-à-dire GMT+1)*.

BON A LANCER

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet **: Non applicable.**

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Djougou, le 24 / 03 /2025
La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

COMMUNE DE DJOUGOU PRMP DEP / DON

Hotonou E. ADJIGUI

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 21/03/2025

BON A LANCER
DDCMP

POUR LES PRESTATIONS DE SÉLECTION D'UN CABINET POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES, LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DU SOLDE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SOCIOCOLLECTIF DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX SUR LE PROGRAMME BRIC

Avis à manifestation d'intérêt N° *PI_DST_101061*

Source de financement : FADeC-BRIC *(Banque Mondiale : crédit IDA+Budget National, mécanisme du Programme pour les Résultat (PforR))*

BON A LANCER
DDCMP
Nom AILO K Laurent
Signature

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 23381

Mars 2025

****

I.AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Sélection d'un cabinet pour les études techniques, la surveillance et le contrôle du solde des travaux d'aménagement sociocollectif dans le cadre des investissements municipaux sur le programme BRIC

Référence du marché PI_DST_101061

Avis N° 62/ 008 -025/CD/SE/PRMP/SP-PRMP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 janvier 2025.

2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds de FADeC BRIC *(Banque Mondiale : crédit IDA+Budget National, mécanisme du Programme pour les Résultat (PforR))*afin de financer l'assainissement du cadre de vie des populations, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la Sélection d'un cabinet pour les études techniques, la surveillance et le contrôle du solde des travaux d'aménagement sociocollectif dans le cadre des investissements municipaux sur le programme BRIC, référencé au SIGMAP sous le n° PI_DST_101061.

3. Les prestations comprennent :
   - Etudes architecturales ;
   - Réalisation des études techniques AP et APD ;
   - Elaboration de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ;
   - Contrôle et surveillance des travaux.

L'ensemble de ces prestations est relatif à l'aménagement de la place de l'indépendance et l'aménagement partiel de la gare du nord dans la Commune de Djougou.

Ces prestations sont en lot unique.

4. La durée totale de la mission est de quinze (15) mois dont trois (03) mois pour les études hormis les délais de validation des livrables et douze (12) mois pour la surveillance et le contrôle des travaux.

NB : Le marché à conclure sera à rémunération forfaitaire.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la

BON A LANCER
DDC

mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas cent vingt (120) pages.

NB : Les intercalaires et la page de garde n'y sont pas inclus. En cas du dépassement de ce nombre réglementaire de pages, les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte dans l'analyse des dossiers de manifestation.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

***NB* : Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère d'évaluation, cela équivaut pour toutes ses entités, sauf pour la note de présentation et l'organigramme qui doivent être établis spécifiquement pour le groupement (*et non séparément pour chacune de ses entités*). Dans ce cas, le groupement devra être SOLIDAIRE (*et non un groupement solidaire et conjoint encore moins un groupement conjoint*), justifié par l'accord de groupement sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt**

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte : **Non applicable**.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **Non applicable**.

NB : L'évaluation sera conduite suivant la méthode de Sélection Fondée sur les qualifications du Consultant (SFqC). Ainsi, à l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt, le candidat qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission, est retenu et invité à soumettre ses propositions technique et financière, aux fins de négociations. En cas d'échec des négociations avec lui, le candidat classé 2ème sur la liste est consulté, puis ainsi de suite jusqu'à l'attribution provisoire du marché.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte : **Non applicable**.

NB : Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) plis sont reçus, l'autorité contractante informe le ou les soumissionnaires et ouvre un nouveau délai de dix (10) jours ouvrables pour la prorogation puis en assure la publication. A l'issue de ce nouveau délai, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation procède aux opérations d'ouverture, quel que soit le nombre de plis reçus conformément à l'article 70 alinéa 6 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (*études, contrôle, génie civil ou BTP*) *(pour toute catégorie de cabinets/firmes)*	[10]	❖ Absence de relation entre le domaine des prestations et les activités du RCCM ou des statuts = 00 points ***(cette note 00 point est éliminatoire dès cette étape)***; ❖ Existence de relation entre le domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts ***NB : Lorsque la reproduction du RCCM est interdite au pied de son extrait et qu'il porte le code QR, sa copie simple est acceptée.***
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes :*** avoir exécuté au moins cinq (05) marchés; ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Les expériences générales du personnel ci-après sont pris en compte. Il s'agit de : ❖ **Chef de mission pour la phase des études :** BAC+5 au moins en Architecture ou en Urbanisme ou un diplôme équivalent avec au moins dix (10) ans d'expérience générale depuis l'obtention de ce diplôme ; ❖ **Spécialiste en Passation des Marchés Publics :** BAC+5 en gestion des marchés publics ou un diplôme équivalent avec au moins quatre (04) ans	[25]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché = **0 point** ❖ 1 marché = 5**points** ❖ 2 marchés =10 **points** ❖ 3 marchés =15 **points** ❖ 4 marchés 20 **points** ❖ 5 marchés 25 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ Présence des diplômes requis = (1,25 points x4) = **05 points** ❖ **Présence des années** d'expériences requises = (0,5 point/année d'expérience x 30) = **15 points** ❖ Surlignage des spécialités sur les diplômes = (0,625 point x 4) = **02,5 points** ❖ Surlignage des années d'obtention des diplômes = (0,625 point x 4) = **02,5 points**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs d'études sans réserve. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copies légalisées du diplôme requis + surlignage de la spécialité + surlignage de l'année d'obtention. ***NB : En cas de doute, des compléments d'informations seront demandés aux soumissionnaires.***

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
d'expérience générale depuis l'obtention de ce diplôme : ❖ **Chef de mission pour la phase de surveillance et contrôle :** BAC+5 en génie civil, BTP ou diplôme équivalent avec au moins dix (10) ans d'expérience générale depuis l'obtention de ce diplôme. ❖ **01 Expert en sauvegarde sociale** (*pour la phase des études ou pour la phase de surveillance et contrôle*) : BAC + 5 en sociologie ou tout autre diplôme équivalent avec au moins six (06) ans d'expérience générale depuis l'obtention de ce diplôme.			
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures ✓ **Pour les anciens cabinets/firmes** : avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires. ○ **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :** les expériences similaires au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures ci-après sont prises en compte. Il s'agit de : ❖ **Chef de mission pour la phase des études :** 03 marchés similaires comme définis ci-dessous sont requis dont 01 au moins en tant que chef de mission pour les études similaires.	[50]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 1 marché similaire = **15 points** ❖ 2 marchés similaires = **30 points** ❖ 3 marchés similaires = 50 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 08 marchés similaires = (5 points x 10) = **50 points**	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Liste des expériences similaires signée et cachetée (*conformément au modèle fourni en annexe*) + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution + copie simples des pages de garde et de signature avec les références des contrats correspondants. **Ou bien** Liste des expériences similaires signée et cachetée (*conformément au modèle fourni en annexe*) + Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs sans réserve + copie simples des pages de garde et de signature avec les références des contrats correspondants. ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :***

BON A LANCER
DDCP

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
❖ **Spécialiste en Passation des Marchés Publics :** 02 marchés similaires comme définis ci-dessous ; ❖ **Chef de mission pour la phase de surveillance et contrôle :** 03 marchés similaires comme définis ci-dessous sont requis dont 01 au moins en tant que chef de mission pour la surveillance et le contrôle des travaux similaires. ❖ **01 Expert en sauvegarde sociale** : 02 marchés similaires comme définis ci-dessous ; ***NB : La similarité ou la similitude d'un marché porte cumulativement sur :*** ❖ *la réalisation des études, la surveillance et le contrôle des travaux de construction ou d'aménagement des infrastructures marchandes et ou d'espaces publics*, ou d'infrastructures socioéconomiques ; ❖ *la réalisation de ce marché sur financement des bailleurs de fonds ou sur financement mixte (budget national + bailleurs de fonds) ;* ❖ *la réalisation de ce marché en milieu urbain d'Afrique de l'Ouest.*			Liste des expériences similaires signée et cachetée *(conformément au modèle fourni en annexe)* + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait mentionnant aussi les objets des marchés similaires avec leurs références et dates de signature. **Ou bien** Liste des expériences similaires signée et cachetée *(conformément au modèle fourni en annexe)* + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait + copies simples des contrats correspondants (*page de garde + celles de signature*). ***NB : En cas de doute, des compléments d'informations seront demandés aux soumissionnaires.***
4.Organisation technique et managériale du cabinet/firme *(pour toute catégorie d'entreprises)*	[05]	❖ Absence de note de présentation du Cabinet en lien avec l'organigramme ou absence de son organigramme ou présence de note de présentation + organigramme dépassant deux pages = **0 point** ❖ Présence de note de présentation du Cabinet + son organigramme (***les 2 pièces sont sur 2 pages au plus)*** = **2,5 points** ❖ Incohérence entre note de	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme + accord de groupement conformément au point 5 de l'AMI en cas de participation d'un groupement. ***NB :*** ❖ ***La note de présentation et l'organigramme devront être signées sous peine*** *de donner lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.* ❖ *La note de présentation*

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		présentation du Cabinet et son organigramme = **0 point** ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **2.5 points**	***doit comporter un engagement du cabinet à travailler au-delà des heures réglementaires de travail en vue de l'atteinte des objectifs du programme.*** *Toute note de présentation qui ne tient pas compte de ça donnera lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.*
5.Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (***pour toute catégorie de cabinets/firmes***) : **A. Phase des études :** ❖ **01 Chef de mission :** BAC+5 au moins en Architecture ou Urbanisme ou un diplôme équivalent ; ❖ **01 Chef de Mission adjoint : BAC+5** en génie civil ou diplôme équivalent ; ❖ **01 Technicien en Génie civil :** BAC +3 au moins en génie civil, ou un diplôme équivalent ; ❖ **01 Technicien Topographe** BAC+3 au moins en topographie ou diplôme équivalent ; ❖ **01 Spécialiste en Passation des Marchés Publics** (BAC +5) en gestion de marchés publics ou un diplôme équivalent. ❖ **01 Ingénieur Géotechnicien** : BAC+5 en géotechnique ou diplôme équivalent ❖ **01 Expert paysagiste :** BAC + 3 en horticulture, en aménagement d'espaces, en environnement, sciences naturelles, hygiène et assainissement, ou tout autre diplôme équivalent. ❖ **01 expert en sauvegarde sociale :** BAC +5 en sociologie, hygiène et	[10]	❖ **Chef de mission pour la phase des études :** 1 point ❖ **Spécialiste en Passation des Marchés Publics :** 0,5 point ; ❖ **Chef de mission pour la phase de surveillance et contrôle :** 1 point ; ❖ **Ingénieur Géotechnicien :** 0,5 point ; ❖ **Présence des informations requises pour le reste des membres du personnel (0,7 x 10)** = 07 points ;	Liste du personnel et copie simple du diplôme ou d'attestation de succès (*et non attestation d'admissibilité*) de chaque membre du personnel ***NB :*** ❖ *La liste du personnel devra être signée sous peine de son rejet;* ❖ *Il est interdit sous peine de sa non-prise en compte chez les soumissionnaires concernés, qu'un membre du personnel d'un soumissionnaire appartienne au personnel d'un autre soumissionnaire. Mais en cas de complément d'informations, ce personnel est pris en compte chez le soumissionnaire qui répond favorablement et de manière satisfaisante.* ❖ *Le diplôme de chaque membre du personnel doit être conforme à la liste du personnel. Son non-respect entraine la note zéro pour le personnel concerné.*

BON A LANCER
DDCMP

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
assainissement, ou tout diplôme équivalent. **B. Phase de surveillance et contrôle** ❖ **01 Chef de mission :** BAC+5 en génie civil, BTP ou tout diplôme équivalent ; ❖ **01 chef de mission adjoint :** BAC+5 au moins en Architecture ou Urbanisme ou un diplôme équivalent ❖ **02 Contrôleurs Permanents des travaux :** BAC +3 au moins en génie civil, ou tout diplôme équivalent ; ❖ **01 Expert en sauvegarde environnementale :** BAC + 5 en horticulture, en aménagement d'espaces, en environnement, sciences naturelles, en sociologie, hygiène et assainissement, ou tout autre diplôme équivalent. ❖ **01 Expert en sauvegarde sociale :** BAC + 5 en sociologie ou tout autre diplôme équivalent. ***NB : Les membres du personnel de phase des études peuvent se retrouver dans la phase de surveillance et contrôle d'un même cabinet.***			
TOTAL	[100] points		

BON A LANCER
DDCMP

Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués ci-dessus, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des dossiers.

La note minimale requise pour être présélectionné est *75 points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à un (01) et supérieur à un (01).
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.
NB : Toutefois, ceux ayant obtenu la note minimale requise seront maintenue sur une liste d'attente jusqu'à l'attribution définitive du marché.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou ; E-mail :

prmp2djougou@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune** à l'adresse mentionnée ci-après : **bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

NB : La lettre de manifestation d'Intérêt de chaque soumissionnaire ou candidat doit être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt pour irrecevabilité lors des travaux d'analyse.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 27 mars 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58 77 36 44 (pour le SPMP), 01 55 27 79 06 (pour la PRMP).** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB : Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt.

BON A LANCER
DDCMP

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée (*de l'original*) sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 08 Avril 2025 **à 09 heures 00 minute (heure locale, c'est-à-dire GMT+1). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêts (*version physique et électronique)* seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chausée, Salle de Conférence n°2** le 08 Avril 2025 à 09 heures 30 minutes (*heure locale c'est-à-dire GMT+1*).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet : **Non applicable.**

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

BON A LANCER
DCMP

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Djougou, le 21/03 **/2025**
La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

COMMUNE DE DJOUGOU
PRMP
MDGL - DEF / DJONGA

Hotonou F. ADJIGUI

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Objet : Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou.

Référence SIGMAP : T_DST_102355

Avis n° : ...[illegible]CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 25/03/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 janvier 2025.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin d'améliorer les conditions de vie des communautés à la base, à travers la modernisation et la construction d'infrastructures marchandes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou.
3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

BON A LANCER

- Installation et repli du chantier ;
- Travaux de démolition ;
- Terrassement ;
- Fondation-Soubassement ;
- Maçonnerie – Béton et Béton Armé ;
- Travaux de menuiserie bois, aluminium et métallique ;
- Travaux de réalisation de charpente et couverture ;
- Enduits et Revêtements ;
- Travaux de plomberie ;
- Travaux d'équipements et de raccordement électrique ;
- Travaux d'adduction d'eau.

Tous ces travaux sont en lot unique et seront réalisés selon les prescriptions techniques et les plans décrits dans la seconde partie du présent dossier d'Appel d'Offres.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en copie simple de l'original dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;

- Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours (jusqu'à la veille du dépôt des offres) en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve*) ;

- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 202 1et 2020) y compris l'année en cours (jusqu'à la veille du dépôt des offres), avec satisfaction, au moins deux (02) marchés similaires, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché correspondant puis de sa page de signature **ou bien** les copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché correspondant puis de sa page de signature), équivalent à un montant cumulé des F CFA HT supérieur ou égal à: **32.542.373.**

- Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement : personnel clé*), les copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves de leurs expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).

BON A LANCER

- Disposer d'au moins des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux.

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité d'un marché porte sur les travaux de réalisation de clôture d'infrastructures socio-collectives ou les travaux de réalisation des infrastructures administratives.

- Capacité financière :

Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trente millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (30.372.881) F CFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

NB : Seuls les banques et les organismes financiers habilités peuvent délivrer l'attestation de capacité financière aux candidats ou soumissionnaires.

Les compagnies d'assurance ne sont pas habilitées à délivrer ladite attestation. Toute attestation provenant de ces compagnies ne sera pas prise en compte.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

4 Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou

- Capacité technique et expériences :

❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en copie simple de l'original dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;

❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les copies légalisées des expériences du personnel d'encadrement **justifiées par** les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs montants **ou bien** les copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature des marchés correspondants, seront prises en compte (*cf.* tableau 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

BON A LANCER

NB :

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant de 32.542.373** F CFA. Au cas où soit le nombre, soit le montant des expériences similaires n'est pas atteint et les expériences générales et celles similaires du Conducteur des Travaux sont réunies, l'attestation des assurances des risques professionnels est admise pour un montant de **soixante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (65.084.746)** F CFA.

❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement*), copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences à savoir copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait.

❖ Disposer d'au moins des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux.

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité porte sur les travaux de réalisation de clôture d'infrastructures socio-collectives ou les travaux de réalisation des infrastructures administratives.

Capacité financière :

Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trente millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (30.372.881) F CFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

NB : Seuls les banques et les organismes financiers habilités peuvent délivrer l'attestation de capacité financière aux soumissionnaires. Les compagnies d'assurance ne sont pas autorisées

5 Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôture des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou

à délivrer ladite attestation. Toute attestation provenant de ces compagnies ne sera pas prise en compte.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre **(04) mois**.

__NB__ : Toutefois des délais compris entre 120 jours calendaires (04 mois) et 150 jours calendaires (05 mois) sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 150 jours est considérée non-conforme.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; *Email : prmp2djougou@gmail.com*, **cell : 01 58 77 36 44 (SP-PRMP) ; 01 55 27 79 06 (PRMP)** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 27/03/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58 77 36 44 (SP-PRMP) ; 01 55 27 79 06 (PRMP)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

Le Chef Cellule Djougou

__NB__ :

- ***Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.***
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine l'irrecevabilité de son offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage** au plus tard le 27/04/2025 à 09heures 00minute (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus,

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Les offres irrecevables pour d'autre motif seront également retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chaussée, Salle de Conférence n°2** le 17/04/2025 à 09 heure 30 minutes (heure locale).

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : ***six cent cinquante mille huit cent quarante-sept virgule quarante-six (650.847,46) F CFA.*** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

NB : La lettre de déclaration de garantie est acceptée si le soumissionnaire justifie du statut d'une micro, petite et moyenne entreprise conformément à l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20/03/2020 portant promotion et développement des MPME en République du Bénin par la production de l'attestation d'identification de son statut de la MPME. En cas de groupement, la production de cette attestation par l'une de ses entités est admise pour tout le groupement.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***cent-vingt (120)*** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet : ***Non-applicable.***

Fait à Djougou le, 25/03/ 2025.

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

COMMUNE DE DJOUGOU PRMP BORGOU - DEPARTEMENT

Hotonou F. ADJIGUI

7 Travaux de construction des infrastructures marchandes (clôtures des marchés de Toko-Toko et de Bougou) dans la Commune de Djougou

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Objet : Travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou

Référence SIGMAP : T_DST_101003

Avis n° : 012-2025/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 25/03/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29/01/2025.
2. La Commune de Djougou *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds ***PDIEM et FADeC Non Affecté,*** afin de financer le renforcement des infrastructures et équipements économiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou. BON A LANCER
3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation et repli du chantier ;
- Travaux de démolition ;
- Terrassement ;
- Fondation-Soubassement ;
- Maçonnerie – Béton et Béton Armé ;
- Travaux de menuiserie bois, aluminium et métallique ;
- Travaux de réalisation de charpente et couverture ;
- Enduits et Revêtements ;
- Travaux de plomberie ;
- Travaux d'équipements et de raccordement électrique ;
- Travaux d'adduction d'eau.

Les travaux sont répartis en deux lots à savoir :

- **Lot 1 :** Travaux de construction du portique d'entrée, de la guérite et d'un bloc de dix-sept (17) boutiques en matériaux locaux pour le marché de KOLOKONDE ;
- **Lot 2** : Travaux d'alimentation en eau potable et de construction d'un bloc de toilettes dans le marché de KOLOKONDE

NB : Les variantes seront prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

****

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil pour le lot 1 et être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de réalisation des forages ou travaux assimilés et travaux BTP ou génie civil pour le lot 2, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en copie simple de l'original dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;

❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 2021 et 2020) y compris l'année en cours (jusqu'à la veille du dépôt des offres) en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve)* ;

❖ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023, 2022, 202 1et 2020) y compris l'année en cours (jusqu'à la veille du dépôt des offres), avec satisfaction, au moins deux (02) marchés similaires, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché correspondant puis de sa page de signature **ou bien** les copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché correspondant puis de sa page de signature), équivalent à un montant cumulé des F CFA HT supérieur ou égal à : **67.162.268** pour le lot 1 et **10.731 207** pour le lot 2.

❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement : personnel clé*), les copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves de leurs expériences *(attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait).*

❖ Disposer d'au moins des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux.

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité d'un marché porte sur l'objet du marché, c'est-à-dire travaux de construction ou réhabilitation ou réfection d'infrastructures socioéconomiques ou d'infrastructures marchandes pour le lot 1 et travaux de construction ou réhabilitation ou réfection de forages ou d'adduction d'eau ou de poste d'eau pour le lot 2.

- Capacité financière :

****

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de

- **Soixante-deux millions six cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-trois (62.684.783) F CFA pour le lot1 ;**
- **Six millions quatre cent trente-huit mille sept cent vingt-quatre (6.438.724) F CFA pour le lot2,**

justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

NB : Seuls les banques et les organismes financiers habilités peuvent délivrer l'attestation de capacité financière aux candidats ou soumissionnaires.

Les compagnies d'assurance ne sont pas habilitées à délivrer ladite attestation. Toute attestation provenant de ces compagnies ne sera pas prise en compte.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

BON A LANCER

❖ Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine des travaux de BTP ou génie civil pour le lot 1 et être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de réalisation des forages ou travaux assimilés et travaux BTP ou génie civil pour le lot 2, justifié par son registre de commerce et de crédit mobilier et/ou ses statuts en copie légalisée ou en original ou en copie simple de l'original dont la reproduction certifiée conforme est interdite ;

❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les copies légalisées des expériences du personnel d'encadrement **justifiées par** les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs montants **ou bien** les copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature des marchés correspondants, seront prises en compte (*cf.* tableau 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

NB :

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement** (personnel clé) **doit être d'un montant HT de 67.162.268** F CFA pour le lot 1 et **10.731 207 F CFA** pour le lot 2. Au cas où soit le nombre, soit le montant des expériences similaires n'est pas atteint et les expériences générales et celles similaires du Directeur Technique et du Conducteur des travaux sont réunies, l'attestation des assurances des risques

****

professionnels est admise pour un montant de **cent trente-quatre millions trois cent vingt-quatre mille cinq cent trente-cinq (134.324.535)** F CFA pour le lot1 et **Vingt et un millions quatre cent soixante-deux mille quatre cent quatorze (21.462.414) F CFA** pour le lot 2.

- ❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ (*pour le personnel d'encadrement uniquement : personnel clé*), copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences à savoir copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait.

- ❖ Disposer d'au moins des matériels nécessaires pour l'exécution des travaux.

NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité d'un marché porte sur l'objet du marché, c'est-à-dire travaux de construction ou réhabilitation ou réfection d'infrastructures socioéconomiques ou d'infrastructures marchandes pour le lot 1 et travaux de construction ou réhabilitation ou réfection de forages ou d'adduction d'eau ou de poste d'eau pour le lot 2.

Le Chef Cellule Djougou

BON A LANCER

- Capacité financière :

  - ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de
    - **Soixante-deux millions six cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-trois (62.684.783) F CFA pour le lot1 ;**
    - **Six millions quatre cent quatre cent trente-huit mille sept cent vingt-quatre (6.438.724) F CFA pour le lot2.**

    justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

NB : Seuls les banques et les organismes financiers habilités peuvent délivrer l'attestation de capacité financière aux soumissionnaires. Les compagnies d'assurance ne sont pas autorisées à délivrer ladite attestation. Toute attestation provenant de ces compagnies ne sera pas prise en compte.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **six (06) mois** pour le lot 1 et **quatre (04) mois** pour le lot2.

NB :

- *Toutefois des délais compris entre 180 jours calendaires (06 mois) et 210 jours calendaires (07 mois) sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 210 jours est considérée non-conforme pour le lot1.*

****

- *Toutefois des délais compris entre 120 jours calendaires (04 mois) et 150 jours calendaires (05 mois) sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 150 jours est considérée non-conforme pour le lot2.*

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; *Email : prmp2djougou@gmail.com*, **cell : 01 58 77 36 44 (SP-PRMP) ; 01 55 27 79 06 (PRMP)** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 27/03/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58 77 36 44 (SP-PRMP) ; 01 55 27 79 06 (PRMP)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB :

- ***Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.***
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine l'irrecevabilité de son offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 au premier étage** au plus tard le 17/04/2025 à 09heures 00minute (heure locale). **Le défaut de présentation de**

****

l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : Les offres irrecevables pour d'autre motif seront également retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chaussée, Salle de Conférence n°2** le 17/04/2025 à 09 heure 30 minutes (heure locale). BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : ***un million trois cent quarante-trois mille deux cent quarante-cinq virgule trente-cinq (1.343.245,35) F CFA pour le lot 1 et deux cent quatorze mille six cent vingt-quatre virgule quatorze (214.624,14) F CFA pour le lot 2.*** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

NB : La lettre de déclaration de garantie est acceptée si le soumissionnaire justifie du statut d'une micro, petite et moyenne entreprise conformément à l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20/03/2020 portant promotion et développement des MPME en République du Bénin par la production de l'attestation d'identification de son statut de la MPME. En cas de groupement, la production de cette attestation par l'une de ses entités est admise pour tout le groupement.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***cent vingt (120)*** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Djougou le, 25/03/ 202.5

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

PRMP

Hotonou F. ADJIGUI

****

LA POSTE DU BÉNIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES

12 Code : E-001
Indice : A
Date : Juillet 2021
Page

1ère Entreprise Postale en Afrique subsaharienne Certifiée ISO 9001 :2015 et UPU

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A

Objet : Accord cadre à bon de commande pour l'achat de Consommables informatiques au profit de la Poste du Bénin pour la période 2025

Référence de l'AAO : *N° F_LPB SA_104954*

Avis n° : DAO N°002/PRMP/S-PRMP du .25./..03...../2025

LA POSTE DU BENIN SA BON A LANCER

Mode de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT/ NATIONAL
Technique : Accord cadre par bon de commande

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de **La Poste du Bénin S.A** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **14 mars 2025.**

2- **La Poste du Bénin** *a obtenu dans le cadre de son budget Autonome 2025* des fonds, afin de financer *son fonctionnement*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à l'**accord cadre à bon de commande pour l'achat de Consommables informatiques au profit de la Poste du Bénin pour la période 2025.***

3- La **Poste du Bénin** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des encres authentiques en Accord cadre par bon de commande pour la période de douze (12) mois** *en lot unique*. **La sélection aboutira au choix d'un mono attributaire. *Des variantes ne sont pas autorisées.*** Les bons de commande ne peuvent être émis que pendant la durée de validité de l'accord cadre. L'émission d'un nouveau bon de commande est subordonnée à l'exécution satisfaisante du bon de commande précédant.

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics* ; **Mr Brice AHOMAGNON Personne responsable des marchés publics de La Poste du Bénin, Tél : 96 58 27 93 ; prmp@laposte.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de LA POSTE DU BENIN SA sis au rez-de-chaussée de la Direction Générale zone portuaire – Cotonou 01 BP 8080** de ***08 heures 00 à 12 Heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes*** *(heures locales/* ***heure GMT+1).***

6- La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre mono attributaire d'une durée d'un (01) an non renouvelable, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution de chaque bon de commande à émettre est de un (01) mois à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

a- Pour les anciennes entreprises :

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Etre une entreprise d'Import-Export, d'Achat et de vente de consommable informatique justifiée par le Registre de Commerce;
- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023,2024) et de l'année en cours au moins **trois (03) marchés similaires** (la similarité s'appréciera en fonction : du montant du marché, au moins **quarante-sept millions quatre cent mille (47.400.000)** FCFA HT par marché et de la nature du marché « **acquisition d'encre ou consommable informatique** ») justifié par les copies légalisés des attestations de bonnes fins d'exécutions ou du procès-verbal de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), en tant qu'entrepreneur principal;
- Avoir les autorisations des fabricants ou les autorisations des distributeurs + copie du certificat de partenariat des fabricants au grossiste / concessionnaire concerné.

❖ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé au cours des **trois (03)** dernières années (2021, 2022, 2023), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins équivalent à **cent dix-huit millions cinq cent mille (118.500.000) FCFA**. Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres toute preuve (copie légalisée des quinze premières pages des états financiers certifiés avec les mentions de la Direction Générale des Impôts et du membre de l'Association des Experts Comptables et Comptables Agréés des trois dernières années : (2021, 2022, 2023) de leurs chiffres d'affaires.
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance démarrage éventuelle à hauteur de **quinze millions huit cent mille (15.800.000) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : les critères de qualification financière sont cumulatifs.

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence.

❖ **Capacité technique et expériences** :

- Etre une entreprise d'Import-Export, d'Achat et de vente de consommable informatique justifiée par le Registre de Commerce ;
- Avoir les autorisations des fabricants ou les autorisations des distributeurs + copie du certificat de partenariat des fabricants au grossiste / concessionnaire concerné ;
- Fournir, en lieu et place des attestations de bonne fin d'exécution de l'entreprise, les preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique à affecter à l'exécution du marché. Et fournir les pièces relatives aux expériences professionnelles « cv + diplôme + attestation de travail (les attestations de travail mentionneront les marchés et activités auxquels le membre du personnel a participé) + pièce d'identité (la pièce d'identité doit être valide à la date de dépôt des offres). Les marchés similaires seront d'une valeur de **quarante-sept millions**

LA POSTE DU BENIN SA
BOUAANGER

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 202

quatre cent mille (47.400.000) FCFA au moins par marché (au cours des trois dernières années 2022, 2023, 2024).

❖ **Capacité financière** :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quinze millions huit cent mille (15.800.000) FCFA,** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
- Fournir une assurance de risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à **cent quatre millions deux cent quatre-vingt mille (104.280.000) FCFA**.

NB : les critères de qualification financière sont cumulatifs.

Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers et bilan en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

LA POSTE DU BENIN S.A
BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..02../.04../2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de LA POSTE DU BENIN SA sis au rez-de-chaussée de la Direction Générale zone portuaire – Cotonou 01 BP 8080**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie Postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de LA POSTE DU BENIN SA sis au rez-de-chaussée de la Direction Générale zone portuaire – Cotonou 01 BP 8080 au plus tard le 24../..04../2025 à 10 heures 00 minutes heures locales/ heure GMT+1. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire à 24../04../2025 à 10 heures 30 minutes heures locales heure GMT+1.**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

lletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 20

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **neuf cent quarante-huit mille (948.000) *FCFA***. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 25 Mars 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

LA POSTE DU BENIN SA
La Personne Responsable des Marchés Publics
REPUBLIQUE DU BENIN

Brice AHOMAGNON

LA POSTE DU BENIN SA
BON A LANCER

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPFR_100823

Avis n° : 007/ADSC/ PRMP-DPFR/APM/SP-PRMP/2025 du 25 MARS 2025

Objet : Acquisition de petits matériels (mortiers, porte échantillon, supports de cristaux...) et de consommables (éthanol, isopropanol, acétone, papiers d'essuyage...) pour le déploiement des prestations de services au X Tech Lab par accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de petits matériels (mortiers, porte échantillon, supports de cristaux...) et de consommables (éthanol, isopropanol, acétone, papiers d'essuyage...) pour le déploiement des prestations de services au X Tech Lab par accord cadre à bon de commande sur deux (02) ans. La présente procédure est inscrite au Plan de Passation des Marchés de l'année 2025 sous la référence N° F_DPFR_100823.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les petits matériels et consommables nécessaire à la conservation des échantillons et au développement de protocoles nécessaires à la mise en œuvre des prestations de service au laboratoire du XTECH LAB. La liste desdits matériels et consommables se présente comme suit :

   - ***Pour le diffractomètre à monocristal*** : Cloche à vide en verre, avec platine pour vide munie de raccords électriques, Pompe à vide avec vacuomètre, Réfrigerateur, Lame de verre, Cristallisoir en pyrex, Huile pour pompe à palettes, Tube à vide Ø 5 x 15 mm (3m), Tube à vide Ø 8 x 15 mm (3m), MiTeGen / Bruker Small Molecule Crystallography Crystal Harvesting Starter Kit ;
   - ***Pour le Diffractomètre de poudre*** : Silicon powder for XRD line position and line profile (NIST standard reference material), Reference cements VDZ100a (CEM I) supplied together with the mean values of the round robin test, Reference cements VDZ200a (CEM II/B-M (S-LL) supplied together with the mean values of the round robin test,

Reference cements VDZ300a (CEM III/B)supplied together with the mean values of the round robin test, dessiccateur verre Duran a robinet a rodage 24/29 d.150mm ;

- ***Pour le Calorimètre différentiel à balayage CHIP DSC 100*** :
  Creusets en platine, Creusets en cuivre, Creuset standard en Aluminium avec couvercle 6x1,5mm 40µl (non sertissable), Creuset en Aluminium (40 µl, sertissable), Couvercle en aluminium percé pour creuset de 40 µl, Couvercle en aluminium non percé pour creuset de 40 µl.
- ***Pour le Microtomographe*** : Scie de carreleur électrique 228 CYCLONE ATDV, Cire dentaire (dental wax).
- ***Pour le Réacteur (Discorver 2) de synthèse par micro-ondes*** : Micro-barreau aimanté (micro stir bar) du réacteur de synthèse Discorver 2., Flacon en verre pyrex de 35 mL du réacteur de synthèse Discorver 2 , Flacon en verre pyrex de 10 mL du réacteur de synthèse Discorver 2 , Barreau aimanté en terre rare du réacteur de synthèse Discorver 2 , Flacon intérieur de 35 mL en Téflon (Téflon PFA Liner for 35 mL) pour les flacons en verre pyrex réacteur de synthèse Discorver 2, Flacon de 100 mL, Couvercles pour flacons de 35, 80, et 100 mL avec joint TFM septa du réacteur de synthèse Discorver 2 , Couvercles pour flacons de 10 mL avec joint TFM septa du réacteur de synthèse Discorver 2 , Flacon en quartz de 35 mL de synthèse sous pression du réacteur de synthèse Discorver 2 ;
- ***Les Consommables sont*** : Alcool éthylique 96° (ethanol 96°), Alcool Isopropylique, Acétone, Papier d'essuyage pure ouaté 21.5 x 25 cm - 500 Feuilles, Gel de silice coloré pour dessiccateur, Quartz en poudre, Etiquettes blanches polyvalente, Entonnoir à transvaser en polypropylène, Marqueurs de laboratoire, Gants à main à usage unique taille S, M, L et XL.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande peut varier d'un (01) à deux (2) mois en fonction de la commande effectuée.

A l'issue de la présente DRP, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le fournisseur retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder deux (02) ans.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans la fourniture et/ou la distribution des équipements, consommables, réactifs et produits de laboratoire de recherche ou de laboratoire médical, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur, prestataire ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année 2025 en cours, au moins **un (01) marché relatif à la fourniture de consommables, réactifs ou équipements de laboratoire d'un montant minimum de douze millions (12 000 000) Francs CFA HT** qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé pour l'essentiel.

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

- Fournir l'autorisation d'importation ou de vente d'équipements et consommables de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des plis (agrément du Ministre de la Santé pour l'autorisation de vente des équipements, réactifs et accessoires médico-techniques) ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au distributeur concerné pour les consommables du calorimètre différentiel à balayage CHIP DSC 100, et le réacteur de synthèse par les micro-ondes Discorver 2.

NB : Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un chiffre d'affaire annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (10 169 491) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) Francs CFA.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans la fourniture et/ou la distribution des équipements, consommables, réactifs et produits de laboratoire de recherche ou de laboratoire médical, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir l'autorisation d'importation ou de vente d'équipements et consommables de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des plis (agrément du Ministre de la Santé pour l'autorisation de vente des équipements, réactifs et accessoires médico-techniques) ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au distributeur concerné pour les consommables du calorimètre différentiel à balayage CHIP DSC 100, diffractomètre de poudre et le réacteur de synthèse par les micro-ondes discorver 2.

NB : Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.

- Disposer d'un personnel ayant participé à la livraison et l'installation de matériels de laboratoire lors de l'exécution d'au moins **un (01) marché relatif à la fourniture de consommables, réactifs ou équipements de laboratoire.**

BON A LANCER CCMP/PR

Fournir le CV ainsi que les preuves des expériences du personnel proposé.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) Francs CFA ;**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des fournitures à partir de l'émission d'un bon de commande peut varier d'un (01) mois à trois (3) mois en fonction de la commande effectuée.

A l'issue de la présente DRP, un accord cadre à bons de commande sera signé avec le fournisseur retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder deux (02) ans.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, sis au quartier DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter **du** 27 MARS 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique

scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, sis au quartier à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le** 10 AVR 2025 **à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, sise au quartier DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le** 10 AVR 2025 **à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-neuf (203 389) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 25 MARS 2025

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

République du Bénin
****

Présidence de la République
****

Agence de Développement de Sèmè City
****

SÈMÈ CITY

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Structure : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Objet : Sélection de consultants individuels pour assurer l'animation du SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert, par accord cadre à contrat subséquent sur deux (02) ans.

BON A LANCER
CCMP/PR
26 MARS 2025

Référence SIGMAP du marché : PI_DPIO_100833

Avis N° 009../ADSC/PRMP-DPIO/SP-PRMP/2025 du 26 MARS 2025

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources de l'État, afin de financer le projet SÈMÈ CITY, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection de consultants individuels pour assurer l'animation du SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert, par accord cadre à contrat subséquent sur deux (02) ans.
3. La présente procédure vise la sélection de cinq (05) consultants individuels pour la mise en œuvre des activités d'animation au profit des porteurs de projets et usagers du SCOP.

   La présente procédure est répartie en deux (02) lots libellés comme suit :

   - lot N°1 : Sélection de quatre (04) consultants individuels de profils CAO/FAO, IOT, fabrication numérique, textile numérique ;
   - lot N°2 : Sélection d'un (01) consultant individuel UX/UI & communication digitale.

NB : on entend par CAO : Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et FAO : Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO)

Les deux termes UX et UI, signifiant respectivement User Experience (expérience utilisateur) et User Interface (interface utilisateur).

Les consultants auront pour mission de dynamiser l'écosystème du TechIMA en facilitant l'accès aux équipements, en accompagnant les projets innovants et en renforçant la visibilité et le rayonnement du SCOP.

Plus spécifiquement, les consultants recrutés devront :

- Faciliter l'accès et l'utilisation des équipements du SCOP et accompagner les usagers dans leurs projets d'innovation ;
- Organiser et animer des ateliers spécialisés en prototypage rapide, design interactif, UX/UI et communication digitale ;
- Dynamiser la communication digitale en produisant du contenu engageant pour les réseaux sociaux et en valorisant les événements.
- Accroître la visibilité et le rayonnement du SCOP à travers des actions stratégiques, du networking et des collaborations avec des partenaires ;
- Positionner le SCOP comme un hub incontournable de l'innovation en Afrique de l'Ouest, en renforçant sa notoriété auprès des startups, des institutions et des investisseurs ;
- Créer une dynamique communautaire forte en impliquant les différents acteurs de l'écosystème (makers, chercheurs, entrepreneurs, étudiants, etc.) ;

BON A LANCER CCMP/PR

4. Le délai de réalisation de la mission est de deux (02) ans maximums pour chacun des lots. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre pluri attributaire. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par la signature de contrats subséquents d'une durée d'exécution de douze (12) mois conformément aux dispositions de l'article 41 de la Loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

5. Les candidats individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ ou les contrats antérieurs en relation avec le domaine des prestations).

6. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées pour chacun des lots, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

7. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans les tableaux des critères de sélection.

8. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des notes obtenues par les candidats pour chacun des lots.

   Pour chaque lot, les candidats le plus qualifiés (suivant l'ordre de classement) et inscrits sur la liste restreinte seront invités individuellement à la négociation du marché (tenant compte de la liste restreinte). En cas d'échec des négociations avec un consultant présélectionné, le consultant suivant immédiatement sera invité à son tour à la négociation jusqu'à l'épuisement de la liste ou l'identification des consultants qualifiés.

L'Autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement aux négociations.

9. La présélection pour chaque lot tiendra compte des critères ci-après :

- ***Lot N°1 : Sélection de quatre (04) consultants individuels de profils CAO/FAO, IOT, fabrication numérique, textile numérique***

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 dans l'un des domaines ci-après : gestion, informatique, économie, marketing stratégie, droit ou tout autre domaine pertinent équivalent : **25 points**	Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. **Expériences générales pour la mission à partir de la première mission du consultant**	30	- Avoir au moins deux (02) ans d'expérience générale en prototypage rapide de produits, en CAO et FAO : **30 points** - Expérience comprise entre un (01) an et 2 ans en prototypage rapide de produits, en CAO et FAO : **15 points** - Moins d'un an d'expérience en prototypage rapide de produits, en CAO et FAO : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Expériences spécifiques dans le domaine de la mission :**	45	- **Sous-critère 3-1 : 12 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission prouvée en prototypage rapide de produits, en CAO et FAO, ayant mis en œuvre les compétences suivantes : Conception en 3D avec un logiciel libre ou payant spécialisé en CAO et FAO et Préparation et lancement de fabrication sur des imprimantes 3D - **Sous-critère 3-2 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission prouvée en prototypage rapide de produits, en CAO et FAO, ayant mis en œuvre la maîtrise les outils numériques liés au textile numérique (broderie numérique, impression textile, découpe laser sur textile). : - **Sous-critère 3-3 : 07 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission prouvée en animation d'activités de découverte et de promotion sur au moins	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).

BON A LANCER CCMP/PR

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		UX/UI - **Sous-critère 3-5 : 06 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission prouvée sur l'organisation et l'animation d'activités de réseautage (workshops, masterclasses, hackathons, afterworks) : - **Sous-critère 3-6 : 04 points** Avoir menor des activités entrepreneuriales ou de freelance dans n'importe quel domaine	Joindre la preuve de l'exécution d'une mission en qualité d'entrepreneure ou de freelance **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
TOTAL	**100**		

BON A LANCER CCMP/PR

10. La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, les consultants ayant réalisés le plus de missions spécifiques seront privilégiés.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessous : Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052", à Cotonou, tél : (+229) 21 36 88 15, E-mail : sc.prmp@semecity.com, et prendre connaissance du document d'avis à manifestation d'intérêt au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 8h 30 minutes à 12h 30 et de 14h à 17h 30 minutes.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....27 MARS 2025.....2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.prmp@semecity.com .Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que la candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou au plus tard **le** 07 AVR 2025 à 10 heures 00 minute.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ADSC sise au rez de chaussée **le** 07 AVR 2025 à 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

BON A LANCER CCMP/PR

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité Contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Fait à Cotonou le, 26 MARS 2025

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

SÈMÈ CITY

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

BON A LA... CCMP/PR

Structure : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Objet : Sélection de trois (03) formateurs pour assurer les sessions de formations en langue, par accord cadre à contrat subséquent sur trois (03) ans.

Référence SIGMAP du marché : PI_UPR_100693

Avis N° ..019../ADSC/PRMP-UPR/SP-PRMP/2025 du 26 MARS 2025

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources de l'État, afin de financer le projet SÈMÈ CITY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection de trois (03) formateurs pour assurer les sessions de formations en langue, par accord cadre à contrat subséquent sur trois (03) ans.
3. La présente procédure vise à sélectionner trois (03) formateurs pour mettre en place un dispositif efficace et innovant d'enseignement de la langue anglaise dans le centre de langue de l'ADSC.

   Plus spécifiquement, les consultants recrutés devront :

   - Accompagner les apprenants dans leurs objectifs de mise à niveau en anglais général et anglais spécialisé ;
   - Accompagner les apprenants dans leurs objectifs d'acquisition des tests d'anglais des affaires ;
   - Contribuer à la bonne marche du Centre de langues.
4. Le délai de réalisation de la mission est trois (03) ans maximums. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre pluri attributaire. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par la signature de contrats subséquents d'une durée d'exécution de douze (12) mois conformément aux dispositions de l'article 41 de la Loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.
5. Les candidats individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations notamment les diplômes, les références professionnelles concernant

l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ ou les contrats antérieurs en relation avec le domaine des prestations).

6. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
7. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans les tableaux des critères de sélection.
8. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des notes obtenues par les candidats.

Les candidats le plus qualifiés et inscrits sur la liste restreinte seront invités à la négociation du marché. En cas d'échec des négociations avec un consultant présélectionné, le consultant suivant immédiatement sera invité à son tour à la négociation jusqu'à l'épuisement de la liste.

L'Autorité Contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement aux négociations.

9. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	↓ Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins : **05 points** ↓ Être titulaire d'un diplôme/certificat spécifique à l'enseignement de la langue anglaise type CELTA, TEFL, TESOL : **15 points** ↓ Être titulaire d'une attestation ou d'un certificat justifiant la participation à des activités de maitrise de parole en public ou leadership (Tedx, Toastmasters ou équivalent) : **5 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Copie d'un diplôme/certificat /attestation ou tout autre document tenant lieu de la preuve du niveau requis - Copie du certificat /attestation y relatif.

10. La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, les consultants ayant réalisés le plus de missions spécifiques seront privilégiés.

On entend par missions spécifiques, les missions réalisées en qualité de formateur de langues au profit d'une institution académique ou d'une organisation éducative.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessous : Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052", à Cotonou, tél : (+229) 21 36 88 15, E-mail : sc.prmp@semecity.com, et prendre connaissance du document d'avis à manifestation d'intérêt au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 8h 30 minutes à 12h 30 et de 14h à 17h 30 minutes.

Les manifestations d'Intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....27 MARS 2025.....2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.prmp@semecity.com .Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que la candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou au plus tard **le** 08 AVR 2025 _____ à 10 heures 00 minute.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents,

à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ADSC sise au rez de chaussée **le** 08 AVR 2025 à 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité Contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Fait à Cotonou le, 08 AVR 2025

Mondoukpè W. FADONOUGBO
PRMP/ADSC

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPSI_100635

Avis n° : ..098../ADSC/PRMP-DPSI/APM/SP-PRMP/2025 du 26 MARS 2025

Objet : Acquisition et installation d'une pompe à incendie et pièces de rechange pour les systèmes de plomberie de l'agence

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le vendredi 28 février 2025.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installation d'une pompe à incendie et pièces de rechange pour les systèmes de plomberie de l'agence.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements ci-après :
   - Un (01) surpresseur incendie équipée de deux (02) pompes.
   - Deux (02) garnitures mécaniques pour pompe sanitaire GRUNDFOS de type CR15-5 A-A-A –E- HQQE ;
   - Quatre (04) contacteurs manométriques bipolaires ;
   - Un (01) clapet- crépine avec obturateur inox DN 80 à bride ;
   - Un (01) clapet- crépine inox DN 65 à bride.

Le Fournisseur devra également procéder à l'installation et la mise en service des deux systèmes de plomberie.

NB : L'installation existante est composée de pompes GRUNDFOS CR15-5. Le soumissionnaire peut proposer d'autres marques de pompe et d'accessoires (garnitures, etc) mais en prenant en compte dans son offre (sur les prix proposés) toutes les modifications de l'installation existante qu'impliquerait la mise en service des nouveaux équipements proposés.

BON A LANCER COMPLET

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Les caractéristiques indiquées dans la DRP sont des caractéristiques minimales exigées. Toute caractéristique supérieure serait acceptée.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrés au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou dans un délai de trois (03) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
CCMP/PR

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée en plomberie, BTP, hydraulique ou tout autre domaine équivalent justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année 2025 en cours au moins **deux (02) marchés relatifs à la fourniture et l'installation d'équipements de plomberie (pompes, garnitures, etc.) dont l'un d'un montant minimum de dix-sept millions (17 000 000) Francs CFA HT** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel.
- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné.

  NB : le Comité d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité de cette pièce par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.
- Disposer d'un personnel clé avec les qualifications ci-après : Technicien supérieur en hydraulique (BAC +2 ou 3 en hydraulique) avec cinq (05) ans d'expérience professionnelles à compter de l'année d'obtention du diplôme et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'installation et/ou la maintenance de système de plomberie.

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) Francs CFA**, qui

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) et ;

- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) Francs CFA.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique**

- Être une structure spécialisée en plomberie, BTP, hydraulique ou tout autre domaine équivalent justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure ;
- Fournir la preuve d'un service après-vente ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ou concessionnaire concerné.

  NB : le Comité d'Ouverture et d'Evaluation se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces par tout moyen et de rejeter une offre en cas de production de faux documents.
- Disposer d'un personnel clé avec les qualifications ci-après : Technicien supérieur en hydraulique (BAC +2 ou 3 en hydraulique) avec sept (07) ans d'expérience professionnelles à compter de l'année d'obtention du diplôme et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur l'installation et/ou la maintenance de système de plomberie. L'un des marchés présentés devra être d'un montant minimum de **dix-sept millions (17 000 000) Francs CFA HT.**

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé.

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels ;
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en

BON A LANCER CCMP/PR

financement du marché : **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) Francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution du marché est de **(03) mois**.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter **du** 27 MARS 2025. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le** 10 AVR 2025 **à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER CCMP/PR

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le** 10 AVR 2025 **à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (254 237) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Une visite de site obligatoire est prévue. Le prestataire prendra lors de la visite, toutes les informations nécessaires pour garantir l'installation des équipements conformément aux règles de l'art et rendre fonctionnel l'ensemble du système.

La visite de site est prévue pour **le** 07 AVR 2025 **à 10 heures précises** dans les locaux de l'Agence.

Fait à Cotonou, le 26 MARS 2025

BON A LANCER CCMP/PR

Mondoukpè H. FADONOUGBO

PRMP/ADSC

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA

Objet : Recrutement d'une régie pour une campagne d'affichage sur panneaux publicitaires dans tout le Bénin trois (03) Lots.

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

Référence de l'AAO : S_DCM_101251

Avis n° : 003/LNB/DG/PRMP/SPMP du 24 Mars 2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A révisé et publié sur le portail web des marchés publics le 21 mars 2025.

2. La *LOTERIE NATIONALE* DU BENIN SA a prévu dans le cadre de son budget exercice 2025 des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement d'une régie pour une campagne d'affichage sur panneaux publicitaires dans tout le Bénin réparti en trois (03) lots.

3. La LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour une campagne d'affichage sur panneaux publicitaires dans tout le Bénin réparti en trois (03) lots ci-après :

- Lot 1: impression et pose sur les panneaux: pylônes de 81m², caissons de 37,5m², 54m², panneaux de 18 m² à Porto-Novo dans l'Ouémé-Plateau ;

- Lot 2 : impression et pose sur panneaux de 12m², 18m² et 2m² - bannières du candélabre à Cotonou, Mono-Couffo, Zou-Collines et Borgou-Alibori, Atacora-Donga ;

- Lot 3 : impression et pose sur panneaux au niveau des péages d'**Ékpê**, **Ouidah** et de **Diho.**

Un candidat peut soumissionner à tous les lots et peut être attributaire de l'ensemble des lots s'il dispose des qualifications requises.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse *mail : secretariatprmp@lnb.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse sis au 4ème étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la Loterie Nationale du Bénin S.A de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ Exigences techniques et expériences :

- être une entreprise spécialisée dans le domaine de la régie publicitaire justifiée par le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;

- fournir la preuve de l'autorisation d'exploitation délivrée par la mairie de la localité en cours de validité, ou la preuve de paiement des redevances, ou le contrat gérance des supports d'affichage (pylônes, caissons, panneaux et bannières) en cours de validité.

- avoir effectivement exécuté avec entière satisfaction au moins deux (02) marchés similaires en nature (régie publicitaire) et en montant égal au moins à :

  - lot 1 : **trente-un millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (31 779 661) F CFA hors taxes** par marché au cours des trois (03) années (2022,2023,2024) et de l'année en cours ;

  - lot 2 : **trente-un millions sept cent soixante dix-neuf mille six cent soixante-un (31 779 661) F CFA hors taxes** par marché au cours des trois (03) années (2022,2023,2024) et de l'année en cours ;

  - lot 3 : **cinquante millions huit cent quarante sept mille quatre cent cinquante huit (50 847 458) F CFA hors taxes** par marché au cours des trois (03) années (2022,2023,2024) et de l'année en cours ;

Ces marchés doivent être justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux accompagnés des copies des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

➢ Exigences financières :

Pour le lot 1 :

- justifier d'un chiffre d'affaires moyen au moins égal à **soixante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (63 559 322) F CFA** sur la base des états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et certifiés par la Direction Générale des Impôts ;
- disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Pour le lot 2 :

- justifier d'un chiffre d'affaires moyen au moins égal à **soixante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (63 559 322) F CFA** sur la base des états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et certifiés par la Direction Générale des Impôts ;
- disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **quatorze millions cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (14 124 294) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Pour le lot 3 :

- justifier d'un chiffre d'affaires moyen au moins égal à **cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) F CFA** sur la base des états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et certifiés par la Direction Générale des Impôts ;

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

- disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : les deux critères de qualification ci-dessus sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- être une entreprise spécialisée dans le domaine de la régie publicitaire justifiée par le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;
- Fournir la preuve de l'autorisation d'exploitation délivrée par la mairie de la localité en cours de validité, ou la preuve de paiement des redevances, ou le contrat gérance des supports d'affichage (pylônes, caissons, panneaux et bannières) en cours de validité.
- disposer d'un personnel d'encadrement distinct tel que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Exigences financières :**

- disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

  - lot 1: **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

  - lot 2: **quatorze millions cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (14 124 294) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

  - lot 3: **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

- fournir les justificatifs requis des capacités financières, notamment le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrits au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- fournir une assurance risques professionnels d'un montant de :

- lot 1: **soixante-neuf millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (69 915 254) F CFA ;**
- lot 2: **soixante-neuf millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (69 915 254) F CFA ;**
- lot 3 : **cent onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (111 864 407) F CFA.**

NB : les trois critères de qualification ci-dessus sont cumulatifs.

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de :

Lot 1 : cinq (05) mois ;

Lot 2 : neuf (09) mois ;

Lot 3 : douze (12) mois.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du.....31/03/2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) Sis au quatrième (04ème) étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. **Les offres sont rédigées en langue française** et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe (sous pli fermé) unique, conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) Sis au quatrième (04ème) étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN** au plus tard le .....22/04/2025..... à...10.heures 00 minutes. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA **sis au cinquième (05ème) étage** le.....22/04/2025.....à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de:

- lot 1: six cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (635 593) FCFA ;
- lot 2: six cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (635 593) FCFA ;
- lot 3: un million seize mille neuf cent quarante-neuf (1 016 949) FCFA.

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix* (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

NB: l'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 22 du code des Marchés Publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

La Personne responsable des marchés publics,

Nassiratou SAMON



Rubrique

Constitution de liste restreinte

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport
: 10 BP 250 Cotonou
(229) 21 32 38 43; Fax: 21 32 41 88
Web: www.enseignementsecondaire.gouv.bj

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MONO

LISTE DES POTENTIELS CANDIDATS RETENUS POUR LA PASSATION DES MARCHES DE DEMANDE DE COTATION ET DE SEUIL DE DISPENSE AU TITRE DE LA GESTION 2025

Lokossa, le 05 mars 2025

N°F321/DDESTFP-M/MESTFP/SPAF/SD

Après dépouillement et analyse des dossiers des candidats, les prestataires dont les noms suivent sont retenus et ceux dans les domaines choisis pour la constitution de la liste des prestataires potentiels pour la passation des marchés de demandes de cotations et de seuils de dispenses au titre de la gestion 2025 selon la répartition dans le tableau ci-après:

Date de dépôt des dossiers	N° d'ordre	Etablissements(ETS)/Societé (STE)	Domaine de compétence			Contacts
			Fournitures	Travaux	Services	
03/02/2025	1	**ETS VINCI ET FILS**	Oui	Oui	Oui	01 97 69 57 37/01 95 40 80 92
03/02/2025	2	**ETS CATEF**	Oui	Non	Oui	01 95 56 73 69
03/02/2025	3	**ETS KS AKOUAVI ET FILS**	Oui	Non	Oui	01 95 45 10 32
03/02/2025	4	**STE REINES DES GRACES**	Oui	Oui	Oui	01 66 07 16 60/01 97 41 47 08
03/02/2025	5	**ETS Z TECHNOLOGIE**	Oui	Oui	Oui	01 97 46 72 48

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

03/02/2025	6	STE BEHMAX	Oui	Oui	Oui	01 50 50 76 77
03/02/2025	7	STE BS DON DE DIEU	Oui	Oui	Oui	01 97 71 78 95
03/02/2025	8	ETS VIVIFRED	Oui	Oui	Non	01 97 63 97 70/01 94 00 82 81
03/02/2025	9	ETS TRIOMPHE EXPERTISE	Oui	Oui	Non	01 97 74 65 32
03/02/2025	10	ETS LE PRESTIGE	Oui	Oui	Oui	01 96 58 06 69
03/02/2025	11	STE ORA ET LABORA PLUS	Oui	Non	Non	01 95 18 84 32
03/02/2025	12	STE TH ET J SERVICES	Oui	Non	Non	01 57 29 94 19
03/02/2025	13	STE OPTIMUM TRANSAC GLOBAL	Oui	Non	Non	01 97 77 31 68
03/02/2025	14	STE TH ET J SERVICES	Oui	Oui	Non	01 57 29 94 19
04/02/2025	15	STE HOUEMAHOU SARL	Oui	Oui	Oui	01 97 74 59 71/01 44 17 28 98
04/02/2025	16	ETS DPA BUSINESS	Oui	Oui	Oui	01 67 38 35 68/01 63 14 24 15
04/02/2025	17	STE SOYEMA SARL	Oui	Oui	Oui	01 95 90 61 51/01 44 64 58 18

04/02/2025	18	**STE GA SECURITE**	Oui	Non	Oui	01 95 90 61 51/01 44 64 58 18
05/02/2025	19	**ENTREPRISE GSC**	Oui	Oui	Oui	01 94 99 30 30/01 97 63 50 75
05/02/2025	20	**STE AFRICA BISINESSS CONCEPT SARL**	Oui	Non	Oui	01 94 42 11 11
05/02/2025	21	**STE SOMINC SARL**	Oui	Non	Oui	01 95 20 63 65
10/02/2025	22	**ETS DM DIEU DE GRACE**	Oui	Oui	Non	01 69 24 23 98
12/02/2025	23	**STE UNITED SECURITY SERVICES SARL BENIN**	Non	Non	Oui	01 66 03 07 07
12/02/2025	24	**STE LA VIPERE SECURITY**	Non	Non	Oui	01 95 38 58 67/01 64 10 20 10
12/02/2025	25	**STE GROUPE INTELLIGENCE SYSTÈME ASSISTANCE**	Non	Non	Oui	01 96 92 63 46/01 95 21 42 49
12/02/2025	26	**STE ENODIA SARL**	Oui	Oui	Oui	01 65 06 14 10
12/02/2025	27	**ETS ASSAINISSEMENT MULTI SERVICES**	Oui	Oui	Oui	01 97 22 54 28
12/02/2025	28	**ETS 3 NEL SERVICES**	Oui	Oui	Non	01 97 58 13 59

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

12/02/2025	29	**STE EAPHY SARL**	Non	Non	Oui	01 95 79 28 07
12/02/2025	30	**SOCIETE D'HYDROLIQUE, DE BATIMENTS ET DE TRAVAUX PUBLICS**	Oui	Oui	Non	01 67 53 38 28
12/02/2025	31	**ETS GTMAR**	Oui	Oui	Non	01 97 80 90 24
12/02/2025	32	**ETS DM DIEU D'ABORD**	Oui	Oui	Non	01 51 27 02 27
12/02/2025	33	**STE AGENCE BENIN EXPERTISES ET CONSEILS SARL**	Oui	Non	Non	01 97 99 38 85
12/02/2025	34	**STE BLC SARL**	Oui	Non	Non	01 97 58 88 59

Le Directeur

Dr Dr Carlos Emery Hyacinthe ATOUN

Directeur Départemental des Enseignements Secondaire, Technique et de la Fonction Professionnelle du Mono

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

MAIRIE D'ABOMEY
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRETARIAT EXECUTIF

BP : 07 Abomey
Tél : 01 97 37 28 68
E-mail : abomeymairie@gmail.com
Facebook : Mairie d'Abomey
Play store : Communes229

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION DES MARCHES DE TRAVAUX, FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES A LA MAIRIE D'ABOMEY AU COURS DE L'ANNEE 2025.

(Liste globale annuelle 2025)

AMI N° 12A/01/MA/SE/PRMP/SPMP/2025 du 04/02/2025

RESULTAT DES AMI

Février 2025

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA LISTE DES PRESTATAIRES DE LA MAIRIE D'ABOMEY PAR DOMAINE D'ACTIVITES POUR LES DEMANDES DE COTATION AU COURS DE L'ANNEE 2025

LISTE ANNUELLE REPERTOIRE UNIQUE 2025

N° D'ORDRE	DOMAINE D'ACTIVITES	ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES		OBSERVATIONS
		PERSONNE MORALE	PERSONNE PHYSIQUE	
	I- LES ACQUISITIONS			
1.	FOURNITURES ET CONSOMMABLES DE BUREAU	1- 2MG SERVICES PLUS 2- DONAN MAHUDEMIN 3- LES AS DU BTP 4- ALCILE SERVICE BTP 5- ETS SUCCES PLUS 6- ETEC CONSTRUCTION 7- D&PARTNERS 8- GIMS 9- SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 10- ETS ELOGE STORE 11- GEL TELECOM 12- SOCIETE SICONEC SARL 13- DUNIS PLUS 14- EYRAM PLUS 15- SOCIETE LES 2F 16- ABAKE BTP SERVICES 17- FMC 18- SOCIETE GEB 19- ETS MOQOM SERVICES 20 -ETS ADIGNON AFRIC 21 – SOCIETE SOSPO SARL 22 – LINKWELL DIGITAL 23 – NICE MAN		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

		24 – SOCIETE PREFERE BTP 25 – ETS LGEB 26 – ETS SOUS LA LUMIERE 27 – SOCIETE KETHER NEGOCES 28 – SOCIETE ACHAK		
2.	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES	1- 2MG SERVICES PLUS 2- DONAN MAHUDEMIN 3- ALCILE SERVICES PLUS 4- ETS SUCCES PLUS 5- ETEC CONSTRUCTION 6- D& PARTNERS 7- GIMS 8- SOCIETE WOLD ENERGY TECHNOLOGY SARL 9- CDJ ET C SERVICES 10-ALL SERVICES (ZAJ) 11- MAPELI 12-SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 13-ETS ELOGE STORE 14-GEL TELECOM 15-SOCIETE SICONEC SARL 16-DUNIS PLUS 17-EYRAM PLUS 18-SOCIETE PLANETECH SARL 19-SOCIETE LES 2F 20 – ABAKE BTP SERVICES 21 – SOCIETE ESPACES D'ARC SARL 22 – SOCIETE GEB 23 – ETS MAQOM SERVICES 24 – ETS ADIGNON AFRIC 25 – SOCIETE SOSPO SARL 26 – LINKWELL DIGITAL 27 – NICE MAN		

		28 – SOCIETE PREFERE BTP 29 – ETSC LGEB 30 – ETS SOUS LA LUMIERE 31 – SOCIETE KETHER NEGOCES 32 – SOCIETE ACHAK		
3.	MOBILIERS DE BUREAUX	1- ALCILE SERVICES PLUS 2- ETS SUCCES PLUS 3- ETEC CONSTRUCTION 4- SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 5- ETS ELOGE STORE 6- GEL TELECOM 7- DUNIS PLUS 8- EYRAM PLUS 9- SOCIETE LES 2F 10-ABAKE BTP SERVICES 11- FMC 12-SOCIETE GEB 13-ETS MAQOM SERVICES 14-ETS ADIGNON AFRIC 15-SOCIETE SOSPO SARL 16-LINKWELL DIGITAL 17-NICE MAN 18-ETS LGEB 19-ETS SOUS LA LUMIERE 20 – SOCIETE ACHAK		
4.	EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS	1- WOLD ENERGY TECHNOLOGY SARL 2- SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 3- GEL TELECOM 4- DUNIS PLUS 5- SOCIETE LES 2F 6- ABAKE BTP SERVICES 7- SOCIETE GEB 8- ETS MAQOM SERVICES		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

		9- ETS ADIGNON AFRIC 10- ETS LGEB 11- ETS SOUS LA LUMIERE 12- SOCIETE KETHER NEGOCES 13- SOCIETE ACHAK		
5.	MATERIEL ROULANT	1- SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 2- GEL TELECOM 3- EYRAM PLUS 4- SOCIETE GEB 5- ETS MAQOM SERVICES 6- ETS ADIGNON AFRIC 7- ETS LGEB 8- ETS SOUS LA LUMIERE 9- SOCIETE ACHAK		
6.	PIECES DETACHEES, PNEUMATIQUES ET BATTERIES	1- SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 2- ETS ELOGE STORE 3- GEL TELECOM 4- SOCIETE GEB 5- ETS MAQOM SERVICES 6- ETS ADIGNON AFRIC 7- ETS LGEB 8- ETS SOUS LA LUMIERE 9- SOCIETE ACHAK		
		II- LES PRESTATIONS DE SERVICES		
1.	MAINTENANCE DE BATIMENT/ FROID/ELECTRICITE	1. MEGALUX INTER SARL 2. 2MG SERVICES PLUS 3. DONAN MAHUDEMIN 4. LES AS DU BTP 5. ETS SUCCES PLUS 6. ETEC CONSTRUCTION		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

		7. SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 8. GEL TELECOM 9. SOCIETE PLANETECH SARL 10. PREFERE PLUS 11. ORDI'SOL GROUP		
2.	MAINTENANCE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES	1. MEGALUX INTER SARL 2. 2MG SERVICES PLUS 3. DONAN MAHUDEMIN 4. LES AS DU BTP 5. SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 6. GEL TELECOM 7. SOCIETE SOSPO SARL 8. WORLD CONTROL 9. ORDI'SOL GROUP		
3.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE MATERIELS ROULANTS	1. MEGALUX INTER SARL		
4.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE MATERIELS ROULANTS (PETITES REPARATIONS – MOTOS)	1. MEGALUX INTER SARL		
5.	ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE BATIMENTS	1- MEGALUX INTER SARL 2- SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 3- ETS ELOGE STORE 4- GEL TELECOM 5- EYRAM PLUS		
6.	SECURITE ET GARDIENNAGE	1- SOCIETE LOUP SECURITY		
1.	SERVICES D'IMPRIMERIE ET ARTICLES	1. MEGALUX INETER SARL 2. IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC		

	PUBLICITAIRES (DEPLIANTS-CARTES DE VŒUX, ETC) ET AUTRES	3. *D&PARTNERS* 4. *GIMS* 5. *FMC*		
2	*SOLUTIONS INFORMATIQUES (PRESTATIONS D'APPUI)*	*1. SOCIETE SOSPO SARL* *2. LINKWELL DIGITAL* *3. NICE MAN* *4. ORDI'SOL*		
3	*SERVICES TRAITEURS-PATISSERIE /RESTAURATION*	1. *MEGALUX INTER SARL* 2. *WOLD ENERGY TECHNOLOGY SARL* 3. *EYRAM PLUS*		
4	*PHOTOGRAPHIE*	*1 – MEGALUX INTER SARL*		
5	PRESTATIONS D'HOTEL ET DE RESTAURATION	*1. MEGALUX INTER SARL* *2. EYRAM PLUS*		
3.	ASSURANCE/COURTAGE			
4.	AUTRES	*1 – SOCIETE LOUP SECURITY* *(Livraison et pose des caméras de surveillance, Livraison de matériels audio visuels et de télécommunication, Prestation de câblage et maintenance de réseau d'énergie, informatiques et téléphoniques)*		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

	III- PRESTATIONS INTELLECTUELLES (Consultant individuel et cabinet de consultants)			
	I-			
	ETUDE ET CONTRÔLES TECHNIQUES/ETUDES ET RECHERCHES	1. 2MG SERVICES PLUS 2. DONAN MAHUDEMIN 3. LES AS DU BTP 4. ALCILE SERVICES BTP 5. ETS SUCCES PLUS 6. ETEC CONSTRUCTION 7. ZANNOUN Victorine S. 8. K2 ARCHITECTES INTERNATIONAL 9. KZ ARCHITECTES ET ASSOCIES 10. LINKWELL DIGITAL 11. NICE MAN 12. ADEQUAT 13. MC EQUILIBRE 14. SOCIETE ACTI SARL 15. HORIZON INNOVATECH 16. BTC QUATITY CORP 17. PREFERE PLUS 18. SOCIETE PREFERE BTP		
	ENQUETES/APPUI CONSEILS/ ASSISTANCE	1. D&PARTNERS 2. GIMS 3. K2 ARCHITECTES INTERNATIONAL 4. HORIZON INNOVATECH 5. PREFERE PLUS		
		1. D&PARTNERS		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

	FORMATION	2. GIMS 3. K2 ARCHITECTES INTERNATIONAL		
		IV- TRAVAUX EN BTP		
1.	MENUISERIE DE BOIS ET FER, PLOMBERIE-ELECTRICITE-PEINTURE BATIMENT-VITRERIE ET ALUMINIUM	1. 2MG SERVICES PLUS 2. DONAN MAHUDEMIN 3. LES AS DU BTP 4. ALCILE SERVICES BTP 5. ETS SUCCES PLUS 6. ETEC CONSTRUCTION 7. SOCIETE AFRITEC G SARL 8. ETS EBOUA ET FILS 9. ENTREPRISE LE REVEIL 10. ALL SERVICES (ZAJ) 11. MAPELI 12. SOCIETE DECA GROUP PLUS 13. SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 14. ETS ELOGE STORE 15. GEL TELECOM 16. SOCIETE SICONEC SARL 17. CFAP LOUIS PASTEUR 18. DUNIS PLUS 19. EYRAM PLUS 20. SOCIETE LES 2F 21. ABAKE BTP SERVICES 22. SOCIETE GEB 23. ETS MAQOM SERVICES 24. ETS ADIGNON AFRIC 25. SOCIETE SOSPO SARL 26. LINKWELL DIGITAL 27. NICE MAN 28. ADEQUAT		

		29. MC EQUILIBRE 30. SOCIETE ACTIF SARL 31. HORIZON INNOVATECH 32. BTC QUALITY CORP 33. SOCIETE PREFERE BTP 34. ETS LGEB 35. ETS SOUS LA LUMIERE		
	PETITES REPARATIONS : MENUISERIE DE BOIS ET FER, PLOMBERIE-ELECTRICITE-PEINTURE BATIMENT-VITRERIE ET ALUMINIUM	1. 2MG SERVICES PLUS 2. DONAN MAHUDEMIN 3. LES AS DU BTP 4. ALCILE SERVICES BTP 5. SOCIETE AFRITEC G SARL 6. ETS EBOUA ET FILS 7. ENTREPRISE LE REVEIL 8. ALL SERVICE (ZAJ) 9. MAPELI 10. SOCIETE DECA GROUP SARL 11. SOCIETE WEZIZA COMPAGNIE SARL 12. ETS ELOGE STORE 13. GEL TELECOM 14. SOCIETE SICONEC SARL 15. CFAP LOUIS PASTEUR 16. DUNIS PLUS 17. EYRAM PLUS 18. SOCIETE LES 2F 19. ABAKE BTP SERVICES 20. SOCIETE ESPACE D'ARC SARL 21. SOCIETE GEB 22. ETS MAQOM SERVICES 23. ETS ADIGNON AFRIC 24. SOCIETE SOSPO SARL 25. LINKWELL DIGITAL 26. NICE MAN		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

		27. ADEQUAT 28. MC EQUILIBRE 29. SOCIETE ACTIF SARL 30. HORIZON INNOVATECH 31. BTC QUALITY CORP 32. SOCIETE PREFERE BTP 33. ETS LGEB 34. ETS SOUS LA LUMIERE		

Abomey, le 28 Février 2025



Mireille I. DJAHOUI

La Personne Responsable des Marchés Publics

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : BP 62 Lokossa
Tél. : +229 22 41 10 62
Adresse mail : sante.infos@gouv.bj
Site web : www.sante.gouv.bj

Centre Hospitalier Départemental du Mono

ADDENDUM N°001 A L'AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°014/2025/CHD-M/PRMP/SP DU 31 JANVIER 2025 POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES MARCHES EN DESSOUS DU SEUIL DE DISPENSE, LES DEMANDES DE COTATION DE TRAVAUX, DE FOURNITURES, DE SERVICES PHYSIQUES ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES ET DES MARCHES EN DEROGATION

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Centre Hospitalier Départemental du Mono (CHD-M) publié sur le SIGMaP le 20 Janvier 2025.

2. Le Centre Hospitalier Départemental du Mono (CHD-M) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget sur fonds propres et sur Budget National des fonds, afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel (PTA) et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre des **marchés de demande de cotation** ci-après :

- Fournitures
  a) Acquisition des imprimés administratifs au profit du CHD-Mono par accord cadre à bons de commande sur 1 an. (Réf N° F_SAAE_100606) ;
  b) Acquisition des pièces de rechange de froid au profit du CHD-Mono par accord cadre à bons de commande sur 1 an. (Réf N° F_SAAE_100610).
- Services
  a) Confection de draps, champs, tenues de bloc, tabliers, alaises de table et casaques au profit du CHD-Mono. (Réf N° S_SMT_100619)
  b) Maintenance préventive et curative des groupes électrogènes par accord cadre à bons de commande sur 2 ans au profit du CHD-Mono. (S_SAAE_100621)

c) Maintenance préventive et curative des installations de plomberie, de menuiserie, de soudure, de peinture avec fourniture des pièces de rechange et petits matériels par accord cadre à bons de commande sur 2 ans au profit du CHD-Mono. (S_SAAE_100622)

- Travaux

a) Réalisation de Travaux de réhabilitation et d'aménagement des locaux, des espaces verts du CHD-Mono et de réalisation de dispositifs en matériaux définitifs de lavage de mains à l'entrée du CHD-M (T_SAAE_100623)

La liste des **marchés en dessous du seuil de dispense** s'articule autour des activités ci-après :

a) Maintenance préventive et curative des copieurs par accord cadre à bons de commande sur 2 ans.
b) Acquisition des pièces de rechanges d'électricité (prise étanche, douilles, interrupteurs, disjoncteurs, fils électriques, ampoules …).
c) Acquisition de deux grandes bâches à support métallique pour l'abri des accompagnants contre les intempéries et le suivi des exéatés débiteurs)
d) Achat d'intrants pour la production de savon liquide
e) Assistance technique et mise à jour de la version du logiciel PERFECTO et son extension vers le bureau d'accueil
f) Extension des vidéos surveillance à la morgue, et réalisation d'un système de projection à la salle de conférence
g) Sélection de prestataires pour la restauration lors des ateliers de formation et de réalisation de certaines activités du PTA.

La liste des **marchés à passer par dérogation** s'articule autour des activités ci-après :

a) Acquisition des consommables médicaux au profit du CHD-Mono
b) Acquisition de réactifs de laboratoire au profit du CHD-Mono

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Centre Hospitalier Départemental du Mono (CHD-M) à l'adresse BP 62 Lokossa Bénin ; téléphone + 229 96 89 36 96, ou au Secrétariat de la Personne Responsable des

Marchés Publics sis dans le bloc administratif du Centre Hospitalier Départemental du Mono, au 1er étage, dernier bureau à droite, de 08h à 12h30 et de 14h à 17h30.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 31 Janvier 2025. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans le bloc administratif du Centre Hospitalier Départemental du Mono, au 1er étage, dernier bureau à droite, de 08h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Centre Hospitalier Départemental du Mono (CHD-M) Lokossa Bénin au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le mardi 08 Avril 2025 à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les dossiers de manifestation d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes aux frais des candidats concernés.

6. **Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché**. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des marchés listés au point 2 ci-dessus de l'avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ces dossiers spécifiques pour chacun de ces marchés sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention : Manifestation d'intérêt pour **[préciser le nom et le numéro du marché]**.

8. Chaque dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

a) La lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, des marchés de seuil et des dérogations, datée, signée et cachetée ;

b) Le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;

c) Pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;

d) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Lokossa, le 26 Mars 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

Réquiath OLATOUNDJI

LISTE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES RETENUS POUR LES MARCHES A PASSER PAR DEMANDE DE COTATION AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2025

N°	STRUCTURES	Achat de consommables automobiles : Pneus pour les véhicules de la SoBAPS S.A	Fourniture et installation de matériels et mobiliers de bureau au profit de la SoBAPS S.A	Travaux d'entretien périodiques des installations électriques de la SoBAPS (Accord-cadre de deux ans à bons de commande)	Réalisation du Plan de continuité d'activités informatiques au profit de la SoBAPS S.A	Contacts
1	J&J TELECOM			X	X	01 95 75 59 00/ 01 62 83 14 75
2	ODMAX				X	01 61 29 27 28
3	DIGISEC				X	01 64 66 31 17 01 59 08 78 99
4	DW TECHNOLOGIES				X	01 61 02 22 22 01 97 97 39 40
5	OTEC MULTI SERVICE				X	01 94 43 89 00
6	KRISTAL COMPETENCE & INGENERIE SARL (KCI)	X			X	01 61 77 42 43
7	SBIN				X	01 41 10 01 01 01 97 21 90 90
8	SYBASTION SAS				X	01 40 22 00 00
9	MANGNI OCA SERVICES		X			01 97 07 41 38
10	ETS LE DEFI SCAD		X			01 95 95 96 39
11	NAIM MOBILIERS		X			01 69 74 17 17
12	HAL SOLUTION FOR EFFICIENCY		X			01 95 95 95 85
13	MAGINTER		X			01 95 15 06 44
14	ATN SERVICES		X			01 97 69 41 85T
15	TORABA SERVICES		X			01 97 69 41 95
16	LA JOIE DE LA PYRAMIDE		X			01 97 21 22 81
17	MAPIA SARL	X	X			01 69 59 64 59
18	HERVAX LIMITED SARL	X	X	X		01 97 16 56 20
19	GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER		X	X		01 95 06 67 64
20	GECLIB SERVICES SARL	X	X			01 52 98 72 95

N°	STRUCTURES	Achat de consommables automobiles : Pneus pour les véhicules de la SoBAPS S.A	Fourniture et installation de matériels et mobiliers de bureau au profit de la SoBAPS S.A	Travaux d'entretien périodiques des installations électriques de la SoBAPS (Accord-cadre de deux ans à bons de commande)	Réalisation du Plan de continuité d'activités informatiques au profit de la SoBAPS S.A	Contacts
21	INOSYSTECH		X			01 40 95 67 94
22	STE MASTER SERVICE MULTIPLE SARL (MASMU)	X				01 96 55 91 80 01 95 97 23 43
23	PLANETECH SARL	X		X		01 64 54 99 59 01 97 89 29 82
24	SCHILO TECHNOLOGY			X		01 97 52 23 59 01 95 44 52 45
25	ARSIA ACCELERATEUR DIGITAL				X	01 43 79 34 32
26	OMP-EVOLUTION			X		01 96 97 36 74 01 95 28 67 18
27	CAD CHRISLANGE-SAS		X			01 97 97 86 86 01 97 33 18 09
28	EXCELLENCE OFFICE			X		01 96 29 27 46 01 99 26 06 40
29	GLOBAL TECHNOLOGIES PLUS SARL				X	01 64 44 55 57 01 21 02 41 03
30	SITRADICO		X	X		01 95 36 98 28 01 97 48 15 95
31	ETS MIG LAND SERVICES	X	X			01 66 56 45 21
32	VIBELKOM SARL	X	X			01 98 66 79 41
33	ETS GUYCO SERVICES	X	X			01 68 23 49 20
34	STE CK-MOND SARL	X	X			01 96 98 32 52 01 67 61 63 63
35	LINK WELL DIGITAL		X		X	01 95 11 38 38 01 97 40 78 20
36	PACIFIC TECH			X	X	01 41 25 29 29
37	RETEL CONSULTING		X	X	X	01 97 54 80 01 01 21 33 72 25
38	NEW CORPORATE SERVICES		X			01 97 60 20 48 01 97 60 61 50
39	SICO			X		01 57 79 21 99
40	GROUPE GLORY PLUS	X	X			01 95 43 57 65
41	EHS LE DEFI	X	X	X		01 95 23 84 83

N°	STRUCTURES	Achat de consommables automobiles : Pneus pour les véhicules de la SoBAPS S.A	Fourniture et installation de matériels et mobiliers de bureau au profit de la SoBAPS S.A	Travaux d'entretien périodiques des installations électriques de la SoBAPS (Accord-cadre de deux ans à bons de commande)	Réalisation du Plan de continuité d'activités informatiques au profit de la SoBAPS S.A	Contacts
						01 97 16 16 89
42	ETS GANHOZOGBE SERVICES	X	X			01 97 25 53 63
43	AFRICA LEAD GROUP	X	X	X		01 9926 62 62 01 97 94 84 76
44	BLUE SQUARE SARL		X			01 61 34 14 14 01 62 04 62 58
45	ELYSA CONSULTING	X	X			01 67 88 47 02
46	DOING SARL			X		01 97 09 25 99
47	SOCIETE CIFE BTP	X	X			01 65 48 65 59

Le Président

Léopold C. AFFEDJOU

Le Rapporteur

Guillaume AGBADO

Les membres

Raymond DJOKPE

Blandine HANGNILO

Rue 6.076 « Aïdjèdo, Immeuble El MARZOUK Joël »
01 BP : 04837 Cotonou
+229 21 32 57 88 / 69 55 00 00
contact@apdp.bj
www.apdp.bj

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION ET LES SEUILS DE DISPENSES DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES, DEROGATIONS ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES AU PROFIT DE L'AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (APDP) AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2025.

Avis n° 001 /2025/APDP/Pt/PRMP/SP-PRMP du 25/03/2025

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'APDP, gestion 2025.

2. L'APDP a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux domaines ci-après : Fournitures, services, travaux, dérogations et prestations intellectuelles.

Voir annexe pour le détail des marchés par domaine.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse électronique suivante : prmp@apdp.bj et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APDP **sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment ELMARZOUK Joël, parcelle I, lot 847, Quartier : Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél : (229) 21 32 57 88 / 69 55 00 00** de 08 Heures 00 minute à 12 Heures 30 minutes et de 14 Heures 00 minute à 17 Heures 30 minutes, heure locale à partir du ...mercredi...26...mars...2025

Les personnes morales (sociétés, Etablissements, Fournisseurs, Prestataires de services et de biens, Cabinets/Bureaux d'Etudes) et physiques qui seront sélectionnées dans le répertoire de prestataires/fournisseurs potentiels seront ultérieurement consultées pour les marchés de travaux, fournitures, services physiques et de prestations intellectuelles en dessous de seuil de demande de renseignements et de prix.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du ...mercredi..26...mars 2025....

Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la Personne

Responsable des Marchés Publics, **sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment ELMARZOUK Joël, parcelle I, lot 847, Quartier : Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél : (229) 21 32 57 88 / 69 55 00 00**. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, **sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment ELMARZOUK Joël, parcelle I, lot 847, Quartier : Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél : (229) 21 32 57 88 / 69 55 00 00** au plus tard le ...Vendredi...11...Avril...2025.....à 17 heures 00 minute, heure locale sous plis fermé. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés en annexe, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention : « Manifestation d'intérêt pour [***insérer le numéro et le nom correspondant du domaine***] ». **Les domaines qui ne seront pas précisés ou qui ne seront pas libellés tels qu'indiqués au point 2 ne seront pas prise en compte.**

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

❖ **<u>Personnes morales</u>**

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation et des marchés en dessous de seuil de dispense, datée, signée et cachetée de la personne qualifiées **(voir modèle ci-joint).** Cette lettre doit préciser le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté ;

- une photocopie du registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, **avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné** (chaque domaine choisi pour la manifestation d'intérêt). Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérées.

✓ **Pour les anciennes entreprises, fournir en plus :**

- Un formulaire de présentation détaillée de l'entreprise et un résumé de ses principales références dans le domaine choisi ;
- les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché). Les preuves de l'exécution des marchés de l'année en cours (2025) seront acceptées ;

✓ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, fournir en plus :**

- Un formulaire de présentation détaillée de l'entreprise ;
- un curriculum vitae (CV) du personnel d'encadrement proposé ;
- les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution) en rapport avec le domaine choisi.

❖ **Personnes physiques**

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation et des marchés en dessous de seuil de dispense, datée, signée et cachetée de la personne qualifiées **(voir modèle ci-joint).** Cette lettre doit préciser le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté ;
- Le Curriculum Vitae (CV) du consultant ;
- Les preuves des qualifications et expériences en lien avec les domaines choisis ;
- L'identifiant fiscal unique (IFU).

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de consultation de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Fait à Cotonou, le 25 mars 2025

Jacques DOSSOU
Personne Responsable des Marchés Publics



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778
Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

MARCHE DE FOURNITURE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES : *Avis d'appel d'offres N°2025-003 du_/ 26_/_02_/2025*

Objet: Acquisition de deux (2) camions bennes de dix (10) roues et une (1) pelle mécanique au profit de la Mairie de Sèmè-Kpodji

Source de financement : *Budget Autonome*
Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 01000200004912070010000000 60000 6391

Mars 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet: Acquisition de deux (2) camions bennes de dix (10) roues et une (1) pelle mécanique au profit de la Mairie de Sèmè-Kpodji

Mode de passation: Appel d'Offres Ouvert national (AOON)

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi 25 mars à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres mise en place par note de service N°2025-04/PR/AGLO/DG/PRMP/DAF/A-DG du 24/03/2025 a procédé à l'ouverture des plis relatifs à la procédure citée en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal des Marchés Publics du 03 mars 2025 et dans le journal « LA NATION » N°8691 du 03 mars 2025. La date limite de remise des offres est fixée au mardi 25 mars 2025 à 10 heures 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République le 21/02/2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service les personnes suivantes :

- Président : Comlan Achille FANOU, PRMP
- Rapporteur : Nestor DJAIGBE, Assistant PRMP.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations *Avec voix délibérative*
AGLO	Freeman HOUESSOU	DGVA	Avec voix délibérative
DGML/MEF	IDANI CHABI Fousséni	CSET	Avec voix délibérative
AGLO/DAF	Monique LEGBA	RRHMG	Avec voix délibérative
Personne Ressource	Jean Z. HOUNSA	Expert en Automobile	Avec voix délibérative
Mairie Sèmè-Kpodji	OUSSOU-KICHO Jacques	DST Mairie Sèmè-Kpodji	~~Avec~~ sans voix délibérative

La prestation a été répartie en lot unique : Acquisition de deux (2) camions bennes de dix (10) roues et une (1) pelle mécanique au profit de la Mairie de Sèmè-Kpodji.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quatorze (14) soumissionnaires ont retiré le dossier et deux (2) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	FOX INTERNATIONAL	25/03/2025 à 09H 50 Min	Hermann A. 01 96 95 46 95	BENIN	Néant
2	KSM MACHINERY	25/03/2025 à 09H 56 Min	BANI Soulé 01 97 36 03 88		

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	FOX INTERNATIONAL	KSM MACHINERY
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		ACCEPTE	ACCEPTE

Tous les deux (2) soumissionnaires ont présenté des offres toutes recevables.

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives des offres. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'Ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		FOX INTERNATIONAL	KSM MACHINERY
1.	Nombre d'enveloppes à intérieures	2	2
2.	Présence de clé USB	F	F
3.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F
4.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
5.	Rabais	Néant	Néant
6.	Montant TTC de l'offre FCFA	**243 507 474**	-
7.	Montant HT de l'offre FCFA	-	**246 000 000**
8.	Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F
9.	Le bordereau des prix pour les fournitures à importer, daté, signé et cacheté ;	F	F
10.	La garantie de soumission ou le lettre de déclaration de garantie ;	F	F
11.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F
12.	La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	F
13.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie	F	F
14.	Agrément/autorisation d'exercice de l'activité	F	F
15.	Attestation de capacité financière	F	F
16.	Autorisation du fabricant	F	F
17.	Etats financiers/bilan d'ouverture	F	F
18.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F
19.	Description technique des services, datée, signée et cachetée par le candidat	F	F
20.	Fiche technique du fabricant	F	F

[1] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		FOX INTERNATIONAL	KSM MACHINERY
21.	Prospectus	F	F
22.	Marchés similaires	F	NA
23.	Attestation d'assurance de risque professionnel	NA	F
24.	Garantie constructeur délivrée par le fabricant	F	F

En outre la vérification, la présence des pièces n'a donné lieu à aucune observation tant du côté des soumissionnaires que du côté des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres qui sont tous satisfaits du déroulement de la séance.

La séance a été clôturée à 11Heures 45 Minutes

Fait à Cotonou, le 25 mars 2025.

Ont signé

Rapporteur

Nestor DJAIGBE
A-PRMP

Président

Comlan Achille FANOU
PRMP

Membres

Freeman HOUESSOU
DGVA

Jean Z. HOUNSA
Personne Ressource
Expert Automobile

Monique LEGBA
RRH, Représentante DAF

OUSSOU-KICHO Jacques
DST Mairie Sèmè-Kpodji

IDANI CHABI Fousséni
Représentant DGML

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Sélection de consultant individuel pour assurer la gestion et l'animation du service d'insertion professionnelle des diplômés, par accord cadre à contrat subséquent sur deux (02) ans.

Mode de passation : Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Référence SIGMAP : PI_UPR_101438

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi vingt quatre mars à 11 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

L'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a fait l'objet de publication dans la nation n° 8699 du jeudi 13 mars 2025, dans le journal des Marchés Publics n° 460 du jeudi 13 mars 2025 et sur la plateforme du SIGMAP.

Le dossier d'AMI a fait l'objet de contrôle à priori par la cellule de contrôle des Marchés Publics auprès de la présidence et a été validé par le procès-verbal n°0147-03/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 07 mars 2025 portant autorisation de bon à lancer.

Ont pris part à cette séance, les cadres dont les noms suivent :

- **Présidente Mondoukpè H. FADONOUGBO**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ADSC.
- **Rapporteur : Antoine HOUKPONOU**, APM/ADSC.
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC	Ahouefa Reine KATTE	Représentante de la Cheffe Unité Pôle Régional	Voix délibérative
ADSC	Laetitia GNIMASSOU	Représentant du Directeur Administratif et Financier/ADSC	Voix délibérative

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres fixées au lundi 24 mars 2025, six (06) candidats ont retiré le dossier et quatre (04) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Personne Responsable des Marchés Publics a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	**HOUNSONLON Maïckel**	24/03/25 à 09H05MN	HOUNSONLON Charles Tél : (+229) 01 95 28 73 71	Bénin	Néant
02	**Edna Stella FAYOMI.**	24/03/25 à 09H30MN	Edna Stella FAYOMI. Tél : (+229) 01 96 66 27 92	Bénin	Néant
03	**Sèmèvo Marc Henri FAGLA**	24/03/25 à 09H40MN	ZOUNDJI Crens Tél : (+229) 01 98 16 99 73	Bénin	Néant
04	**Alfred BIAOU.**	24/03/25 à 09H45MN	GLOSSE Jean Camel Tél : (+229) 01 67 43 67 32	Bénin	Néant

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis ainsi qu'à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque manifestation d'intérêt. Les manifestations d'intérêt ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après : (Voir page suivante)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		1	2	3	4
		HOUNSONLON Malickel	Edna Stella FAYOMI	Sèmèvo Marc Henri FAGLA	Alfred BIAOU
1	Date et heure de dépôt	24/03/245 à 09h 05 Mn	24/03/25 à 09h 30 Mn	24/03/25 à 09h 40 Mn	24/03/25 à 09h 45Mn
2	Enveloppes marquées « RETRAIT »	Néant	Néant	Néant	Néant
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » le cas échéant	Néant	Néant	Néant	Néant
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Néant	Néant	Néant	Néant
5	Présence de la Clé USB (Oui ou non)	oui	OUI	OUI	OUI
6	Présence de l'offre scannée sur la clé USB (Oui ou non)	oui	OUI	[1]NON	OUI
7	Date et heure d'enregistrement de la version scannée sur la clé	[2]Voir note de bas de page	24/03/2025 à 06H48MN	NON	24/03/2025 à 0924MN
8	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F
9	Curriculum vitae (CV) du Consultant	NF	F	F	F
10	Diplôme du consultant	F	F	F	F
11	Preuves des références	NF	F	F	F
OBSERVATIONS		**OUI**	**RAS**	**OUI**	**RAS**

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La Personne Responsable des Marchés Publics a clôturé la séance à 13 Heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 24 mars 2025

La Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Le Rapporteur

Antoine HOUNKPONOU

Les membres de la COE

Nom et Prénom (s)	Signature
Ahouefa Reine KATTE	
Laetitia GNIMASSOU	

[1] La clé USB comporte plusieurs fichiers de la même date du 24/03/2025 avec les heures d'enregistrement différentes

[2] La clé USB porte un raccourci qui n'est pas accessible

ANAN AGENCE NATIONALE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE NATIONALE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION

(ANAN)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n° 018/2024/PR/ANAN/DG/DAF/PRMP/A-PRMP du 18/10/2024

Objet : *Sélection des entreprises pour le transport des vivres (accord cadre à bon de commande).*

Source de financement : *Budget National*

Gestion :

Imputation budgétaire : *ANAN*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le 19/11/2024
Achevé le 20/11/2024

Novembre 2024

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres ouvert international n°018/2024/PR/ANAN/DG/DAF/PRMP/S-PRMP du 18 octobre 2024 relatif à la sélection des entreprises pour le transport des vivres (accord cadre à bon de commande).

Mode de passation : Appel d'offres ouvert international

Référence PPM : S_PAS_96584 (version 04 du 06 octobre 2024)

L'an deux mil vingt-quatre, du mardi dix-neuf (19) novembre au mercredi vingt (20) novembre à partir 10 h 30 minutes heures, dans la salle de réunion de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN) sise à Cotonou, quartier Awanlèko, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'examen de la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le Journal « La Nation » n°8601 du lundi 21 octobre 2024, sur DG Market le 17 octobre 2024, sur le site de l'UEMOA, le 17 octobre 2024, dans le Journal des Marchés Publics n° 412 du 17 octobre 2024 et sur le SIGMAP le 18 octobre 2024.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 19 novembre 2024.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics suivant la fiche d'autorisation du Bon à lancer n°2828/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 08/10/2024

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°013/PR/ANAN/DG/DAF/PRMP du 13 novembre 2024

- Président : Yves BOGNINOU TOUKO, Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAN
- Rapporteur : Nawale-Liath DEBOUROU
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observation
ANAN	BEHANZIN Miflinsè Elias	RSE	Avec voix délibérative
ANAN	MONTCHO G. E. Gualbert	DA	Avec voix délibérative
ANAN	KPODE Ulrich	CBGCAA	Avec voix délibérative
ANAN	HOUEGBELOSSI James Smith	Chef comptable et Financier	Avec voix délibérative
ANAN	Fiacre AFFEDJOU	Coordonnateur des Cantines Scolaires	Avec voix délibérative

Ci-dessous le lien pour consulter le procès-verbal d'ouverture au complet

https://drive.google.com/file/d/1QDC8MagUcbzlcYLgS1HUsHbRLeMjZPu7/view?usp=sharing

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres du ou de la COE : RAS

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance le mercredi 20 novembre 2024 à 11 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 20 novembre 2024

Le Président

Yves BOGNINOU TOUKO

Le Rapporteur

Nawale-Liath DEBOUROU

Les membres

James S. HOUEGBEDOSSI

KPODÉ K. Ulrich

Fabien AFFEDJOU

BOHANSAN M.F. Elias

Le représentant de l'huissier de justice

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
Avis d'appel d'offres n°022-2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2024

Objet : Travaux de construction d'une bibliothèque moderne avec bureaux au profit de l'ENS (Relance).

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 2313003300

Commencé le 12/12/2024
Achevé le 12/12/2024

Décembre 2024

Procès-verbal d'ouverture

Objet : Avis n°022-2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2024 relatif aux travaux de construction d'une bibliothèque moderne avec bureaux au profit de l'ENS (Relance).

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offre Ouvert

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi douze (12) décembre à 10 heures et 30 minutes a eu lieu dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC, sise au bureau n°3-14 située, 3ème étage du nouveau bâtiment du Rectorat de l'UAC, les membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) présents ont procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Le dossier d'appel d'offres a fait l'objet de publication sur SIGMaP le 21 novembre 2024, dans le journal LA NATION (parution du mercredi 20 novembre 2024 sous le n°8622) et dans le journal des marchés publics du 21 novembre 2024 sous le n° 424.

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 13 décembre 2024 à 10 heures.

Le dossier d'appel d'Offres a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) suivant le procès-verbal N°071-01/UAC CCMP/2024 du 15 novembre 2024.

Devraient prendre part à cette séance conformément à la note de service n° 020-2024/UAC/AC/PRMP/SP-PRMP du 10/10/2024, les membres de la COE ci-après :

- Président : **DOSSOU S. G. Yannick,** Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC ;
- Rapporteur : **SEGNON Djébis Giboul,** Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Rectorat/UAC	**GOUDJO Elie**	Chef Service Contrôle et Suivi Budgétaire du Rectorat de l'UAC, Responsable Financier.	
Rectorat/UAC	**FANGNON Bernard**	Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).	
Rectorat/UAC	**KOUDERIN Gérard**	Comptable de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).	
Rectorat/UAC	**NOUMONVI François**	Stagiaire au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC.	

Les prestations sont réparties en lot unique.
Au début de la séance, les rappels ci-après sont faits :

- Suite au lancement du dossier d'appel d'offres, vingt-sept (27) candidats se sont manifestés en retirant le dossier. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	candidats
1	OBB-TP SARL
2	GOLGOTHA BTP SARL
3	SIRIUS PLUS
4	GOLDEN HORIZON
5	DAC GROUP INTERNATIONAL
6	SOFOMEQ
7	STE MELIA SEDJRO SARL
8	KAM-US
9	SAINT URIELA
10	SEGLA ET COMPANY SARL
11	SIMORGH SARL
12	SOCIETE TRANS-UNIT
13	RED INTERNATIONAL

14	BIOVA TECH INNOVATIONS
15	TOHOUIME SARL
16	KABIYESSI 2 ETC
17	FGL ET Cie
18	EXTRA HYDRO COMPANY SARL
19	ANGLE PARFAIT
20	AVANNA
21	MAC SOLUTIONS
22	SANG NEUF GROUP
23	ULTRAVOLT ENERGY
24	BRIGHT SHIELD
25	NOUVEL HORIZON ET COMPAGNIE
26	GHT BATI PLUS
27	SETC BENIN

- Aux dates et heure limites de dépôt des offres, onze (11) offres sont régulièrement réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres ;
- Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GHT BATI PLUS	12/12/24 ; 08h00	MOUTIKOU M'PO Félix Tél : 01 95 75 05 16	Bénin	Néant
2	OBB-TP SARL	12/12/24 ; 08h38	ZEKPETE Caliste Tél : 01 97 000 72 75	Bénin	Néant
3	RED INTERNATIONAL	12/12/24 ; 08h46	MENOU Silas Tél : 01 62 25 80 86	Bénin	Néant
4	SOFOMEQ	12/12/24 ; 08h49	KOTCHARE Charles Tél : 01 67 75 30 80	Bénin	Néant
5	DAC GROUP INTERNATIONAL	12/12/24 ; 08h52	HOUNNOUKON Chei Tél : 01 62 40 91 51	Bénin	Néant
6	TRANS – UNIT	12/12/24 ; 09h00	ADAGBE Belle-Vie Tél : 01 66 49 22 47	Bénin	Néant
7	ANGLE PARFAIT	12/12/24 ; 09h07	EDJEKPOTO Cardinal Tél : 01 95 88 44 41	Bénin	Néant
8	SAINT URIELA	12/12/24 ; 09h10	ADANDJI Habib Tél : 01 96 39 55 65	Bénin	Néant
9	BRIGHT SHIELD	12/12/24 ; 09h41	TOKOUNOUVISSO Josepha Tél :	Bénin	Néant
10	SOCIETE SANG NEUF GROUP	12/12/24 ; 08h43	HOUNKPE Audrey Tél : 01 62 97 73 41	Bénin	Néant
11	KABIYESSI 2 ETC	12/12/24 ; 09h48	FADEYI Edmond Tél : 01 96 81 59 21	Bénin	Néant
12	AVANNA	12/12/24 ; 10h37	AMEGAN Jacob Tél : 01 95 64 07 18	Bénin	Offre venue en retard

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis en la présence de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'UAC (CCMP) ainsi qu'il suit :

- Pli parvenu hors délais : un (01).
- Nombre de plis ouverts : Dix (10).
- Nombre de pli non ouvert : Un (01).

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis.

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	GHT BATI PLUS	OBB-TP SARL	RED INTERNATIONAL	SOFOMEQ	DAC GROUP INTERNATIONAL	TRANS – UNIT
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

(SUITE)

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ANGLE PARFAIT	SAINT URIEL A	BRIGHT SHIELD	SOCIETE SANG NEUF GROUP	KABIYES SI 2 ETC
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	NON[1]	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Rejetée pour défaut de présentation de l'offre**	Accepté	Accepté	Accepté	**Accepté**

Résumé à l'issu de l'examen de recevabilité des offres, l'offre d'un soumissionnaire est écartée et dix (10) soumissionnaires restent en lice.

Ouverture des plis

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission ou leurs représentants.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

[1] La COE a constaté que le soumissionnaire **ANGLE PARFAIT a mal présenté son offre. En effet, il a mis dans son pli deux (02) enveloppes intérieures dont l'une comporte les offres relatives à la candidature (Original et copie séparées) et l'autre comporte à l'intérieure deux plis séparés comportant chacun la lettre de déclaration de garantie et le renseignement sur le candidat. Conformément à la clause 22 des IC, la présence de deux plis contenant le formulaire de renseignement sur le candidat justifie le défaut de présentation de l'offre. Ainsi, le pli n'est pas recevable.**

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Tableau d'ouverture des plis relatif au Dossier d'Appel d'Offres suivant l'avis n°022-2024/UAC/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2024

OBJET : Travaux de construction d'une bibliothèque moderne avec bureaux au profit de l'ENS (Relance).

Date : 12/12/2024

N°	Eléments à vérifier		SOUMISSIONNAIRES					
			GHT BATI PLUS 08h00	SOCIETE OBB-TP SARL 08h38	SOCIETE RED INTERNATIONAL 08h46	SOCIETE SOFOMEQ 08h49	SOCIETE DAC GROUP INTERNATIONAL 08H52	SOCIETE TRANS – UNIT 09H00
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions		2	3	2	4	3	5
5.	Fichier électronique	Clé USB	F	F	F	F	F	F
		Présence de l'offre scannée	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Lettre de soumission	Montant TTC	112 535 467	124 735 265	113 273 102	124 236 955	116 987 691	114 012 340
		Montant HT	95 369 040	105 707 852	95 994 154	105 285 555	99 142 111	96 620 553
7.	Registre de commerce		F	F	F	F	F	F
8.	Statuts (le cas échéant)		NF	F	NF	F	NF	NF
9.	Bordereau des prix unitaires		F	F	F	F	F	F

10.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique		F	F		F	F	F	F
11.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat		F	F		F	F	F	F
12	Accord ou promesse d'accord du groupement		NF	NF		NF	NF	NF	NF
13	Détail quantitatif et estimatif (DQE)		F	F		F	F	F	F
14	Cadre de sous détail des prix		F	F		F	F	F	F
15	Spécification des travaux (devis descriptif)		F	F		F	F	NF	NF
16	Garantie de soumission d'un montant d'un **million soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-seize (1 067 796) francs CFA**		NF	F(AFGC)		NF	NF	NF	NF
17	Lettre de déclaration de garantie		F	NF		F	F	F	F
18	Acte d'engagement		F	F		F	F	F	NF
19	Formulaire de renseignements sur le candidat		F	F		F	F	F	F
20	Attestation de capacité financière d'un montant de **Trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (35 593 220) francs CFA**		F (AFGC)	F (AFGC)		F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)
21	Expériences de marchés et preuves.		F	F		F	NF	F	F
22	Etats financiers des trois dernières années (2021-2022-2023)	2021	NF	F		NF	NF	NF	F
		2022	NF	F		NF	NF	F	F
		2023	F	F		F	F	F	F

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

	Bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes.	F (2023)	NF	F (2023)	F (2023)	F (2022)	NF
23	Assurance des risques professionnels (attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle) couvrant les risques à hauteur de **Cent vingt millions (120 000 000) francs CFA.**	F (NOBILA ASSURANCES)	NF	F (ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILI SUNU ASSURANCES)	F (NOBILA ASSURANCES)	F (AFRICAINE DES ASSURANCES)	NF
24	La liste du personnel	F	F	F	F	F	F
25	Les preuves du personnel	F	F	F	F	F	F
26	La liste du matériel affecté aux travaux	F	F	F	F	F	F
27	Les preuves du matériel	F	F	F	F	F	F
28	La méthode d'exécution ou de réalisation des travaux	F	F	F	F	F	F
29	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	F	F	F
30	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F
31	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F
32	Organisation des travaux sur site	F	F	F	F	NF	F
33	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F
34	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F
35	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	F	F	F	F	F	F
36	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	F	F	F	F	F	F
37	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	F (NSIA BANQUE)	F (ORABANK)	F (BIIC)	F (UBA)	F (BIIC)	F (NSIA BANQUE)
39	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP	F	F	F	F	F	F
40	Attestation (provisoire) délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie (Météo-Bénin) qui garantit en cas d'attribution de marché, la	F	F	F	F	F	F

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

	fourniture des données ou informations météorologiques, climatologiques ou agro météorologiques							
41	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F		F	F	F	F
42	Modèle du marché	NF	F		NF	NF	NF	NF
43	Déclaration de l'autorité contractante	F	F		F	F	F	F
44	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	NF	NF		NF	F	NF	NF
45	Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)	NF	NF		NF	NF	NF	NF
46	Le cahier des clauses environnementales et sociales (CCES)	NF	F		NF	F	NF	NF
47	Programme annuel chiffré d'entretien des parties de l'ouvrage	F	F		F	F	F	F
48	Engagement à utiliser le sable lagunaire	F	F		F	F	F	F
49	Engagement à faire l'entretien et la réparation des parties de l'ouvrage pendant un an	F	F		F	F	F	F
50	Engagement à utiliser des coffrages métalliques à hauteur de 70%	F	F		F	F	F	F
51	Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme	F	F		F	F	F	F
AUTRES PIECES		Plan : F	Déclaration d'engagement d'assurance professionnelle : F Plan : F	Plan : F		Formulaire de qualification : F		

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Suite

N°	Eléments à vérifier		SOUMISSIONNAIRES			
			ETS SAINT URIEL A 09h10	SOCIETE BRIGHT SHIELD 09h41	SOCIETE SANG NEUF GROUP 09h43	SOCIETE KABIYESSI 2 E'C 09h48
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)		Néant	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)		Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)		Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions		2	3	3	2
5.	Fichier électronique	Clé USB	F	F	F	F
		Présence de l'offre scannée	OUI	OUI	OUI	NON (Présence d'un fichier non accessible)
6.	Lettre de soumission	Montant TTC	113 204 007 (rabais 5%)	109 317 514	117 558 346	114 961 636 (rabais 5%
		Montant HT	95 935 599 (rabais 5%)	92 641 961	99 624 022	97 425 115
7.	Registre de commerce		F	F	F	F
8.	Statuts (le cas échéant)		NF	NF	F	F
9.	Bordereau des prix unitaires		F	F	F	F
10.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique		F	F	F	F
11.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat		F	F	F	F
12	Accord ou promesse d'accord du groupement		NF	NF	NF	NF
13	Détail quantitatif et estimatif (DQE)		F	F	F	F
14	Cadre de sous détail des prix		F	F	F	F

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

15	Spécification des travaux (devis descriptif)		F	F	F	F
16	Garantie de soumission d'un montant de **Un million soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-seize (1 067 796) francs CFA**		NF	NF	NF	NF
17	Lettre de déclaration de garantie		F	F	F	F
18	Acte d'engagement		F	F	F	NF
19	Formulaire de renseignements sur le candidat		F	F	F	F
20	Attestation de capacité financière d'un montant de **Trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (35 593 220) francs CFA**		F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)
21	Expériences de marchés et preuves.		F	NF	NF	NF
22	Etats financiers des trois dernières années (2021-2022-2023)	2021	NF	NF	NF	NF
		2022	NF	NF	NF	NF
		2023	NF	F	NF	F
	Bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes.		F (2024)	F (2023)	F (2024)	NF (2023)
23	Assurance des risques professionnels (attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle) couvrant les risques à hauteur de **Cent vingt millions (120 000 000) francs CFA.**		F (NOBILA ASSURANCES)	F (AFRICAINE DES ASSURANCES)	F (NOBILA ASSURANCES)	F (GAB)
24	La liste du personnel		F	F	F	F
25	Les preuves du personnel		F	F	F	F
26	La liste du matériel affecté aux travaux		F	F	F	F
27	Les preuves du matériel		F	F	F	F
28	La méthode d'exécution ou de réalisation des travaux		F	F	F	F

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

29	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	F
30	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F
31	Calendrier de construction	F	F	F	F
32	Organisation des travaux sur site	F	F	F	F
33	Attestation de non faillite	F	NF	F	F
34	Attestation fiscale	F	NF	F	F
35	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	F	F	F	F
36	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	F	NF	F	F
37	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	F (NSIA BANQUE)	F (BIIC)	F (NSIA BANQUE)	F (CORIS BANK)
39	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP	F	NF	F	F
40	Attestation (provisoire) délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie (Météo-Bénin) qui garantit en cas d'attribution de marché, la fourniture des données ou informations météorologiques, climatologiques ou agro météorologiques	F	NF	NF	F
41	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	NF
42	Modèle du marché	F	NF	NF	F
43	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F	F
44	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	F	NF	NF	F
45	Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)	F	NF	NF	NF
46	Le cahier des clauses environnementales et sociales (CCES)	F	NF	NF	F
47	Programme annuel chiffré d'entretien des parties de l'ouvrage	F	F	F	F

48	Engagement à utiliser le sable lagunaire	F	F	F	F
49	Engagement à faire l'entretien et la réparation des parties de l'ouvrage pendant un an	F	F	F	F
50	Engagement à utiliser des coffrages métalliques à hauteur de 70%	F	F	F	F
51	Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme	F	F	F	F
AUTRES PIECES		Plan : F	Formulaire de qualification : F Plan : F	Plan : F	Plan : F

: FOURNI ; NF : NON FOURNI

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- **Du côté des soumissionnaires** : RAS
- **des membres de la COE** : RAS
- **des membres de l'organe de contrôle** : RAS

Les listes de présence de cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 12/12/2024

Le Président

Yannick DOSSOU

Le Rapporteur

Djébis Giboul SEGNON

Les membres

N°	Nom et Prénom(s)	Qualité	Téléphone	Signature
1	GOUDJO Elie	Chef Service Contrôle et Suivi Budgétaire du Rectorat de l'UAC, Responsable Financier.	01574784	
2	OLATOUNDE Désiré	Chef Service Comptabilité des Matières et Services Généraux/ représentant du Directeur de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).	95970225	
3	KOUDERIN Gérard	Chef Service Comptabilité de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).	96068269	
4	NOUMONVI François	Stagiaire au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC.	62081699	
5	ANAGONOU BABA Mauriac	Représentant Chef Service de la Maintenance et des Infrastructures	96139817	

L'organe de contrôle (ARCH)

Aubierge MIKPONHOUE

SA/CCMP/Repte CCMP

REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE BENINOISES DES AMENAGEMENTS AGRICOLES (SoBAA SA)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENT CLIMATIQUES DANS LA BASSE VALLEE DU FLEUVE MONO (PAHA-ACC-BVM)

AMI N° 0002/2025/SoBAA/PRMP/DDA/PAHA-ACC- BVM/SP-PRMP DU 04 FEVRIER 2025

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT

PROCES VERBAL N°.0001/ SoBAA/ PRMP/DDA/PAHA-ACC-BVM/SP-PRMP du

Source de Financement	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)
Gestion	2025
Accord de Prêt	
Objet	Actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué)
Numéro d'identification	PI_PAHA-BVM_101577

Février 2025

Objet : Actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué) .

Méthode de Sélection : Avis à manifestations d'intérêt

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq février à dix heures trente, dans la salle de réunion au deuxième étage, palier extrême droit de l'escalier de l'immeuble abritant le siège de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.), la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives aux prestations citées en objet.

Cet Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été publié dans le quotidien « La Nation » sous le numéro 8675 du vendredi 07 février 2025, dans le N°451 du 13 février 2025 du journal des marchés publics et sur le site de la banque.

La date limite de remise des manifestations était fixée au mardi 25 février 2025 à 10 heures (GMT+1), au plus tard.

L'avis à manifestations d'Intérêt a été validé par la banque le 30 décembre 2024.

Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service n° 008/PRMP/DDA/PAHA-BVM/DG/02/2025/SOBAA du 24 février 2024.

Président : M. Ronald Dieu-Donné HOUNSONLON, PRMP /SoBAA S.A.

Rapporteur : M. Quaben Toussaint TOSSOU, Assistant PRMP SoBAA S.A.

Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PAHA-ACC-BVM	Felix GBAGUIDI	Point Focal	Avec voix délibérative
SoBAA SA	Sourou Medard D. SOYONON	SP PRMP	
	A. Kora GOUNOU N'GOBI	Responsable Développement Durable	
	Welker BOCO	Ingénieur Génie-Civil	
	Christopher RUIGU	Assistant Directeur Développement Agricole	
	Fistel LIGAN GANDONOU	Agro-Economiste	
	Eric Sewedo K. HOUADJETO	Directeur Financier Adjoint	
CAGD		Représentant CAGD	

Était également présent à la séance, le chef par intérim de la Cellule de contrôle des marchés publics de la SoBAA S.A..

La CAGD invité par lettre N°00118/PRMP/DDA/DG/02/2025/PAHA-BMV – SoBAA du 24 février 2025, n'a pas envoyé un représentant à la séance d'ouvertures.

Aux dates et heure limites de dépôts des offres, 19 Candidats ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Tableau n°1 :

N° D'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Chef de file (Nationalité)	Observation
1.	GROUPEMENT GERTEC/BANI/NOVEC MALI	24-02-2025 à 11H 33	01 66 07 24 68	Burkina Faso	RAS
2.	GROUPEMENT ESSOR/ BIRAD	25-02-2025 08H30	YACOUBOU Khalick 01 66 68 01 74	BENIN	RAS
3.	GROUPEMENT CIRA SAS/ DESCO SARL	25-02-2025 08H30	AGBAKO David 01 97 12 13 90	MALI	RAS
4.	GROUPEMENT CETRI/ GMP/ BETAE-GC	25-02-2025 08H38	ATCHADE Clarisse 01 67 59 11 66	BURKINA FASO	RAS
5.	GROUPEMENT CID/IBT	25-02-2025 08H40	SEVI T. Crepin 01 97 63 06 32	MAROC	RAS
6.	GROUPEMENT BEM-IC/AC3E/ ERA INTERNATIONAL/RICH'ARC	25-02-2025 08H44	AFFEDJOU Fleur 01 65 58 05 11	BURKINA FASO	RAS
7.	GROUPEMENT FASO INGENIERIE/ HYDROCONSULT INTERNATIONAL / EXPERTS DEV	25-02-2025 08H50	AMADJI James 01 97 82 18 30	BURKINA FASO	RAS
8.	GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/SETEM BENIN	25-02-2025 08H55	AGBAHOUNZO Zidane 01 98 83 57 97	TUNISIE	RAS
9.	GROUPEMENT INTEGC/ ECO-CITY AFRICA / AVESIG BENIN / BENCHMARK	25-02-2025 08H59	ZANOU Lourdes 01 67 11 04 12	CAMEROUN	RAS
10.	GROUPEMENT GID/AGECET BENIN / BERA	25-02-2025 09H04	KIKI Lewis 01 96 72 17 92	BURKINA FASO	RAS
11.	LDD – GROUP SARL	25-02-2025 09H05	ADADJI Anselme 01 97 29 23 17	BENIN	RAS
12.	GROUPEMENT BETICO-Ingénieur-Conseils/ BETIGA-Ingénieur-Conseils	25-02-2025 09H09	KPONGAN Marius 01 97 27 50 24	MALI	RAS
13.	GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL -CÔTE D'IVOIRE/ SSS INGENIERIE / BEI CORP SARL	25-02-2025 09H14	SOGLO Claude 01 61 18 78 98	CÔTE D'IVOIRE	RAS

14.	GOUPEMENT NOVEC/ CONCEPTIS	25-02-2025 09H17	KOUSSI Roger 01 97 92 28 57	MAROC	RAS
15.	GROUPEMENT SONED AFRIQUE/HORSE	25-02-2025 09H23	ZEHE Marius 01 94 70 76 14	SENEGAL	RAS
16.	GROUPEMENT SAED/ BAOBAB	25-02-2025 09H29	HOUNGBO Boris 01 62 53 29 40	MALI	RAS
17.	GROUPEMENT MCG/ BECI BTP	25-02-2025 09H39	HOUESSOU Gilles 01 61 92 06 81	MAURITANIE	RAS
18.	GROUPEMENT SAFI/TECHNICART	25-02-2025 09H41	DOSSA Leslie 01 96 26 37 86	TUNISIE	RAS
19.	GROUPEMENT CAFI-B/HYDRO TPE	25-02-2025 09H44	ADONNOU Hortence 01 97 91 69 41	BURKINA-FASO	RAS

La Commission a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis qu'il suit :

- Pli (s) parvenu (s) hors délais : 0
- Nombre de plis enregistrés : 19
- Nombre de plis ouverts : 19

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Le résultat de la vérification des plis ouverts est consigné dans le tableau d'ouverture des plis ci-joint : (Tableau n°2)

Tableau n°2 : Tableau d'Ouverture des Plis

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AMI N° 0002/2025/SoBAA/PRMP/DDA/PAHA-BVM/SP-PRMP DU 04 FEVRIER 2025

Actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué)

TABLEAU D'OUVERTURE DES PLIS

N° de Pli	Nom du soumissionnaire	Date et heure de dépôts	Nombre d'exemplaires	Support Numérique	Lettre de Manifestation d'intérêt	Pourvoir de signature	Accord ou promesse de groupement, si requis	Liste du Personnel	Référence Technique	RCCM et ou statuts	Organisation technique et Managériale	Observations
1	GROUPEMENT GERTEC*/BANI/NOVEC MALI	24-02-2025 à 11H 33	2	F	F	F	F	F	F	F	F	Absence de la version numérisée sur la clé USB
2	GROUPEMENT ESSOR*/ BIRAD	25-02-2025 08H30	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
3	GROUPEMENT CIRA SAS*/ DESCO SARL	25-02-2025 08H30	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
4	GROUPEMENT CETRI* / GMP/ BETAE-GC	25-02-2025 08H38	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
5	GROUPEMENT CID*/IBT	25-02-2025 08H40	2	F	F	NF	F	F	F	F	F	RAS
6	GROUPEMENT BEM-IC*/AC3E/ ERA INTERNATIONAL/RICH'ARC	25-02-2025 08H44	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

N° de PU	Nom du soumissionnaire	Date et heure de dépôts	Nombre d'exemplaires	Support Numérique	Lettre de Manifestation d'intérêt	Pouvoir de signature	Accord ou promesse de groupement, si requis	Liste du Personnel	Référence Technique	RCCM et ou statuts	Organisation technique et Managériale	Observations
7	GROUPEMENT FASO INGENIERIE*/ HYDROCONSULT INTERNATIONAL / EXPERTS DEV	25-02-2025 08H50	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
8	GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL*/SETEM BENIN	25-02-2025 08H55	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
9	GROUPEMENT INTEGC*/ ECO-CITY AFRICA / AVESIG BENIN / BENCHMARK	25-02-2025 08H59	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
10	GROUPEMENT GID*/AGECET BENIN / BERA	25-02-2025 09H04	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
11	LDD – GROUP SARL	25-02-2025 09H05	2	F	F	Non réquis	NA	F	F	F	F	RAS
12	GROUPEMENT BETICO-Ingénieur-Conseils-*/ BETIGA-Ingénieur-Conseils	25-02-2025 09H09	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
13	GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL -CÔTE D'IVOIRE* / SSS INGENIERIE / BEI CORP SARL	25-02-2025 09H14	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

N° de PLI	Nom du soumissionnaire	Date et heure de dépôts	Nombre d'exemplaires	Support Numérique	Lettre de Manifestation d'intérêt	Pouvoir de signature	Accord ou promesse de groupement, si requis	Liste du Personnel	Référence Technique	RCCM et ou statuts	Organisation technique et Managériale	Observations
14	GOUPEMENT NOVEC*/ CONCEPTIS	25-02-2025 09H17	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
15	GROUPEMENT SONED AFRIQUE*/HORSE	25-02-2025 09H23	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
16	GROUPEMENT SAED* / BAOBAB	25-02-2025 09H29	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
17	GROUPEMENT MCG* / BECI BTP	25-02-2025 09H39	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
18	GROUPEMENT SAFI*/TECHNICART	25-02-2025 09H41	2	F	F	F	F	F	F	F	F	RAS
19	GROUPEMENT CAFI-B*/HYDRO TPE	25-02-2025 09H44	2		F	F	F	F	F	F	F	RAS

(*) Chef de file, F= Fourni, NF= Non Fourni, NA= Non Applicable

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Par ailleurs, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres de la COE : Néant.
- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette sont en annexe.

Le président a clôturé la séance à treize heures.

Fait à Cotonou, le 25 février 2025.

Ont Signé

Le Président

Ronald D. HOUNSONLON

Le Rapporteur

Quaben T. TOSSOU

Les Membres

Félix GBAGUIDI

Sourou Medard D. SOYONON

A. Kora GOUNOU N'GOBI

Welker BOCO

Christopher RUIGU

Fistel LIGAN GANDONOU

Eric Sewedo K. HOUADJETO

L'organe de contrôle

Xavier HOUNKPATIN

Listes de présence à la séance d'ouverture des plis

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

SoBAA

Actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué).

SEANCE D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

DATE : Mardi 25 février 2025

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DE LA COE

N°	Nom Et Prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone/mail	Signature
01	HOUNSONLON Dieu-donné Ronald	PRMP	0196.00-42.90	
02	GBAGUIDI Félix	PF/PAH-ACC.BIN	63300020	
03	LIGAN GANSONOU Fistel A.	Agroéconomiste	01.97.71.58.11	
04	CHRISTOPHER Rufin	IR - Env	01 90597545	
05	TOSSOU Quasen Toussaint	A/PRMP	01-66-96-96-60	
06	SOYONON Souvou M. D.	SP- PRMP	01-96-33-58-71	

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

07	HOUNDJETO Eric	DFA	0190597457	
08	Walker 3000	Ingenieur Genie -civil	01 97701698	
09	GOUMOU N'GOBI A. Cova	RDD	01 97726304	
10	Xavier HOUNKPATIN	DAJF/SOBAA CCMP/pi SOBAA-	01906820840	

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Actualisation des Avants Projet Détaillés (APD), des Etudes d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) assorti des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des Plans d'Affectation et de Réinstallation (PAR) des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau ainsi que la construction de cent (100) étangs piscicoles sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué).

SEANCE D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

DATE : Mardi 25 février 2025

LISTE DE PRESENCE DES SOUMISSIONNAIRES

N°	Nom Et Prénom (s) du représentant	Entreprise/Fonction/Qualité	Téléphone/mail	Signature
01	SOGLO Claude	3S INGENIERIE/BEI CORP/SEFCO CI	secretariat@beicorp-benin.com	
02	ZANOU Lourdes	Gpt INTEGC/ECO CITY AFRICA AVEC BENIN/BENCHMARK	60 62 10 40 ecocitybenin@gmail.com	
03	AFFEDJOU Fleur	Gpt BEM-IC/ERAINT/ ACBE/RICH'ARC International	97416757 craze@bem-ic.com et richarc.info@gmail.com	
04	ATCHADE Clarisse	Gpt CETRI/GMP/BETAE-GC	ddre@betae-gc.com ing@betae-gc.com	
05	DOSSA Leslie	Gpt SAFI-TECKNICART	leslie.teknicart@gmail.com	
06	HOUNGBO Reine	SAEDI BAOBAB	66142057 houngboreine32@gmail.com	

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

07	BOGNON YOKOSSI Armand	CID / IBT	ibt1000@yahoo.fr 97619070	
08	KOUSSI Roger	NOVAC/Conceptis	Conceptis.bf@gmail.com 97722857	
09	ZEHE Marius	SONED-AFRIQUE/ HORSE	horse@horse-ic.com 01955277 73	
10	YACOUBOU Kholick	ESSOR/BIRAD	secretariat@essor-ingenierie.com 01901047289	
11	AGBAKO David	CIRA/DESCO	~~expertise~~ d infodesco01@gmail.com desc@bp@gmail.com 97448415	
12	AMADJI James	Faso ingenierie / Hydro consult Experts-Dev	experts.developpement @gmail.com 97585215	
13	AMOUSSOU Vernocon E.	GERTEC/BANII/ NOVEC Mali	courrier@gertecbf.com 01660724 68	
14	AGBAHOUNEO Mao Eldane	SETEM-BENIN/ STUDI International	setem@setem-benin.com 01955865 18	
15	HOUESSOU Gilles	MCG Ingenierie / BECIBTP	01 61 92 06 81 contact@becibtp.com	



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
AMI N° 005/ADSC/DG/PRMP-DPSI/SP-PRMP/2025 du 07 mars 2022

Objet du dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) :
Sélection d'un cabinet pour réaliser les études de mobilité du campus de Ouidah.

Source de Financement : Union Européenne

Imputation budgétaire : *05500201323023000200030710942639 1*

Référence SIGMAP : PI_DPSI_100641 de l'année 2025

MARS 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Sélection d'un cabinet pour réaliser les études de mobilité du campus de Ouidah.

Mode de passation : Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Référence SIGMAP : PI_DPSI_100641 de l'année 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi vingt et un mars à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis reçus dans le cadre du marché porté en objet.

L'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a fait l'objet de publication dans le journal la nation n°8697 du mardi 11 mars 2025, dans le journal des marchés publics N° 459 du 10 mars 2025, par voie d'affichage au siège de l'Agence, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) et à la Préfecture suivant respectivement les bordereaux n°146/ADSC/PRMP/SPM-UE/SP-PRMP/2025 et n°147/ADSC/PRMP/SPM-UE/SP-PRMP/2025. Cet AMI a été également publié sur la plateforme du SIGMAP. La date limite de dépôt est fixée au 21 mars 2025.

Le dossier d'AMI a été soumis à l'étude de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République et a été validé par le procès-verbal n°0156-03/DNCMP/CCMP/PR/2022 du 07 mars 2025.

Ont pris part à cette séance, les membres dont les noms suivent :

- **Présidente /Rapporteur** : **Mondoukpè H. FADONOUGBO**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ADSC ;
- **Rapporteur** : **Audrey KPOLEDJI AGUESSY**, Spécialiste en Passation des Marchés/ADSC.
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC	ATACOLODJOU Morel	Représentant le Chef Unité Pôle Régional Chargé du Développement des Infrastructures/ADSC	Voix délibérative
ADSC	GNIMASSOU Laetitia	Représentant du Directeur Administratif et Financier/ADSC	Voix délibérative

Les prestations sont réparties en un lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêts fixées au vendredi 21 mars 2025 à 10 heures, sur les dix-sept (17) candidats ayant retiré l'AMI, onze (11) manifestations d'intérêt ont été reçu dans les délais.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la PRMP, présidente le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les manifestations ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Tableau N°1 : Point des plis réceptionnés

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	GROUPEMENT INGEROP / AVESIG BENIN	21/03/2025 09h 04min	SOSSOU-AGBO Marie-Pascale Tél : (+229) 01 96 68 15 69	France	Néant
02	GROUPEMENT GACI / IMMERGIS	21/03/2025 9h 17min	OUSSOU Hugues Tél : (+229) 01 67 69 58 27	Bénin	Bénin
03	GROUPEMENT BAAS AFRICA COMPANY / ESPACES MOBILITE	21/03/2025 9h 18min	HOUNYE-AZE Dieudonné Tél : (+229) 01 54 61 93 16	Bénin	Néant
04	TRANSITEC INGENIEURS CONSEILS	21/03/2025 9h 20min	FANAHEN Frédéric Tél : (+229) 01 97 07 80 27	France	Néant
05	GROUPEMENT SDP / PCM INGENIERIE	21/03/2025 09h 34min	OLODE Louisette-Verra Tél : (+229) 01 54 73 64 25	Bénin	Néant
06	GROUPEMENT SCET TUNISIE / BECI BTP	21/03/2025 09h 38min	OUIKOTAN Tayo Tél : (+229) 01 67 03 99 88	Tunisie	Néant
07	GOUPEMENT INNOV ENGINEERING CONSULTING / BANCA ENGINEERING	21/03/2025 9h 43min	KPATENOU Murielle Tél : (+229) 01 61 95 59 12	Maroc	Néant
08	LIVRMOI SERVICES	21/03/2025 9h 48min	AÏLO Stanislas Tél : (+229) 01 97 41 03 33	Bénin	Néant
09	GOUPEMENT CITILINKS / OHM I&S /ITMD	21/03/2025 9h 52min	AMAVIGAN Luc Tél : (+229) 01 96 82 72 53	Pays-Bas	Néant
10	FLUX GROUPE	21/03/2025 9h 58min	GBOSSOU Charles Tél : (+229) 01 67 30 19 51	Côte d'Ivoire	Néant
11	TEAM MAITRISE D'ŒUVRE	21/03/2025 9h 59min	MEHOU Anicet Tél : (+229) 01 97 14 79 67	Bénin	Néant

Le COE a procédé à l'ouverture des plis ainsi qu'à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque manifestation d'intérêt. Les manifestations d'intérêt ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés ont été paraphés par les membres du comité présents à la séance d'ouverture.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après : (Voir page suivante).

Tableau N°2 : Synthèse de la vérification de la matérialité des pièces constitutives des manifestations d'intérêt

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		01	02	03	04	05	06
		GROUPEMENT INGEROP / AVESIG BENIN	GROUPEMENT GACI / IMMERGIS	GROUPEMENT BAAS AFRICA COMPANY / ESPACES MOBILITE	TRANSITEC INGENIEURS CONSEILS	GROUPEMENT SDP / PCM INGENIERIE	GROUPEMENT SCET TUNISIE / BECI BTP
1	Date et heure de dépôt	21/03/2025 09h 04min	21/03/2025 9h 17min	21/03/2025 9h 18min	21/03/2025 9h 20min	21/03/2025 09h 34min	21/03/2025 09h 38min
2	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » le cas échéant	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4	Enveloppes intérieures et les mentions	01	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
5	Présence de la Clé USB (Oui ou non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6	Présence de l'offre scannée sur la clé USB (Oui ou non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7	Date et heure d'enregistrement de la version scannée sur la clé	20/03/2025 18h 38min	20/03/2025 20h 27min	20/03/2025 19h 34	20/03/2025 10h 01min	20/03/2025 19h 24min	20/03/2025 17h 17min
8	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	F	F
9	RCCM ou les Statuts	F	F	F	F	F	F
10	Accord de Groupement	F	F	F	NON APPLICABLE	F	F
11	Organisation Technique et Managériale	F	F	F	F	F	F
12	Liste du Personnel	F	F	F	F	F	F
13	Diplôme du Personnel	F	F	F	F	F	F
14	Références du Consultant appuyées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait	F	F	F	F	F	F
OBSERVATIONS		RAS	RAS	Oui Soumissionnaire non représenté à la séance d'ouverture des plis	Oui Soumissionnaire non représenté à la séance d'ouverture des plis	Oui Soumissionnaire non représenté à la séance d'ouverture des plis	RAS

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		07	08	09	10	11
		GOUPEMENT INNOV ENGINEERING CONSULTING / BANCA ENGINEERING	LIVRMOI SERVICES	GOUPEMENT CITILINKS / OHM I&S /ITMD	FLUX GROUPE	TEAM MAITRISE D'ŒUVRE
1	Date et heure de dépôt	21/03/2025 9h 43min	21/03/2025 9h 48min	21/03/2025 9h 52min	21/03/2025 9h 58min	21/03/2025 9h 59min
2	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » le cas échéant	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4	Enveloppes intérieures et les mentions	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
5	Présence de la Clé USB (Oui ou non)	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
6	Présence de l'offre scannée sur la clé USB (Oui ou non)	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
7	Date et heure d'enregistrement de la version scannée sur la clé	20/03/2025 18h 54min	Non	20/03/2025 20h 54min	21/03/2025 00h 06min	21/03/2025 09h 28min
8	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	F
9	RCCM ou les Statuts	F	F	F	F	F
10	Accord de Groupement	F	NON APPLICABLE	F	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
11	Organisation Technique et Managériale	F	F	F	F	NF
12	Liste du Personnel	F	F	F	F	F
13	Diplôme du Personnel	NF	F	F	F	F
14	Références du Consultant appuyées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait	F	F	F	F	F

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

OBSERVATIONS	Oui Les diplômes ne sont pas fournis	Oui - Le soumissionnaire n'est pas représenté à la séance d'ouverture des plis. - La clé USB n'est pas fournie	Oui - Le soumissionnaire n'est pas représenté à la séance d'ouverture des plis.	Oui - Le soumissionnaire n'est pas représenté à la séance d'ouverture des plis. - Le soumissionnaire est une entreprise naissante. Il a fourni en lieu et place des références et attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait, les références du personnel (chef de mission).	Oui - Le soumissionnaire n'est pas représenté à la séance d'ouverture des plis. - La clé USB comporte un dossier contenant plusieurs fichiers scannés pdf et dossiers de fichiers scannés pdf relatifs à l'AMI - L'organisation technique et managériale du cabinet n'est pas fournie.

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; RAS= Rien A Signaler.

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La Personne Responsable des Marchés Publics a clôturé la séance à 13 heures.

Fait à Cotonou, le 21 mars 2025.

La Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Le Rapporteur

Audrey KPOLEDJI AGUESSY

Les membres de la COE

Nom et Prénom (s)	Signature
ATACOLODJOU Morel	
GNIMASSOU Laetitia	

En annexe les minutes des listes de présence.

République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêts pour la sélection d'un cabinet pour réaliser les études de mobilité du Campus de Ouidah

Date : 21/03/2025

Heure : 10 heures 30 minutes

Liste de présence des membres du Comité d'Ouverture et d'Evaluation

N° ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS/QUALITÉS	CONTACTS ET MAIL	SIGNATURE
1	ATACOLODJOU Morel	Ingénieur Génie Civil	01 66 11 41 87 matacolodjou@semecity.com	
2	GNIMASSOU Laetitia	SGF/UE	01 95 00 23 24 lgnimassa@yahoo.fr	
3	FADONOUGBO M. H.	PRP-ITDC		
4	UBOLEDJIA. Audrey.	PRMP ADSC	01 97 81 58 03	
5				
6				

République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêts pour la sélection d'un cabinet pour réaliser les études de mobilité du Campus de Ouidah

Date : 21/03/2025

Heure : 10 heures 30 minutes

Liste de présence des soumissionnaires

N° ORDRE	NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS/QUALITÉS	CONTACTS ET MAIL	SIGNATURE
01	OUSSOU Hugues	Assistant à bout de chaîne des Etudes GACI	0167695827 hugues.oussou@groupgaci.com	
02	KPATENON Murielle	Assistante de direction	01 61 95 59 12 / 01668085 06 banca.engineering@gmail.com	
03	OUIKOTAN Tayo	Ingénieur chargé du développement d BECI BTP	0167039988 e.tayo@becibtp.com	
04	SOSSOU AGBO Marie-Pascale	Chargé des affaires à AVESIG BENIN	01 96 68 15 69 int@ingerop.com	



Rubrique

Procès verbal d'attribution

MAIRIE D'ABOMEY
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
SECRETARIAT EXECUTIF

BP : 07 Abomey
Tél : 97 37 28 68
E-mail : abomeymairie@gmail.com
Facebook : Mairie d'Abomey
Play store : Communes229

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert N° :12A/23/MA/SE/CCMP/PRMP/SPMP/2024 du 30/12/2024.

Référence : Note de service N° 12A/004/MA/SE/PRMP/SA/2025 du 17 Janvier 2025

Objet : « Travaux de construction de module de classe et d'un magasin plus équipement dans la Commune d'Abomey en 2 lots :
Lot1 : « « Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classes + bureau + équipements à l'EPP Adamé dans l'arrondissement de DJEGBE et d'un module de 2 salles + équipement à l'EM de Zounzonmé (lot1)» ;
Lot2 : « *Travaux de construction* d'un magasin + équipement de stockage des produits pharmaceutiques dans le centre de santé de DJEGBE»

Source de financement : *FADeC NON AFFECTE+ FADeC AFFECTE COVID,19-2023 (Reliquat)*

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 2313

Accord de prêt Néant

Commencé le *07/02/2025*
Achevé le *07/02/2025*

Février 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offre ouvert N° : 12A/23/MA/SE/CCMP/PRMP/SPMP/2024 du 30/12/2024 relatif aux : «Travaux de construction de module de classe et d'un magasin plus équipement dans la Commune d'Abomey en 2 lots :
Lot1 : **« « Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classes + bureau + équipements à l'EPP Adamé dans l'arrondissement de DJEGBE et d'un module de 2 salles + équipement à l'EM de Zounzonmé (lot1)» ;**
Lot2 : **« *Travaux de construction* d'un magasin + équipement de stockage des produits pharmaceutiques dans le centre de santé de DJEGBE».**

Mode de passation :AOON

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi (07) février (16) heures trente (30) minutes, dans la salle de réunion de de CODIR de la Mairie d'Abomey sis au premier étage de l'Hôtel de ville d'Abomey, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a prononcé les résultats de la procédure cité en objet en procédant à l'attribution provisoire des 2 lots du marché.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **Note de service N° 12A/004/MA/SE/PRMP/SA/2025 du 17 Janvier 2025**, les personnes dont les noms suivent:

Madame Mireille I. DJAHOUI, PRMP, Présidente ;
Monsieur Samson VICHEMEY, DST, Rapporteur ;
Monsieur Alexis D KOUKPENOUDJI, DAAF, Membre ;
Monsieur Roger AVADJA, Représentant DDEMP ;
Monsieur Léon ANIAMBOSSOU, Représentant DDCVT-Z ;
Monsieur Victor T. MATRO, CA/DJEGBE Conseiller Communal, membre, invité mais absent;
Monsieur Laurent ASSOHOTO, CA/ ZOUNZONME Conseiller Communal, membre, invité mais absent.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Nombre de Lot (03)	**Travaux d'aménagement et de construction de la clôture du nouveau cimetière Communal à AGNANGNAN et de réfection de la clôture de l'ancien cimetière d'Abomey (03 Lots)** **Lot1 : « Travaux de clôture du nouveau cimetière d'Abomey à AGNANGNAN » ;** **Lot2 : « Travaux d'aménagement du nouveau cimetière d'Abomey à AGNANGNAN » ;** **Lot3 : « Travaux de réfection de la clôture de l'ancien cimetière d'Abomey ».**
Procédures	
Mode de passation	**DAO**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Avis N° 12A/……./CCMP/SACCMP/2024 du 27 /12/ 2024.**
Soumissionnaire(s) *en liste*	

- Pour le lot1 :
- ✓ **SOCIETE MORAK BTP** SARL
- ✓ **ETABLISSEMENT DUNIS PLUS**
- ✓ **ENTREPRISE GTB**
- ✓ **SOCIETE BENILAND SARL**
- ✓ **ETABLISSEMENT ALA ET FILS**
- ✓ **ETABLISSEMENT BGL**
- ✓ **SOCIETE IGHIS GROUP SARL**
- Pour le lot2
- ✓ **ETABLISSEMENT TORO BTP.**

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
	• **Pour le Lot1 :**
ETABLISSEMENT DUNIS PLUS	**OFFRE NON ECONOMIQUEMENT AVANTAGEUX** **L'ETABLISSEMENT DUNIS PLUS** n'a pas été retenue pour n'avoir pas soumis l'offre conforme jugée économiquement la plus avantageuse à l'Autorité contractante, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des Marchés Publics en république du Bénin. Elle est classée 2ème sur la lice.
ETABLISSEMENT BGL	**OFFRE NON ECONOMIQUEMENT AVANTAGEUX** **L'ETABLISSEMENT BGL** n'a pas été retenue pour n'avoir pas soumis l'offre conforme jugée économiquement la plus avantageuse à l'Autorité contractante, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des Marchés Publics en république du Bénin. Elle est classée 3ème sur la lice.
SOCIETE BENILAND SARL	**ELIMINE POUR NON- CONFORMITE FINANCIERE:** **LA SOCIETE BENILAND SARL** a fourni un DQE dont l'erreur de calcul a atteint un taux de 11,26%. Ces erreurs sont faites au niveau des postes : sous total 300 ENDUITS-REVETEMENTS (DQE module de trois classes), POSTE 1000 : MESURES DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES et poste 500 (DQE pour le module de deux salles de classes). Conformément aux dispositions de la clause 31.3 des instructions aux candidats du DAO reçu par la société, si la correction des erreurs entraine une variation de plus de 10 % en moins ou en plus du montant de l'offre financière lu publiquement à l'ouverture, l'offre du soumissionnaire sera écartée. Ainsi, l'offre de la société BENILAND SARL est rejetée pour non-conformité financière à l'étape de l'évaluation financière des offres.
ETABLISSEMENT ALA ET FILS	**ELIMINE : POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE** **L'ETABLISSEMENT ALA et FILS** a déclaré dans son offre que la liste de matériels fournie est sa propriété qu'il les as en possession. Par contre, la Directrice Générale Madame ADJAKIDJE Georgette a produit dans la même offre, une attestation de promesse de location formelle, ce qui est en contraction avec la liste de matériels fournie, alors cette liste n'est pas conforme aux prescriptions du DAO (point VI

	(PERSONNEL-MATERIEL) de la sous-section C" Critère d'évaluation et de qualification "). Conformément à l'annexe A-1-2, la non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre. Aussi, dans l'offre du soumissionnaire ALA et FILS, l'Acte d'Engagement a été signé par une personne étrangère LINSOUSSI AÏZONOU Dieudonné Donatien, ce qui est une inconformité dans le dossier. En conséquence son offre a été rejetée pour défaut de conformité technique.
SOCIETE IGHIS GROUP SARL	**ELIMINE : POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE** **LA SOCIETE IGHIS GROUP SARL** (Lot1) a produit une liste de personnel non valide. En effet, le curriculum vitae de tout le personnel (ZOMAHOUN C Vianney, Directeur des Travaux proposé- FACHINAN A. Shonraïs, conducteur des travaux proposé – VITOFODJI V. Evens, Chef chantier proposé) ne sont pas datés et la pièce d'identité du personnel ZOMAHOUN C. Vianney n'est pas lisible, ce qui n'est pas conforme aux prescriptions du DAO point VI (PERSONNEL-MATERIEL) de la sous-section C" Critère d'évaluation et de qualification ". Conformément à l'annexe A-1-2, la non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre. En conséquence, l'offre de la SOCIETE IGHIS GROUP SARL a été rejetée pour défaut de conformité technique.
ENTREPRISE GTB	**ELIMINE POUR NON- CONFORMITE TECHNIQUE:** **L'ENTREPRISE GTB (Lot1)** a fourni un Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté non valide. En effet, il y a été mentionné les articles 122 et 123 de la loi n°2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics au lieu de seulement l'article 123 de ladite loi conformément au dossier d'appel d'offre. Aussi, la COE a remarqué dans son offre une multitude de signataires. A certain endroits c'est Jean-Marie Louis GNAKADJA qui signe à d'autres c'est Jean-Marie GNAKADJA. Or dans son RCCM, le premier responsable de l'entreprise est Jean Marie Louis GNAKADJA, donc personne représentative à signer l'offre et tous les documents y afférents. De même la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat est fait à Jean Marie Louis GNAKADJA. Alors les documents de l'offre signée par une personne autre que Jean Marie Louis GNAKADJA ne sont pas valides. En conséquence le BPU, et le DQE produits dans l'offre ne sont pas valides, car signé par personne non habilitée. L'offre (Lot1) de l'entreprise GTB a été rejetée pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres.
	• **Pour le Lot2 :**
	Néant

Attributaires		
Nom	**Lot1**	**Lot2**
	SOCIETE MORAK BTP SARL	**ETABLISSEMENT TORO BTP**
Montant proposé	**39 524 028 F CFA TTC**	**9 794 183 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**41 435 066 F CFA TTC**	**9 888 583 F CFA TTC**

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet des marchés	**Lot1 : « Travaux de construction de module de classe et d'un magasin plus équipement dans la Commune d'Abomey en 2 lots (un module de trois (03) salles de**	**Lot2 : « Travaux de construction d'un magasin + équipement de stockage**

	classes + bureau + équipements à l'EPP Adamé dans l'arrondissement de DJEGBE et d'un module de 2 salles + équipement à l'EM de Zounzonmé» (Lot1) ».	des produits pharmaceutiques dans le centre de santé de DJEGBE (lot2) »
Prix	41 435 066 F CFA TTC	9 888 583 F CFA TTC
Délai d'exécution	05 mois	02 Mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	Néant
Autres	Néant	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des Lots	Attributaires	Montant
Lot1: Travaux de construction de module de classe et d'un magasin plus équipement dans la Commune d'Abomey en 2 lots (un module de trois (03) salles de classes + bureau + équipements à l'EPP Adamé dans l'arrondissement de DJEGBE et d'un module de 2 salles + équipement à l'EM de Zounzonmé» (Lot1) ».	SOCIETE MORAK BTP SARL	41 435 066 francs CFA ; F CFA TTC
Lot2 : « Travaux de construction d'un magasin + équipement de stockage des produits pharmaceutiques dans le centre de santé de DJEGBE (lot2) »	ETABLISSEMENT TORO BTP	

La Présidente a clôturé la séance à 16 heures 42 minutes.

Fait à Abomey, le 07 Février 2025

Ont signé

La Présidente

Mireille I. DJAHOVI
PRMP

Le Rapporteur

Samson Y. ATTEMON
DST

Les membres

C. Roger D. AVADJA. H.
(Représentant DDEMP)

Alexis Dossou KOUKPENOUDJI
DAAF

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. + 2 2 9 23 61 20 61
Email : atda pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA - COLLINES (Pôle 4)

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°002/24/MAEP/ATDA BDC/PRMP/SPRMP du/25/11/2024

Objet : Construction de vingt-deux (22) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (lot N°1 à 3) :

Lot N°2 : « Construction de sept(07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-zoumé (01), Djidja (01), Glazoué(01), Pobè (01) et Kétou (01)»

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 016 036001014 4103900010000010421 6413 ;

Accord de prêt : Non applicable

Commencé le *03 Février 2025*
Achevé le *20 Février 2025*

Février 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Construction de vingt-deux (22) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (lot N°1 à 3) :

Lot N°2 : « Construction de sept(07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-zoumé (01), Djidja (01), Glazoué(01), Pobè (01) et Kétou (01)»

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt février, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°062/24/DG ATDA BDC/PRMP/SA du 12 décembre 2024, les personnes dont les noms suivent :

- Président : BARIZI Soihabirou
- Rapporteur : KOTCHONI C. Christian
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ATDA 4	ADJIBI O. Razak	CSIEA R/ DAI ATDA 4	*Avec voix délibérative*
ATDA 4	CHABI SERO Inoussa	Assistant DP ATDA 4	*Avec voix délibérative*

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N°1	**Intitulé :** Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Djougou (02), Kandi (01), Sinendé (01) Matéri (01) et N'dali (02).
	Procédures
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**

Lot N°1	**Intitulé :** Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Djougou (02), Kandi (01), Sinendé (01) Matéri (01) et N'dali (02).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 013-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- HAVILLA BDELIUM ET FILS ; - Société ABADJAYE SARL ; - ENOCOS SARL ; - SOCIETE TYNIN SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
HAVILLA BDELIUM ET FILS ;	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Société ABADJAYE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
ENOCOS SARL ;	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SOCIETE TYNIN SARL	Offre en retard
Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	Néant
Montant évalué (corrigé)	Néant
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Djougou (02), Kandi (01), Sinendé (01) Matéri (01) et N'dali (02).
Prix	Néant
Délai d'exécution	Néant
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°2	**Intitulé :** Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-zoumé (01), Djidja (01), Glazoué (01), Pobe (01) et Kétou (01).
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 013-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- SOCIÉTÉ CHRISOLYTHE ET FILS SARL; - Société ABADJAYE SARL ; - ENOCOS SARL ; - COWACO SARL ; - AFRICA BULDING CONSULTING SERVICES SARL ; - KLIPAL BUILDING SARL ; - BUSINESS CODE SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SOCIÉTÉ CHRISOLYTHE ET FILS SARL ;	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Société ABADJAYE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
ENOCOS SARL ;	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
COWACO SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
AFRICA BULDING CONSULTING SERVICES SARL ;	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
BUSINESS CODE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Attributaire	
Nom	KLIPAL BUILDING SARL ;
Montant proposé	44 597 273 F CFA HT

Lot N°2	**Intitulé :** Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-zoumé (01), Djidja (01), Glazoué (01), Pobe (01) et Kétou (01).
Montant évalué (corrigé)	44 597 273 F CFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-zoumé (01), Djidja (01), Glazoué (01), Pobe (01) et Kétou (01).
Prix	44 597 273 F CFA HT
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N°3	**Intitulé :** Construction de huit (08) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savè (03), Parakou (02) Nikki (02) et Tchaourou (01).
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 013-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- MF ET FILS ; - SUCCES CORPORATE ; - SOCIETE TYNIN SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MF ET FILS	Non-respect des conditions de scellage et de

Lot N°3	**Intitulé :** Construction de huit (08) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savè (03), Parakou (02) Nikki (02) et Tchaourou (01).
	marquage des offres
SUCCES CORPORATE	Offre en retard
SOCIETE TYNIN SARL	Offre en retard
Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	Néant
Montant évalué (corrigé)	Néant
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction de vingt-deux ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans commune de Savè (02), Parakou (02), Nikki (02) et Tchaourou (01)
Prix	Néant
Délai d'exécution	Néant
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant HT**	**Montant TTC**
Lot N°1 : Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Djougou (02), Kandi (01), Sinendé (01) Matéri (01) et N'dali (02)	Néant	Néant	Néant

Désignation des lots	Attributaire	Montant HT	Montant TTC
Lot N°2 : Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-Zoumé (01), Djidja (01), Glazoué (01), Pobè (01) et Kétou (01)	KLIPAL BUILDING SARL	44 597 273	52 624 782
Lot N°3 : Construction de huit (08) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savè (03), Parakou (02) Nikki (02) et Tchaourou (01).	Néant	Néant	Néant
TOTAL		**44 597 273**	**52 624 782**

Le Président a clôturé la séance à 17 h 02 mn.

Fait à Parakou, le 20 février 2025

Ont signé

Le Président

Soihabirou BARIZI

Le Rapporteur

Christian Chabi KOTCHONI

GBEGNIN K. Eskol
(DAF-ATDA 4)

ADJIBI O. Razak
(CSIEA R/ DAI ATDA 4)

CHABI SERO Inoussa
(R/DP ATDA 4)

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

Liste de présence des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres

DATE : 20 février 2025

LIEU : ATDA4 (PARAKOU)

OBJET DE LA SEANCE : Attribution du marché relatif aux travaux de Construction de vingt-deux (22) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (lot N°1 à 3)

N° Ord	Nom et Prénoms	Fonction/Qualité	Téléphone	Email	Emargement
01	KOTCHONI C. Christian	S-PRMP	01960238 05	kotchonichristian@gmail.com	
02	BARIZI Soihdrion	PRMP	01664399 65	soihdrion2016@gmail.com	
03	ASSIBI Oseni Razak	CSHEA_ATDA4	01673503 42	Osenirazak@gmail.com	
04	GBEGUIN Fabrice	DDF ATDA4	95554880	abcangel@yahoo.fr	

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. + 2 2 9 23 61 20 61
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA - COLLINES (Pôle 4)

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°002/24/MAEP/ATDA BDC/PRMP/SPRMP du/25/11/2024

Objet : Construction de vingt-sept (27) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde puis réalisation de quatre clôtures grillagées des parcs à bois de manioc à raison de 2 ha par site dans les pôles 4, 5, 6 et 7 (lot N°1 à 7) :

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 016 036001014 4103900010000010421 6413 ;

Accord de prêt : Non applicable

Commencé le *12 Mars 2025*
Achevé le *12 Mars 2025*

Mars 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Construction de vingt-sept (27) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde puis réalisation de quatre clôtures grillagées des parcs à bois de manioc à raison de 2 ha par site dans les pôles 4, 5, 6 et 7 (lot N°1 à 7) :

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
L'an deux mil vingt-cinq et le douze mars, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet après la réévaluation du lot 2.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°062/24/DG ATDA BDC/PRMP/SA du 12 décembre 2024, les personnes dont les noms suivent :

- Président : BARIZI Soihabirou
- Rapporteur : KOTCHONI C. Christian
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ATDA 4	ADJIBI O. Razak	CSIEA R/ DAI ATDA 4	*Avec voix délibérative*
ATDA 4	CHABI SERO Inoussa	Assistant DP ATDA 4	*Avec voix délibérative*
ATDA 4	GBEGNIN K. Eskol	DAF ATDA 4	*Avec voix délibérative*

Les travaux sont répartis en sept (07) lots comme suit :

- lot n°01 : Construction de cinq (05) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Djougou, une (01) à Bassila, une (01) à Kérou et une (01) à Natitingou ;
- lot n°02 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Savalou, une (01) à Glazoué, une (01) à Ouèssè et deux (02) à Dassa-Zoumè;
- lot n°03 : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une (01) à Alphaoué et une (01) à Bohicon ;
- lot n°04 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Banikoara, une (01) à Sinendé, une (01) à N'Dali et deux (02) à Parakou ;
- lot n°05 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont cinq (05) à Savè et une (01) à Parakou ;

- lot n°06 : Construction de trois (03) clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dont une (01) à Kétou (Kpankou), une (01) à Ouèssè et une (01) à Dassa-Zoumè (Paouignan) ;
- lot n°07 : Construction d'une (01) clôture grillagée des parcs à bois de manioc à Djougou.

Les résultats d'analyse des offres du lot1 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N°1	Intitulé : Construction de cinq (05) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Djougou, une (01) à Bassila, une (01) à Kérou et une (01) à Natitingou
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	Non applicable
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- Sté MP TRADING SARL - HYDRO FORAGE - EER-PBA - SOPAG MULTI SERVICES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
HYDRO FORAGE	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
EER-PBA	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SOPAG MULTI SERVICES	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Attributaire	
Nom	Sté MP TRADING SARL
Montant proposé	21 448 931 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	21 448 931 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°01 : Construction de cinq (05) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Djougou, une (01) à Bassila, une (01) à Kérou et une (01) à Natitingou
Prix	21 448 931 F CFA TTC

Délai d'exécution	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Les résultats d'analyse des offres du lot2 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N° 02	**Intitulé** : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Savalou, une (01) à Glazoué, une (01) à Ouèssè et deux (02) à Dassa-Zoumè
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- Ets COMAB - Sté MAHOUKPEGO GROUPE SERVICES SARL - Ets ATEMENOU SERVICES - Sté GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL - SOCIÉTÉ CHRISOLYTHE ET FILS SARL - Sté TADE SARL - Société ABAJAYE SARL - ANGLE PARFAIT - Sté COWACO SARL - AFRICA BUILDING BUSINESS - Sté LA CERTITUDE GROUP SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Ets COMAB	Offre économiquement moins avantageuse
Sté MAHOUKPEGO GROUPE SERVICES SARL	Offre financière anormalement basse
Ets ATEMENOU SERVICES	Offre économiquement moins avantageuse
SOCIÉTÉ CHRISOLYTHE ET FILS SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté TADE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres

Sté TADE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Société ABAJAYE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
ANGLE PARFAIT	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté COWACO SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
AFRICA BUILDING BUSINESS	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté LA CERTITUDE GROUP SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Attributaire	
Nom	Sté GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL
Montant proposé	27 360 872 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	27 360 872 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°02 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Savalou, une (01) à Glazoué, une (01) à Ouèssè et deux (02) à Dassa-Zoumè
Prix	27 360 872 F CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Les résultats d'analyse des offres du lot3 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N° 03	**Intitulé** : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une (01) à Alphaoué et une (01) à Bohicon
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**

Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- Sté MP TRADING SARL - Sté MAHOUKPEGO GROUPE SERVICES SARL - Ets CEBR - EER-PBA - GLEVIVI - SHAMMAH CORPORATION	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
Sté MP TRADING SARL	Offre économiquement moins avantageuse
Ets CEBR	Offre économiquement moins avantageuse
EER-PBA	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
GLEVIVI	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SHAMMAH CORPORATION	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Attributaire	
Nom	Sté MAHOUKPEGO GROUPE SERVICES SARL
Montant proposé	16 138 577 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	16 138 577 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°03 : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une (01) à Alphaoué et une (01) à Bohicon
Prix	16 138 577 F CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Les résultats d'analyse des offres du lot4 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N°04	Intitulé : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Banikoara, une (01) à Sinendé, une (01) à N'Dali et deux (02) à Parakou
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	Non applicable
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- HAVILLA BDELIUM ET FILS ; - Société ABAJAYE SARL ; - Sté ENECOS SARL ; - BCOMESH TP ; - CHARIS CONCEPTION ; - NET ENTREPRISE ; - SOPAG MULTI SERVICES ; - SOCIETE LA FABRIQUE SARL.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
HAVILLA BDELIUM ET FILS	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Société ABAJAYE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté ENECOS SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
BCOMESH TP	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
CHARIS CONCEPTION	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
NET ENTREPRISE	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SOPAG MULTI SERVICES	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SOCIETE LA FABRIQUE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	-

Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°04 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Banikoara, une (01) à Sinendé, une (01) à N'Dali et deux (02) à Parakou
Prix	-
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Les résultats d'analyse des offres du lot5 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N°05	**Intitulé :** Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont cinq (05) à Savè et une (01) à Parakou
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- Sté TADE SARL ; - Société ABAJAYE SARL ; - Sté ENECOS SARL ; - OMNIUM CORPORATE ; - NET ENTREPRISE ; - KADI SERVICE ; - VIANOTHOS BTP ; - SUCCES CORPORATE.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Sté TADE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de

	marquage des offres
Société ABAJAYE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté ENECOS SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
OMNIUM CORPORATE	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
NET ENTREPRISE	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
KADI SERVICE	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
VIANOTHOS BTP	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SUCCES CORPORATE	Dépôt d'offre hors délai
Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°05 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont cinq (05) à Savè et une (01) à Parakou
Prix	-
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Les résultats d'analyse des offres du lot N°06 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N°06	Intitulé : Construction de trois (03) clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dont une (01) à Kétou (Kpankou), une (01) à Ouèssè et une (01) à Dassa-Zoumè (Paouignan)
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	Non applicable
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.

Soumissionnaires	
- Sté KADJOGBEY SARL - OGO OLUWA GROUP - ANGLE PARFAIT - BGC - EER-PBA - KADI SERVICE - AFRICA BUILDING AND CONSULTING SERVICES SARL - SHAMMAH CORPORATION - Sté BUSINESS CODE SARL - Sté TYNIN SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
OGO OLUWA GROUP	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
ANGLE PARFAIT	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
BGC	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
EER-PBA	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
KADI SERVICE	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
AFRICA BUILDING AND CONSULTING SERVICES SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
SHAMMAH CORPORATION	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté BUSINESS CODE SARL	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Sté TYNIN SARL	Dépôt d'offre hors délai
Attributaire	
Nom	Sté KADJOGBEY SARL
Montant proposé	29 077 206 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	29 077 206 F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°06 : Construction de trois (03) clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dont une (01) à Kétou (Kpankou), une (01) à Ouèssè et une (01) à Dassa-Zoumè (Paouignan)
Prix	29 077 206 F CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant

Prix	29 077 206 F CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Les résultats d'analyse des offres du lotN°07 se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot N°07	**Intitulé** : Construction d'une (01) clôture grillagée des parcs à bois de manioc à Djougou
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAOON)
Justification	**Non applicable**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-Verbal N° 014-11/24/DG_ATDA 4/CCMP du 19 novembre 2024.
Soumissionnaires	
- GLEVIVI; - AFRICA BUILDING BUSINESS; - KAMIRJ.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GLEVIVI	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
AFRICA BUILDING BUSINESS	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
KAMIRJ	Non-respect des conditions de scellage et de marquage des offres
Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot N°07 : Construction d'une (01) clôture grillagée des parcs à bois de manioc à Djougou
Prix	-
Délai d'exécution	Quatre (04) mois

Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant HT	Montant TTC
Lot N°1 : Construction de cinq (05) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Djougou, une (01) à Bassila, une (01) à Kérou et une (01) à Natitingou	Sté MP TRADING SARL	18 177 060 F CFA	21 448 931 F CFA
Lot N°02 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Savalou, une (01) à Glazoué, une (01) à Ouèssè et deux (02) à Dassa-Zoumè	Sté GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL	23 187 180 F CFA	27 360 872 F CFA
Lot N°03 : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une (01) à Alphaoué et une (01) à Bohicon	Sté MAHOUKPEGO GROUPE SERVICES SARL	13 676 760 F CFA	16 138 577 F CFA
Lot N°4 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Banikoara, une (01) à Sinendé, une (01) à N'Dali et deux (02) à Parakou	Néant	Néant	Néant
Lot N°5 : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une	Néant	Néant	Néant

Désignation des lots	Attributaire	Montant HT	Montant TTC
(01) à Alphaoué et une (01) à Bohicon			
Lot N°06 : Construction de trois (03) clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dont une (01) à Kétou (Kpankou), une (01) à Ouèssè et une (01) à Dassa-Zoumè (Paouignan)	Stè KADJOGBEY SARL	24 641 700 F CFA	29 077 206 F CFA
Lot N°7 : Construction d'une (01) clôture grillagée des parcs à bois de manioc à Djougou.	Néant	Néant	Néant
TOTAL		79 682 700 F CFA	94 025 586 F CFA

Le Président a clôturé la séance à 17 h 02 mn.

Fait à Parakou, le 20 février 2025

Ont signé

Le Président

Solhabirou BARIZI

Le Rapporteur

Christian Chabi KOTCHONI

GBEGNIN K. Eskol
(DAF-ATDA-4)

ADJIBI O. Razak
(CSIEA R/ DAI ATDA 4)

CHABI SERO Inoussa
(R/DP ATDA 4)

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

Liste de présence des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres

DATE : 12/03/2025
LIEU : ATDA4 (PARAKOU)

OBJET DE LA SEANCE : **Attribution des marchés relatifs aux travaux de Construction de vingt-sept (27) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde puis réalisation de quatre clôtures grillagées des parcs à bois de manioc à raison de 2 ha par site dans les pôles 4, 5, 6 et 7 (lot N°1 à 7)**

N° Ord	Nom et Prénoms	Fonction/Qualité	Téléphone	Email	Emargement
01	KOTCHONI E. Christ	S-PRMP	01960238 05	kotchonichristian@gmail.com	
02	BARIZI Souhabiou	PRMP	01664399 65	Souhabiou20 hotmail.com	
03	GBEGNIN Ulrich	DDF	01955748 80		
04	ADJIBI O. Razak	CSIEA	01673503 42	adjibirazak@gmail.com	
05	CHABI S. Innocent	ASTDP	01640728 02		

MAIRIE DE HOUEYOGBE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Houéyogbé
Tél : 22-41-10-91
Email : contact.houeyogbe@mairie.bj

LOT 1

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert

N° 95/002/CH/SE/PRMP-DST-SPMP/2024 du 07/11/2024

Objet : **Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé**

Source de financement : FADeC non affecté

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 2338

Commencé le 28/11/2024

Achevé le 28/11/2024

Novembre2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé
N° 95/002/CH/SE/PRMP-DST-SPMP/2024 du 07/11/2024

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 28 novembre à 16 heures 40 minutes, dans la salle de conférence de la mairie de Houéyogbé, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la Décision N° 95/001/CH/SE/DAAF-PRMP/SA :

Président : PRMP

- **Rapporteur** : DST
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]
Mairie Houéyogbé	**Déo Gracias SEDOKOUN**	DAAF	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Alain Ghislain HOUESSOU**	DDLP/ assistant PRMP	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Mouyinath MAKANMI**	SPMP	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Casmir SOSSA**	PAM	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Cirille FAINOU**	DAM	**voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 01	**Intitulé : Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé.**	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert	
Justification	-	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N° AOO N°95/002/CH/SE/PRMP-DST-SPMP/2024 du 07/11/2024.	
Soumissionnaire		
DGT BTP, COMAB, OLOUWA CHEY		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
DGT BTP	pour n'avoir pas fourni la liste de matériels	
OLOUWA CHEY	pour la non-conformité du délai de validité de l'offre (30 jours au lieu de 90 jours).	
Attributaire		
Nom	**COMAB**	
Montant proposé	**46 363 057 FCFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**46 363 057 FCFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé**	
Prix	**46 363 057 FCFA TTC**	**46 363 057 FCFA TTC**
Délai d'exécution	-	**03 Mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-	-
Autres	-	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	COMAB	46 363 057 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 53 minutes.

Fait à Houéyogbé, le 28 /11/2024

Ont signé :

Le Président (PRMP)

Moukaila IDRISSOU

Le Rapporteur (DST)

André K. AWO

Les membres

DDLP (assistant PRMP)

Alain Ghislain HOUESSOU

SPMP

Mouyinatou MAKANMI

DAAF

Déo Gracias SEDOKOUN

Premier Adjoint au Maire

Casmir SOSSA

Deuxième Adjoint au Maire

Cirille FAINOU

MAIRIE DE HOUEYOGBE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Houéyogbé
Tél : 22-41-10-91
Email : contact.houeyogbe@mairie.bj

LOT 2

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert
N° 95/002/CH/SE/PRMP-DST-SPMP/2024 du 07/11/2024

Objet : **Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé**

Source de financement : FADeC non affecté

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 231313

Commencé le 28/11/2024

Achevé le 28/11/2024

Novembre2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé
N° 95/002/CH/SE/PRMP-DST-SPMP/2024 du 07/11/2024

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 28 novembre à 17 heures 10 minutes, dans la salle de conférence de la mairie de Houéyogbé, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la Décision N° 95/001/CH/SE/DAAF-PRMP/SA :

Président : PRMP

- **Rapporteur** : DST
- **Membres** :

Administration	**Nom et Prénom (s)**	Qualité	Observations [préciser **avec voix délibérative ou sans voix délibérative]**
Mairie Houéyogbé	**Déo Gracias** SEDOKOUN	DAAF	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	Alain **Ghislain** HOUESSOU	DDLP/ assistant PRMP	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Mouyinath MAKANMI**	SPMP	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Casmir SOSSA**	PAM	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	Cirille FAINOU	DAF	**voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 02	**Intitulé : Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé.**	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert	
Justification	-	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N° AOO N°95/002/CH/SE/PRMP-DST-SPMP/2024 du 07/11/2024.	
Soumissionnaire		
DGT BTP, COMAB BTP, LA LEGENDE BTP		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
DGT BTP	pour n'avoir pas fourni la liste de matériels	
COMAB BTP	pour la non-conformité de Bordereau des Prix Unitaires et du Détail Quantitatif et Estimatif (le lot présente ses pièces pour quatre écoles alors que l'entreprise ne les a produites que pour trois écoles, celles concernant Kédji n'ayant pas été produite).	
Attributaire		
Nom	LA LEGENDE BTP	
Montant proposé	38 946 458 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	38 946 458 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de réfection de modules de salles de classes dans diverses EPP de la commune de Houéyogbé	
Prix	38 946 458 FCFA TTC	38 946 458 FCFA TTC
Délai d'exécution	-	03 Mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-	-
Autres	-	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot 2	LA LEGENDE BTP	38 946 458 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 53 minutes.

Fait à Houéyogbé, le 28 /11/2024

Ont signé :

Le Président (PRMP)

Moukaïla IDRISSOU

Le Rapporteur (DST)

André K. AWO

Les membres

DDLP (assistant PRMP)

Alain Ghislain HOUESSOU

SPMP

Mouyinatou MAKANMI

DAAF

Déo Gracias SEDOKOUN

Premier Adjoint au Maire

Casmir SOSSA

Deuxième Adjoint au Maire

Cirille FAINOU

MAIRIE DE HOUEYOGBE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Houéyogbé
Tél : 22-41-10-91
Email : contact.houeyogbe@mairi

LOT 1

DEMANDE DE PROPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OBJET: Recrutement d'un bureau d'étude pour les Etudes de faisabilité des travaux d'aménagement des pistes RN23-CS-Gandjagbédji ; Akplégbonou-Maïboui-Kantiannou (Doutou) ; Adounhonto-Aclo (Dahè) ; RN23-Carrefour Adjamè ; Kpakossouhoué-faces de l'EUC de Sè ; Loufagnigbonou – Adromè-Zindhihoué ; Doutou-Gavè-Honhoué ; Zoungbonou-Tohonou ; CSA Adromè-Dodji-Didongbigo ; Honhoué-Djibio-Dahè ; Adromè-Gbéto-Gbagbonou ; RN23-Honhoué.

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nom de l'autorité contractante: commune de Houéyogbé

Ligne de crédit budgétaire: 211

Titre des services de consultants: Etudes de faisabilité des travaux d'aménagement des pistes RN23-CS-Gandjagbédji ; Akplégbonou-Maïboui-Kantiannou (Doutou) ; Adounhonto-Aclo (Dahè) ; RN23-Carrefour Adjamè ; Kpakossouhoué- faces de l'EUC de Sè ; Loufagnigbonou – Adromè-Zindhihoué ; Doutou-Gavè-Honhoué ; Zoungbonou-Tohonou ; CSA Adromè-Dodji-Didongbigo ; Honhoué-Djibio-Dahè ; Adromè-Gbéto-Gbagbonou ; RN23-Honhoué.

Date de lancement: 09/12/2024

Date limite de soumission des propositions: 30/12/2024

Date du présent rapport: 20/01/2025

Janvier 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

OBJET: **Demande de propositions** N° 95/56/CH/SE/PRMP-CCMP-SPMP/2024 relative au recrutement d'un cabinet pour les études de faisabilité des travaux d'aménagement des pistes RN23-CS-Gandjagbédji ; Akplégbonou-Maïboui-Kantiannou (Doutou) ; Adounhonto-Aclo (Dahè) ; RN23-Carrefour Adjamè ; Kpakossouhoué- faces de l'EUC de Sè ; Loufagnigbonou – Adromè-Zindhihoué ; Doutou-Gavè-Honhoué ; Zoungbonou-Tohonou ; CSA Adromè-Dodji-Didongbigo ; Honhoué-Djibio-Dahè ; Adromè-Gbéto-Gbagbonou ; RN23-Honhoué.

Méthode de sélection : Qualité- Coût

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi 20 janvier à 12 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de la mairie de Houéyogbé, la Comimission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la décision N° 95/002/CH/SE/DAAF-PRMP/SA :

- Président: PRMP
- Rapporteur : DST
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]
Mairie Houéyogbé	**Déo Gracias SEDOKOUN**	DAAF	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Alain Ghislain HOUESSOU**	DDLP/assistant de la PRMP	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Casmir SOSSA**	PAM	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Cirille FAINOU**	DAM	**voix délibérative**

Après l'analyse des propositions financières conformément aux clauses contenues dans la demande de propositions, les propositions des soumissionnaires qui ont été retenus se présentent comme suit :

Recrutement d'un bureau d'étude pour les Etudes de faisabilité des travaux d'aménagement des pistes RN23-CS-Gandjagbédji ; Akplégbonou-Maïboui-Kantiannou (Doutou) ; Adounhonto-Aclo (Dahè) ; RN23-Carrefour Adjamè ; Kpakossouhoué- faces de l'EUC de Sè ; Loufagnigbonou – Adromè-Zindhihoué ; Doutou-Gavè-Honhoué ; Zoungbonou-Tohonou ; CSA Adromè-Dodji-Didongbigo ; Honhoué-Djibio-Dahè ; Adromè-Gbéto-Gbagbonou ; RN23-Honhoué.

CE2C

Pour un montant TTC de **quinze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (15 989 000) F CFA pour** un délai total d'exécution de trois (03) mois.

Sous réserve de la validation de l'organe de contrôle compétent, il est déclaré attributaire provisoire et sera invité pour l'établissement du marché à travers la signature du contrat. Aucune sous-traitance n'est envisagée dans ce marché.

Les motifs du rejet de l'offre de l'autre soumissionnaire sont consignés dans le tableau ci-après:

Etudes de faisabilité des travaux d'aménagement des pistes RN23-CS-Gandjagbédji ; Akplégbonou-Maïboui-Kantiannou (Doutou) ; Adounhonto-Aclo (Dahè) ; RN23-Carrefour Adjamè ; Kpakossouhoué- faces de l'EUC de Sè ; Loufagnigbonou – Adromè-Zindhihoué ; Doutou-Gavè-Honhoué ; Zoungbonou-Tohonou ; CSA Adromè-Dodji-Didongbigo ; Honhoué-Djibio-Dahè ; Adromè-Gbéto-Gbagbonou ; RN23-Honhoué.

N°	Soumissionnaires évincés	Montant offre (TTC)	Motif du rejet
2	*KAK*	27 376 000	Pour avoir occupé le 2ème Rang dans le classement

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 10 mn.

Fait à Houéyogbé, le 20 janvier 2025

Ont signé

Le Président (PRMP)

Moukaïla IDRISSOU

Le Rapporteur (DST)

André K. AWO

Les membres

DDLP (assistant PRMP)

Alain Ghislain HOUESSOU

DAAF

Déo Gracias SEDOKOUN

Premier Adjoint au Maire

Casimir SOSSA

Deuxième Adjoint au Maire

Cirille FAINOU

LISTE DE PRESENCE A LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Date : 20/01/2025

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	IDRISSOU Moukaïla	PRMP	0196678140	
2	André K. AWO	DST	0196125797	
3	Alain Ghislain HOUESSOU	DDLP	0197491769	
4	Déo Gracias SEDOKOUN	DAAF	0169320255	
5	**Casimir SOSSA**	PAM	0197285188	
6	**Cirille FAINOU**	DAM	0197684573	

MAIRIE DE HOUEYOGBE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01 Houéyogbé
Tél : 22-41-10-91
Email : contact.houeyogbe@mairi

LOT 2

DEMANDE DE PROPOSITIONS DE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OBJET: **Recrutement d'un cabinet pour les études de faisabilité des travaux d'entretien périodique des pistes Gbagbonou-EPP Agongoh (1km) ; Houangbo-Houigah-Houégbé (1km) ; Sè-centre des métiers ; Djibio-Akodéha (10km) ; Doutou-Tokpa-Houidjame (17km) ; Zindjihoué-Adromè (1,5km).**

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nom de l'autorité contractante: commune de Houéyogbé

Ligne de crédit budgétaire: 211

Titre des services de consultants : Etude de faisabilité des travaux d'entretien périodique des pistes Gbagbonou-EPP Agongoh (1km) ; Houangbo-Houigah-Houégbé (1km) ; Sè-centre des métiers ; Djibio-Akodéha (10km) ; Doutou-Tokpa-Houidjame (17km) ; Zindjihoué-Adromè (1,5km).

Date de lancement : 09/12/2024

Date limite de soumission des propositions : 30/12/2024

Date du présent rapport : 20/01/2025

Janvier 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

OBJET: **Demande de propositions** N° 95/57/CH/SE/PRMP-CCMP-SPMP/2024 relative au recrutement d'un cabinet pour les études de faisabilité des travaux d'entretien périodique des pistes Gbagbonou-EPP Agongoh (1km) ; Houangbo-Houigah-Houégbé (1km) ; Sè-centre des métiers ; Djibio-Akodéha (10km) ; Doutou-Tokpa-Houidjame (17km) ; Zindjihoué-Adromè (1,5km).

Méthode de sélection : Qualité- Coût

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi 20 janvier à 12 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de la mairie de Houéyogbé, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la décision N° 95/002/CH/SE/DAAF-PRMP/SA :

- Président: PRMP
- Rapporteur : DST
- Membres:

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]
Mairie Houéyogbé	**Déo Gracias SEDOKOUN**	DAAF	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Alain Ghislain HOUESSOU**	DDLP/assistant de la PRMP	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Casmir SOSSA**	PAM	**voix délibérative**
Mairie Houéyogbé	**Cirille FAINOU**	DAM	**voix délibérative**

Après l'analyse des propositions financières conformément aux clauses contenues dans la demande de propositions, les propositions des soumissionnaires qui ont été retenus se présentent comme suit :

Recrutement d'un cabinet pour les études de faisabilité des travaux d'entretien périodique des pistes Gbagbonou-EPP Agongoh (1km) ; Houangbo-Houigah-Houégbé (1km) ; Sè-centre des métiers ; Djibio-Akodéha (10km) ; Doutou-Tokpa-Houidjame (17km) ; Zindjihoué-Adromè (1,5km).

CE2C

Pour un montant TTC de **vingt millions neuf cent quarante-cinq mille (20 945 000)** F CFA pour un délai total d'exécution de trois (03) mois.

Sous réserve de la validation de l'organe de contrôle compétent, il est déclaré attributaire provisoire et sera invité pour l'établissement du marché à travers la signature du contrat. Aucune sous-traitance n'est envisagée dans ce marché.

Les motifs du rejet de l'offres de l'autre soumissionnaire sont consignés dans le tableau ci-après:

Recrutement d'un cabinet pour les études de faisabilité des travaux d'entretien périodique des pistes Gbagbonou-EPP Agongoh (1km) ; Houangbo-Houigah-Houégbé (1km) ; Sè-centre des métiers ; Djibio-Akodéha (10km) ; Doutou-Tokpa-Houidjame (17km) ; Zindjihoué-Adromè (1,5km).

N°	Soumissionnaires évincés	Montant offre (TTC)	Motif du rejet
2	*KAK*	33 099 000	Pour avoir occupé le 2ème Rang dans le classement

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 20 mn.

Fait à Houéyogbé, le 20 janvier 2025

Ont signé

Le Président (PRMP)

Moukaïla IDRISSOU

Le Rapporteur (DST)

André K. AWO

Les membres

DDLP (assistant PRMP)

Alain Ghislain HOUESSOU

DAAF

Déo Gracias SEDOKOUN

Premier Adjoint au Maire

Casimir SOSSA

Deuxième Adjoint au Maire

Cirille FAINOU

LISTE DE PRESENCE A LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Date : 20/01/2025

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	IDRISSOU Moukaïla	PRMP	0196678140	
2	André K. AWO	DST	0196125797	
3	Alain Ghislain HOUESSOU	DDLP	0197491769	
4	Déo Gracias SEDOKOUN	DAAF	0169320255	
5	**Casimir SOSSA**	PAM	0197285188	
6	**Cirille FAINOU**	DAM	0197684573	

COMMUNE DE ZAGNANADO

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE APRES REEVALUATION DES OFFRES

Avis d'appel d'offre ouvert / N° T_ST_86330/ du 24/12/2024

Objet : *Travaux de construction de divers bâtiments, de clôtures, de latrine, de caniveaux en béton et terrains polyvalents, de réalisation de forage, d'entretien courant consolidé de pistes et de réfection de bâtiments scolaires (08 lots), (Poursuite de la procédure démarrée en 2024).*

Source de financement : *FADeC NON AFFECTE 2020-2022-2023-2024 ; FONDS PROPRES ; FADeC PISTES 2020-2021-2022 et FADeC MEMP-ENTRETIEN 2022.*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *231314, 231313, 234332, 6241 et 2331*

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le 13 *mars 2025*
Achevé le 13 *mars 2025*

MARS 2025

Scanned with AltaScanner

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** n° T ST 86330/T DST 107057 relatifs aux travaux de construction de divers bâtiments, de clôtures, de latrine, de caniveaux en béton et terrains polyvalents, de réalisation de forage, d'entretien courant consolidé de pistes et de réfection de bâtiments scolaires (08 lots), (Poursuite de la procédure démarrée en 2024).

Mode de passation : Appel d'offre ouvert national

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 13 mars à 16 heures 15 minutes, dans la salle de délibération de la commune de Zagnanado, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service 12G/69/C-ZDO/SE/RAAF/PRMP/SA, les acteurs suivants :

- Président : SINAGONRIGUI ISSA Moumouni
- Rapporteur : HOUNDEFODJI Bruno
- Membres : DOVI Mark Victor, AÏSSETCHE Lydia, GEMY Rock (représentant le Chef de l'arrondissement de Don-Tan), HOUNTCHEME Simon (représentant le Chef de l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo).

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 1	**Intitulé :** Travaux de reconstruction de la maternité isolée de Gossoc, de Construction sur sol ordinaire (semelles isolées) d'un bloc à quatre cabines de toilette et douche pour femme et de construction d'un incinérateur au centre de santé de Zankoumadon
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 19 decembre 2024
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]	
· LES ELITES DU TEMPS	

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	**Motifs**
Ets DSG SERVICES BTP	Non-recevabilité de l'offre (le soumissionnaire n'a pas fourni l'attestation d'identification de statut de la MPME)

Scanned with AltaScanner

LA POLYVALENCE	Erreur de calcul ayant entrainé une variation de plus de 10% du montant de l'offre lue publiquement à l'ouverture.
BGL	Montant elevé
MP TRADING SARL	Non-conformité technique (programme de mobilisation et de construction non conforme)
MYDA	Non-conformité technique (programme de mobilisation et de construction non corme, plan environnemental et social non fourni)

Attributaire

Nom	LES ELITES DU TEMPS
Montant proposé	52 344 401 TTC
Montant évalué (corrigé)	57 064 401 TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché

Objet du marché	Travaux de reconstruction de la maternite isolée de Gossoé, de Construction sur sol ordinaire (semelles isolées) d'un bloc à quatre cabines de toilette et douche pour femme et de construction d'un incinérateur au centre de santé de Zankoumadon.
Prix	57 064 401 TTC
Delai d'exécution	06 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

Lot N° 2	**Intitulé :** Réalisation d'un forage équipé de pompe solaire immergée + accessoires d'alimentation et de distribution + reservoir avec un système de pompage solaire + un groupe électrogène dans l'enceinte de la maternite isolée de GOSSOE

Procédures

Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 19 décembre 2024

Scanned with AltaScanner

Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]
- EMAHO BTP

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
INNOV TECH BENIN	Non-recevabilité de l'offre (le soumissionnaire n'a pas fourni l'attestation d'identification de statut de la MPME)
KOBAYE INTERNATIONAL	Non-conformité technique (programme de mobilisation et de construction non conforme, organisation des travaux sur site non conforme)

Attributaire

Nom	EMAHO BTP
Montant propose	10 150 950 TTC
Montant evalué (corrigé)	10 150 950 TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché

Objet du marché	Réalisation d'un forage équipé de pompe solaire immergée + accessoires d'alimentation et de distribution + réservoir avec un système de pompage solaire + un groupe électrogène dans l'enceinte de la maternité isolée de GOSSOE.
Prix	10 150 950 TTC
Delai d'exécution	03 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

Lot N° 3	**Intitulé :** Travaux de construction de la clôture partielle de la Circonscription Scolaire (CS) de Zagnanado
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national

Scanned with AltaScanner

Justification	Neant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192 12/DNCMP/DDCMP Z/2024 du 19 décembre 2024

Soumissionnaire(s) *en lice*

BGL

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	**Motifs**
Ets SODJINOU MAHOUNAN ET FILS	Non recevabilité de l'offre (le soumissionnaire n'a pas fourni l'attestation d'identification de statut de la MPME)
MYDA	Non conformité technique de l'offre (le programme de mobilisation et de construction fourni par le soumissionnaire n'est pas conforme De plus le soumissionnaire n'a pas fourni le plan environnemental et social
GLORY BUSINESS CITY	Non recevabilité de l'offre (Programme de mobilisation et de construction non fourni, organisation des travaux sur site non conforme et cahier des clauses techniques non date)
SOGEC COM	Non conformite technique (le programme de mobilisation et de construction non conforme, organisation des travaux sur site non conforme
ORPEO SMART SERVICE	Non conformité technique (le programme de mobilisation et de construction non conforme, liste du personnel non conforme et cahier des clauses technique non conforme)
DFS INNOVATION	Le soumissionnaire ne dispose pas de la qualification requise pour être attributaire du marché sur le lot3

Attributaire

Nom	BGL
Montant proposé	21 402 941 TTC
Montant évalué (corrigé)	21 402 941 TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché

Objet du marché	Travaux de construction de la clôture partielle de la Circonscription Scolaire (CS) de Zagnanado.

Scanned with AltaScanner

Prix	21 102 941TTC
Délai d'exécution	04 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

Lot N° 4	**Intitulé :** Travaux de construction d'un terrain polyvalent (Handball, Volley, Basket et pétanque) dans l'arrondissement de Zagnanado centre.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 19 décembre 2024
Soumissionnaire(s) *en lice*	
RELEVE ET ACTIONS SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MP TRADING SARL	Non-conformite technique (programme de mobilisation et de construction non conforme)
MYDA	Non-conformité technique de l'offre (le programme de mobilisation et de construction fourni par le soumissionnaire n'est pas conforme. De plus le soumissionnaire n'a pas fourni le plan environnemental et social.
COWACO SARL	Le prix de l'offre (le prix de l'offre du soumissionnaire le classe deuxième)
Attributaire	
Nom	RELEVE ET ACTIONS SARL
Montant proposé	48 260 673 TTC
Montant évalué (corrigé)	48 260 673 TTC

Scanned with AltaScanner

Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de construction d'un terrain polyvalent (Handball, Volley, Basket et petanque) dans l arrondissement de Zagnanado centre.
Prix	48 260 673 TTC
Delai d'exécution	04 mois
Part de sous traitance (le cas echeant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas echeant)	Non applicable
Autres	Neant

Lot N° 5	**Intitulé :** Travaux de construction de deux (02) de latrines à quatre (04) cabines dans le marché de Kpédekpo et dans l EPP Dowogbo.

Procédures

Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192 12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 19 decembre 2024

Soumissionnaire(s) *en lice*

LEADER SERVICE

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
ORPEO SMART SERVICE	Non-conformité technique (le programme de mobilisation et de construction non conforme et le cahier des clauses technique non conforme).
Sté YARO LA GLOIRE DIVINE SARL	Non-conformite technique de l'offre (le soumissionnaire n'a pas fourni le plan environnemental et social.

Attributaire

Nom	LEADER SERVICE
Montant proposé	11 969 380 TTC
Montant évalué (corrigé)	11 969 380 TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché

Scanned with AltaScanner

Objet du marché	Travaux de construction de deux (02) de latrines à quatre (04) cabines dans le marché de Kpedekpo et dans l'EPP Dowogbo.
Prix	11 969 380 TTC
Delai d'execution	03 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

Lot N° 7	**Intitulé :** Travaux de poursuite et d'achèvement de la construction des caniveaux en béton de section 100x100 avec dalette amovible le long de la façade latérale gauche du marche de Kpédékpo et l'aménagement partiel de l'entrée de la piste Agongbodji-CEG Agongbodji dans l'arrondissement de Kpédékpo par la méthode HIMO.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	Neant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 19 décembre 2024
Soumissionnaire(s) *en lice*	
BGL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
KOBAYE INTERNATIONAL	Non-conformité technique (programme de mobilisation et de construction non conforme, organisation des travaux sur site non conforme)
UDFK ET FILS	Erreur de calcul ayant entrainé une variation de plus de 10% du montant de l'offre lue publiquement à l'ouverture.
Attributaire	
Nom	BGL
Montant proposé	51 963 745 TTC

Scanned with AltaScanner

Montant évalué (corrigé)	56 698 240 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de poursuite et d'achèvement de la construction des caniveaux en béton de section 100x100 avec dalette amovible le long de la façade latérale gauche du marché de Kpédékpo et l'aménagement partiel de l'entrée de la piste Agongbodji-CEG Agongbodji dans l'arrondissement de Kpédékpo par la méthode HIMO
Prix	56 698 240 TTC
Délai d'exécution	06 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

Lot N° 8	**Intitulé :** Travaux de réfection d'un module de trois (03) salles de classes + bureau magasin à l'EPP DOGA
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°192-12/DNCMP/DDCMP-Z/2024 du 19 decembre 2024
Soumissionnaire(s) *en lice*	
BGL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
YAWHE ET YESHUA	Non-conformité technique (programme de mobilisation et de construction non conforme)
Attributaire	
Nom	BGL
Montant proposé	6 870 912 TTC

Scanned with AltaScanner

Montant évalué (corrigé)	6 870 912 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de réfection d'un module de trois (03) salles de classes + bureau magasin à l'EPP DOGA.
Prix	6 870 912 TTC
Délai d'exécution	02 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Neant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot1 : Travaux de reconstruction de la maternité isolée de Gossoé, de Construction sur sol ordinaire (semelles isolées) d'un bloc à quatre cabines de toilette et douche pour femme et de construction d'un incinérateur au centre de santé de Zankoumadon.	LES ELITES DU TEMPS	57 064 401 TTC
Lot2: Réalisation d'un forage équipé de pompe solaire immergee + accessoires d'alimentation et de distribution + réservoir avec un système de pompage solaire + un groupe électrogène dans l'enceinte de la maternité isolée de GOSSOE	EMAHO BTP	10 150 950 TTC
Lot3 : Travaux de construction de la clôture partielle de la Circonscription Scolaire (CS) de Zagnanado	BGL	21 402 941 TTC
Lot4 : Travaux de construction d'un terrain polyvalent (Handball, Volley, Basket et pétanque) dans l'arrondissement de Zagnanado centre.	RELEVE ET ACTIONS SARL.	48 260 673 TTC
Lot5 : Travaux de construction de deux (02) de latrines à quatre (04) cabines dans le marché de Kpédekpo et dans l'EPP Dowogbo	LEADER SERVICE	11 969 380 TTC
Lot6 : Travaux d'entretien courant consolidé de la piste RN 22 (Zagnanado-paouignan) – Zankoumadon entrée hameau Bodedji	Aucun des soumissionnaires sur ce lot ne dispose de la qualification	Néant

Scanned with AltaScanner

	requise dans le dossier d'appel à concurrence pour être attributaire du lot	
Lot7 : Travaux de poursuite et d'achèvement de la construction des caniveaux en béton de section 100x100 avec dalette amovible le long de la façade latérale gauche du marché de Kpédékpo et l'aménagement partiel de l'entrée de la piste Agongbodji CEG Agongbodji dans l'arrondissement de Kpédékpo par la méthode HIMO.	BGL	56 698 240 TTC
Lot8 : Travaux de réfection d'un module de trois (03) salles de classes + bureau magasin à l'EPP DOGA.	BGL	6 870 912 TTC

Le Président a clôturé la séance à 17heures 25 minutes précises.

Fait à Zagnanado le 13 mars 2025

Le Président

SINTAGONRIGUI L. Moumouni

Le Rapporteur

Bruno HOUNDEFODJI

Les membres

Roc E JEMY
R/CA Dan-Tan

Gérard HOUNTCHEDE
Rpt CH Agonlin-Houedgbo

DOVI Mark Victor
DST

Scanned with AltaScanner

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : AOO N°039/MEF/PRMP/SP du 30/10/2024 relatif à l'Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Administration fiscale.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 Décembre à 15 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Bureau 102, 1er étage du bloc technique du Ministère de l'Economie et des Finances la Commision d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°041/PRMP/COE/SP du 02/12/2024 :

- Président : Salifou MAMAN
- Spécialiste en passation : Joachim HADEGBE
- Membre :

Administration	Nom et Prénom	Qualité	Observations
DGI	Armand TCHANHOUN	Représentant SML/DGR/ DGI	Avec voix délibérative
DGB	Rinette ADELAHOUNWA HOUEZE	Représentant DGB	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot Unique				**Intitulé : Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Administration fiscale.**			
Procédures							
Mode de passation				AOO			
Soumissionnaire(s)							
1	Groupement SGP SARL & BENIN HERO SARL	2	MIKEM TECHNOLOGIE SARL	3	COMPTOIR ATLANTIQUE DE PAPETERIES SARL	4	MBK BUSINESS GROUP
5	ETRACO	6	OPERATION ZION SARL	7	SIMORGH SARL	8	SOCIETE A2M SOLUTIONS
9	INGENIERIE PLUS SARL	10	MAPCOM TECHNOLOGIES	11	NEW DAY SERVICES SARL	12	SILCO SARL
13	AC SOLUTIONS SARL	14	GOLDEN SOLUTIONS	15	SOCIETE ABAJAYE SARL		
Soumissionnaires écartés		**Motif**					

MAPCOM TECHNOLOGIES	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, non valide : La commission a fait constaté qu'au niveau du contenu de la première puce, le soumissionnaire a omis la portion de phrase " sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet". Elle a par la suite invalidé ladite pièce et écarté l'offre du soumissionnaire à cette étape de l'évaluation.
GROUPEMENT SGP SARL & BENIN HERO SARL	**Description technique non conforme :** Il est demandé dans le DAO pour les articles "Encre 2503 Bleu", "Encre 2503 Jaune", "Encre 2503 Rouge", les specifications respectives "2503 BLEU pour RICOH MPC 2011", "2503 JAUNE pour RICOH MPC 2011" et "2503 ROUGE pour RICOH MPC 2011" alors que le soumissionnaire propose respectivement "2504 BLEU pour RICOH MPC 2011", "2505 JAUNE pour RICOH MPC 2011" et "2506 ROUGE pour RICOH MPC 2011". Suite à ces constats de non conformité, la commission a invalidé le document et ecarté l'offre du soumissionnaire à cette étape de l'évaluation.
COMPTOIR ATLANTIQUE DE PAPETERIES SARL	**Description technique non conforme :** *Pour l'article Encre 207A NOIR, le soumissionnaire propose comme description technique "207A NOIR pour LASER JET M284" alors que le dossier demande "207A NOIR pour LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 207A BLEU, le soumissionnaire propose comme description technique "207A BLEU pour LASER JET M284" alors que le dossier demande "207A BLEU LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 207A JAUNE, le soumissionnaire propose comme description technique "207A JAUNE pour LASER JET M284" alors que le dossier demande "207A JAUNE LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 207A ROUGE, le soumissionnaire propose comme description technique "207A ROUGE pour LASER JET M284" alors que le dossier demande "207A ROUGE LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 59A, le soumissionnaire propose comme description technique, "59 A pour LASER JET M405" alors que le dossier demande "59 A pour LASER JET M404"; *Pour l'article Encre 26 A, le soumissionnaire propose comme description technique, "26 A pour LASER JET PRO M403" alors que le dossier demande "26 A pour LASER JET PRO M402"; *Pour l'article Encre 05A, le soumissionnaire propose comme description technique, "05 A pour HP LASER JET P2036" alors que le dossier demande "05 A pour HP LASER JET P2035"; *Pour l'article Encre 2503 Noir, le soumissionnaire propose comme description technique "2503 NOIR pour RICOH MPC 2012" alors que le dossier demande "2503 NOIR pour RICOH MPC 2011"; *Pour l'article Encre 2503 Bleu, le soumissionnaire propose comme description technique "2504 BLEU pour RICOH MPC 2011" alors que le dossier demande "2503 BLEU pour RICOH MPC 2011"; *Pour l'article Encre 2503 Jaune, le soumissionnaire propose comme description technique "2504 JAUNE pour RICOH MPC 2011" alors que le dossier demande "2503 JAUNE pour RICOH MPC 2011" *Pour l'article Encre 2503 Rouge, le soumissionnaire propose comme description technique "2504 ROUGE pour RICOH MPC 2011" alors que le dossier demande "2503 ROUGE pour RICOH MPC 2011";

	*Pour l'article Encre C - EXV 36, le soumissionnaire propose comme description technique "C - EXV 36 pour CANON IR ADVANCE 6056" alors qu'il est demandé dans le dossier "C - EXV 36 pour CANON IR ADVANCE 6055" Au vu de ces nombreux constats de non conformité relevés, la commission a invalidé le document puis écarté l'offre du soumissionnaire à cette étape de l'évaluation.
ETRACO	**Description technique non conforme :** *Pour l'article Encre 207A NOIR, le soumissionnaire propose comme description technique "270A NOIR pour LASER JET M283" alors que le dossier demande "207A NOIR pour LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 207A BLEU, le soumissionnaire propose comme description technique "270A BLEU pour LASER JET M283" alors que le dossier demande "207A BLEU LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 207A JAUNE, le soumissionnaire propose comme description technique "270A JAUNE pour LASER JET M283" alors que le dossier demande "207A JAUNE LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 207A ROUGE, le soumissionnaire propose comme description technique "270A ROUGE pour LASER JET M283" alors que le dossier demande "207A ROUGE LASER JET M283"; *Pour l'article Encre 415A NOIR, le soumissionnaire propose comme description technique "415A NOIR pour LASER JET PRO M283" alors que le dossier demande "415A NOIR pour LASER JET PRO M479 DN"; *Pour l'article Encre 415A BLEU, le soumissionnaire propose comme description technique "415A BLEU pour LASER JET PRO M283" alors que le dossier demande "415A BLEU pour LASER JET PRO M479 DN"; *Pour l'article Encre 415A JAUNE, le soumissionnaire propose comme description technique "415A JAUNE pour LASER JET PRO M283" alors que le dossier demande "415A JAUNE pour LASER JET PRO M479 DN"; *Pour l'article Encre 415A ROUGE, le soumissionnaire propose comme description technique "415A ROUGE pour LASER JET PRO M283" alors que le dossier demande "415A ROUGE pour LASER JET PRO M479 DN".
OPERATION ZION SARL	**Description technique non conforme dans l'ensemble :** Les spécifications techniques de tous les articles proposées par le soumissionnaire dans sa description technique sont celles des imprimantes et non les specifications techniques des encres exigées dans le DAO.
MIKEM TECHNOLOGIE SARL	Les attestations de bonne fin d'execution des marchés produites par le soumissionnaire pour satisfaire aux exigences de marchés similaires, portent des montants largement inferieurs au montant exigé dans le DAO qui est de 79.709.322 HT.

Attributaire		
Nom	MBK BUSINESS GROUP	
Montant proposé	81 302 000	TTC
Montant évalué (corrigé)	81 302 000	TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Administration fiscale.	
Prix	81 302 000	TTC

d'exécution	3 mois

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant	
Achat de consommables informatiques pour le compte de l'Administration fiscale.	MBK BUSINESS GROUP	81 302 000	TTC

Le Président a clôturé la séance 17 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou le 08/01/2025

Ont signé

Président

Salifou MAMAN

Repésentant du SML/DGR/DGI

Armand TCHANHOUN

Spécialiste en passation

Joachim HADEGBE

Représentante de la DGB

Rinette ADELAHOUNWA HOUEZE

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS
CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Dossier d'appel à concurrence DAO N°067/ MCVT/PRMP/DC/SGM/PPSS/S-PRMP du 15/05/2024.

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.

Lot 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 et 6

Commencé le 30 janvier 2025
Achevé le 30 janvier 2025

JANVIER 2025.

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence DAO N°067/ MCVT/PRMP/DC/SGM/PPSS/S-PRMP du 15/05/2024 relatif à l'accord-cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Mode de passation : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi trente à dix heures zéro minutes, dans la salle de réunion de l'ex Direction de la Programmation et de la prospective du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable, la commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°2293/PRMP/MCVT/S-PRMP du 14 juin 2024 les membres suivants :

- Président : **Michel Kouessi YACOBI**, PRMP
- Rapporteur : **HOUNSOUNOU Mark Serge,** représentant DPAF.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations Avec voix délibérative
PRMP	ABOUDOU SANDA Saroukou	Assistant PRMP	Avec voix délibérative
PRMP	DESSOUASSI Odilon	Assistant PRMP	Avec voix délibérative
DPAF	TCHIAKPE Didier	Représentant DPAF	Avec voix délibérative

Les prestations sont réparties en lots comme suit :
LOT1 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux, du jardin et de la cour de la DGDU.

LOT2 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment OZONE et des bâtiments de l'ex-MIT.

LOT3 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment R+1 abritant l'Ex- DPP, du bâtiment R+2 abritant la DGEC, et du bâtiment situé à l'extrême droite de la cour intérieure du Ministère faisant corps à l'immeuble en construction.

LOT4 : Entretien de la surface extérieure des bâtiments abritant le cabinet et la DGEC.

LOT5 : Entretien quotidien de la cour interne et externe, des espaces verts, aire de lavage, et élagage des arbres du MCVT.

LOT6 : Entretien et nettoyage des bureaux des DDCVT.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèse ci-après :

LOT1 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux, du jardin et de la cour de la DGDU.

LOT 1 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux, du jardin et de la cour de la DGDU.	**Intitulé :** Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Procédures	
Mode de passation	**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL à conclure par accord-cadre**
Justification	**S_PPSS_92520**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°0271-05/CCMP-MCVT/2024 du 13 mai 2024 portant autorisation du BON A LANCER**
Soumissionnaires	
- **BBC AFRIQUE** - **ETS NITAK** - **DJIK** - **SOPAG MULTI SERVICES** - **UNIVERSAL SERVICES ASSISTANCE** - **TRACY GLOBAL SERVICES** - **CHARIS CONCEPTION SARL** - **PRESMOTECH** - **AMEN INDUSTRIES SARL** - **SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE** - **SOBECOP SARL** - **Ets AZIJAM** - **AFRICA LIGHT SARL** - **ROMIA SARL** - **SONAK ET COMPAGNIE SARL** - **CESDD** - **DULCE SERVICES SARL**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

BBC AFRIQUE	✓ Le soumissionnaire a fourni une liste de personnel non conforme au formulaire type contenu dans le DAO et pour la non-conformité de la liste du matériel (non-respect du modèle)
ETS NITAK	L'offre du soumissionnaire « **ETS NITAK** » est rejetée pour les raisons suivantes : - Non fourniture du CCAP et du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre ; - Offre non paraphé et non paginé conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
DJIK	L'offre du soumissionnaire **DJIK** est rejetée pour non-conformité de la liste du personnel (absence de superviseur)
UNIVERSAL SERVICES ASSISTANCE	L'offre du soumissionnaire **UNIVERSAL SERVICES ASSISTANCE** est rejetée pour : - non-conformité de la liste du matériel (non-respect du modèle) - non-conformité de la description technique des services (absence du NB)
ROMIA SARL	L'offre du soumissionnaire **ROMIA SARL** est rejetée pour non-conformité de la liste du matériel (absence du formulaire MAT « Serpillère »)
AFRICA LIGHT SARL	L'offre du soumissionnaire « **AFRICA LIGHT SARL** » est rejetée **pour non-conformité du programme d'activité chiffré (il a été mentionné MCVT au lieu de DGDU pour le « Site ou lieu où les services doivent être prestés »).**
SOPAG MULTI SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **SOPAG MULTI SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - Offre non paginé et non paraphé (incomplétude de paraphe) conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre. - Non fourniture du CCAP et du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.

TRACY GLOBAL SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **TRACY GLOBAL SERVICES** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre. - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
PRESMOTECH	L'offre du soumissionnaire « **PRESMOTECH** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée ni paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
AMEN INDUSTRIES SARL	L'offre du soumissionnaire « **AMEN INDUSTRIES SARL** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre ni paraphée et ni paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre

SOBECOP SARL	L'offre du soumissionnaire « **SOBECOP SARL** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
Ets AZIJAM	**L'offre du soumissionnaire « Ets AZIJAM » est rejetée pour les motifs suivants :** - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée ni paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
SONAK ET COMPAGNIE SARL	L'offre du soumissionnaire **SONAK ET COMPAGNIE SARL** est rejetée pour : o non-conformité de la liste du matériel (non-respect du modèle) o non-conformité de la liste du personnel (il a fourni 14 agents d'entretien au lieu de 15)
CESDD	L'offre du soumissionnaire « **CESDD** » est rejetée pour nnon-conformité de la lettre de déclaration de garantie d'offre (il a mentionné vingt-huit (28) au lieu de trente 30 jours)
DULCE SERVICES SARL	L'offre du soumissionnaire « **DULCE SERVICES SARL** » est rejetée pour non paraphe de l'offre conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
BIOMAH SARL	Le soumissionnaire «BIOMAH SARL» a vu son offre rejetée pour non fourniture de l'état financier exercice 2023
Attributaire	

Nom	***NEANT***	
Montant proposé	***NEANT***	
Montant évalué (corrigé)	***NEANT***	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**LOT 1 :** Entretien et nettoyage quotidien des bureaux, du jardin et de la cour de la DGDU.	
Prix	***NEANT***	***NEANT***
Délai d'exécution	***NEANT***	***NEANT***
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
LOT 1 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux, du jardin et de la cour de la DGDU.	***NEANT***	***NEANT***
TOTAL TTC		***NEANT***

La COE recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics de déclarer infructueux le lot 01.

LOT2 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment OZONE et des bâtiments de l'ex-MIT.

LOT2 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment OZONE et des bâtiments de l'ex-MIT.	**Intitulé :** Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Procédures	
Mode de passation	**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL à conclure par accord-cadre**
Justification	**S_PPSS_92520**

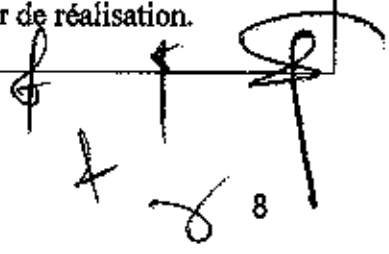
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°0271-05/CCMP-MCVT/2024 du 13 mai 2024 portant autorisation du BON A LANCER**

Soumissionnaires

- **CREDO BTP SARL**
- **EXPRESS MARKET**
- **HAP GLOBAL SERVICES**
- **EQI-LIBR SARL**
- **SOPAG MULTI SERVICES**
- **AGA ET FILS**
- **PRESMOTECH**
- **AS PLUS SERVICES**
- **SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »**
- **SYD GROUP SARL**
- **ECOFAR SARL**
- **SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS**
- **DOCARYS'ING**
- **JULY INTERNATIONAL GROUP**
- **SOCIETE NET MULTI SERVICES**
- **DULCE SERVICES SARL**
- **GROUP HERRIOT SARL**
- **BETHLEEM CONSULTING BUSINESS**

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
CREDO BTP SARL	L'offre du soumissionnaire « **CREDO BTP SARL** » est rejetée pour les motifs ci-après : - Non fourniture de la liste des fournitures associées et calendrier de réalisation datée, signée et cachetée - non-conformité de la liste du matériel (nom du fabricant, modèle et puissance, capacité, et année de fabrication non renseigné)
EXPRESS MARKET	L'offre du soumissionnaire « EXPRESS MARKET » est rejetée pour non-conformité du bordereau des prix unitaires (la désignation des activités n'est pas conforme à la Liste des services associées et calendrier de réalisation.



HAP GLOBAL SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **HAP GLOBAL SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - non-conformité de la lettre de soumission (il a été mentionné en lieu et place du numéro de l'avis, la référence SIGMAP / référence à un addendum/les addenda alors que le dossier d'appel d'offre n'a pas fait l'objet d'un addendum ou addenda / non-respect du modèle) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
EQI-LIBR SARL	L'offre du soumissionnaire « **EQI-LIBR SARL** » est rejetée les motifs ci-après : - non-conformité de la liste du matériel (non-respect du modèle) - non-fourniture de La description technique des services ; - non-fourniture de La liste des services associées et calendrier de réalisation

SOPAG MULTI SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **SOPAG MULTI SERVICES** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre ;
AGA ET FILS	L'offre du soumissionnaire « **AGA ET FILS** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture de la lettre de soumission ; - Non fourniture du bordereau des prix unitaires ; - Non fourniture du programme d'activité chiffré ; - Non fourniture de l'engagement du soumissionnaire ; - Non-conformité de la garantie de soumission (il a fournir la garantie du lot 2 et du lot 4) ; - Non fourniture de la clé USB - Absence de l'offre scannée sur clé USB ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginé et non paraphé conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.

PRESMOTECH	L'offre du soumissionnaire « **PRESMOTECH** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
AS PLUS SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **AS PLUS SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non-conformité de la lettre de soumission (le nom de l'autorité contractante n'est pas conforme et le point « **a)** » de la lettre n'est pas conforme au modèle) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »	Le soumissionnaire n'a pas satisfait à tous les critères de qualification technique et financière notamment pour « absence de la certification de la DGI » exigés par le DAO. En dehors de l'absence de la certification de la DGI
NET MULTI SERVICES	Le soumissionnaire « NET MULTI SERVICES » a vu son offre rejetée pour les motifs ci-après : - Non-conformité des états financiers (absence de la mention de la DGI) - Non-conformité des preuves de qualification du personnel (le CIP de MITOKPE Senami est expiré depuis le 09-11-23/ la CIN de BAH Rouchdan est expiré depuis le 04-05-23/ la CIN de HOUNSOU-TOSSOU Crépin est expiré depuis le 14-03-22 / la CIN de KOUDJOU Euloge est expiré depuis le 08-08-22 / la CIN de ALASSANI Remi est expiré depuis le 04-11-17 et non légalisée/ le diplôme de ALASSANI Remi n'est pas légalisé / la CIN de AGOUA Constant est expiré depuis le 05-12-23 et non légalisée / le diplôme de AGOUA Constant n'est pas légalisé et est illisible / le CIP de DJIVO Boris est expiré depuis le 04-06-23) - Non-fourniture du plan de charge
SYD GROUP SARL	**L'offre du soumissionnaire « SYD GROUP SARL » est rejetée pour** non pagination et non paraphe de l'offre conformément aux dispositions de la clause 21.1 des

	instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
ECOFAR SARL	L'offre du soumissionnaire « ECOFAR SARL » est rejetée pour non-conformité de la liste du matériel (Le formulaire MAT de l'aspirateur ne comporte pas les informations sur le modèle, la puissance, la capacité, etc).
SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS	L'offre du soumissionnaire « **SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
DOCARYS'ING	L'offre du soumissionnaire « **DOCARYS'ING** » est rejetée pour non-conformité de la liste du matériel (Le formulaire MAT de l'aspirateur n'a pas été fourni)
JULY INTERNATIONAL GROUP	Offre non paginée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO). L'offre du soumissionnaire « **JULY INTERNATIONAL GROUP** » est rejetée pour les raisons suivantes : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
DULCE SERVICES SARL	L'offre du soumissionnaire « **DULCE SERVICES SARL** » est rejetée pour non paraphe de l'offre conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.

GROUP HERRIOT SARL	L'offre du soumissionnaire « **GROUP HERRIOT SARL** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paginée et non paraphée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre	
BETHLEEM CONSULTING BUSINESS	L'offre du soumissionnaire « **BETHLEEM CONSULTING BUSINESS** » est rejetée pour non pagination et non paraphe de l'offre conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre	
BIOMAH SARL	Le soumissionnaire «BIOMAH SARL» a vu son offre rejetée pour non fourniture de l'état financier exercice 2023	
Attributaire		
Nom	**NEANT**	
Montant proposé	**NEANT**	
Montant évalué (corrigé)	**NEANT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**LOT2 :** Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment OZONE et des bâtiments de l'ex-MIT.	
Prix	**NEANT**	**NEANT**
Délai d'exécution	**NEANT**	**NEANT**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de non attribution ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
LOT2 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment OZONE et des bâtiments de l'ex-MIT.	**NEANT**	**NEANT**
TOTAL TTC		**NEANT**

La COE recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics de déclarer infructueux le lot 02.

LOT3 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment R+1 abritant l'Ex- DPP, du bâtiment R+2 abritant la DGEC, et du bâtiment situé à l'extrême droite de la cour intérieure du Ministère faisant corps à l'immeuble en construction.

LOT3 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment R+1 abritant l'Ex- DPP, du bâtiment R+2 abritant la DGEC, et du bâtiment situé à l'extrême droite de la cour intérieure du Ministère faisant corps à l'immeuble en construction.	**Intitulé :** Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Procédures	
Mode de passation	**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL à conclure par accord-cadre**
Justification	**S_PPSS_92520**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°0271-05/CCMP-MCVT/2024 du 13 mai 2024 portant autorisation du BON A LANCER**
Soumissionnaires	
- **CREDO BTP SARL** - **ETS NITAK** - **HAP GLOBAL SERVICES** - **BENIN ESCO CENTER** - **Ets AU CŒURS DES SERVICES** - **DJIK** - **UNIVERSAL SERVICES ASSISTANCE**	

- TRACY GLOBAL SERVICES
- Ets GRACE CINQ SUR CINQ
- PRESMOTECH
- BIOMAH SARL
- SOBECOP SARL
- Ets AZIJAM
- GET ET GIVE SOLUTIONS SARL
- AFRICA LIGHT SARL
- ECOFAR SARL
- SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS
- CESDD
- DOCARYS'ING
- GROUP GALAXIE SERVICES SARL
- LEB SERVICES BENIN

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
CREDO BTP SARL	**L'offre du soumissionnaire « CREDO BTP » est rejetée pour les motifs ci-après :** ➢ Liste du matériel non-conforme (modèle, puissance, capacité et nom du fabricant et année de fabrication non renseigné) ➢ description technique des services non fourni ➢ liste des fournitures associées non-conforme (le poste C est incomplète)
ETS NITAK	L'offre du soumissionnaire « **ETS NITAK** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre; - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.

HAP GLOBAL SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **HAP GLOBAL SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - lettre de soumission non-conforme (non-respect du modèle) ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre .
BENIN ESCO CENTER	L'offre du soumissionnaire « **BENIN ESCO CENTER** » est rejetée pour les motifs ci-après : ➢ Liste du matériel non-conforme (non-respect du modèle) ➢ description technique des services non fourni
Ets AU CŒURS DES SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **Ets AU CŒURS DES SERVICES** » est rejetée pour non-conformité de la liste du matériel (modèle, puissance, capacité et nom du fabricant et année de fabrication non renseigné)
DJIK	L'offre du soumissionnaire « DJIK» est rejetée pour non-conforme de la liste du matériel (modèle, puissance, capacité et nom du fabricant et année de fabrication non renseigné)
UNIVERSAL SERVICES ASSISTANCE	L'offre du soumissionnaire « **UNIVERSAL SERVICES ASSISTANCE** » est rejetée pour non-conformité du programme d'activité chiffré (le site des prestations de service mentionné n'est conforme à celui du DAO).
TRACY GLOBAL SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **TRACY GLOBAL SERVICES** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre

Ets GRACE CINQ SUR CINQ	L'offre du soumissionnaire « **Ets GRACE CINQ SUR CINQ** » est rejetée pour non-conformité du programme d'activité chiffré (non-respect du modèle).
PRESMOTECH	L'offre du soumissionnaire « **PRESMOTECH** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
BIOMAH SARL	Le soumissionnaire n'a pas satisfait à tous les critères de qualification technique et financière notamment pour « absence de la certification de la DGI » exigés par le DAO.
SOBECOP SARL	L'offre du soumissionnaire « **SOBECOP SARL** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
Ets AZIJAM	L'offre du soumissionnaire « **Ets AZIJAM** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux

	candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
AFRICA LIGHT SARL	L'offre du soumissionnaire « **AFRICA LIGHT SARL**» est rejetée pour non-conforme de la liste du matériel (non-respect de la condition de production de formulaire distinct pour chaque pièce de matériel figurant sur la liste)
ECOFAR SARL	Le soumissionnaire ECOFAR SARL a vu son offre rejetée au motif qu'elle n'a pas répondue à la lettre de demande d'éclaircissement n° 7805/PRMP/MCVT/S-PRMP du 24-12-24 reçu le 26-12-24
SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS	L'offre du soumissionnaire « **SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Offre non paraphée et paginée conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre
CESDD	L'offre du soumissionnaire « **CESDD** » est rejetée pour non-conformité de la lettre de déclaration de garantie (mention vingt-huit (28) au lieu de trente 30 jours) ;
DOCARYS'ING	L'offre du soumissionnaire « **DOCARYS'ING** » est rejetée pour non-conformité de la lettre de déclaration de garantie (non-respect du modèle);
GROUP GALAXIE SERVICES SARL	L'offre du soumissionnaire « **GROUP GALAXIE SERVICES SARL** » est rejetée pour n'avoir pas paraphée et paginée l'offre conformément aux dispositions de la clause 21.1 des instructions aux candidats et au NB de l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
LEB SERVICES BENIN	L'offre du soumissionnaire « **LEB SERVICES BENIN** » est rejetée pour les motifs suivants : - Lettre de soumission non-conforme (non-respect du modèle) ;

	- Engagement du soumissionnaire non-conforme (non daté, signé et cacheté) ; - Non fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre - Non fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières du Dossier d'Appel d'Offre.
Attributaire	
Nom	**GET ET GIVE SOLUTIONS SARL**
Montant proposé	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 27 833 053 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 mois : 32.843.002 FCFA**
Montant évalué (corrigé)	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 27 833 053 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 mois : 32.843.002 FCFA**

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**LOT3 :** Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment R+1 abritant l'Ex- DPP, du bâtiment R+2 abritant la DGEC, et du bâtiment situé à l'extrême droite de la cour intérieure du Ministère faisant corps à l'immeuble en construction.	
Prix	**32.843.002 FCFA TTC sur 03 ANS**	**32.843.002 FCFA TTC sur 03 ANS**
Délai d'exécution	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
LOT3 : Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment R+1 abritant l'Ex- DPP, du bâtiment R+2 abritant la DGEC, et du bâtiment situé à l'extrême droite de la cour intérieure du Ministère	**GET ET GIVE SOLUTIONS SARL**	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 27 833 053 FCFA**

faisant corps à l'immeuble en construction.		
TOTAL TTC		**32.843.002 FCFA sur 36 mois**

La COE recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics d'attribuer le marché du lot 3 à la société « GET ET GIVE SOLUTION SARL » pour un montant de trente-deux millions huit cent quarante-trois mille deux toutes taxes comprises (32.843.002) FCFA TTC sur une période d'exécution de trois (03) ans.

LOT4 : Entretien de la surface extérieure des bâtiments abritant le cabinet et la DGEC.

LOT4 : Entretien de la surface extérieure des bâtiments abritant le cabinet et la DGEC.	**Intitulé :** Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Procédures	
Mode de passation	**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL à conclure par accord-cadre**
Justification	**S_PPSS_92520**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°0271-05/CCMP-MCVT/2024 du 13 mai 2024 portant autorisation du BON A LANCER**
Soumissionnaires	
- **SOCIETE MORE GRACE** - **BBC AFRIQUE** - **HAP GLOBAL SERVICES** - **EQI- LIBR SARL** - **PRESMOTECH** - **SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »** - **SYD-GROUP SARL** - **ROMIA SARL** - **SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS** - **SOCIETE NET MULTI SERVICES** - **GROUP HERRIOT SARL**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

SOCIETE MORE GRACE	L'offre du soumissionnaire « **SOCIETE MORE GRACE** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Lettre de soumission non conforme (nom de l'autorité contractante mentionné n'est pas celui contenu dans le dossier / la date de signature de la lettre est antérieure à la date de lancement de l'avis « **05 juillet 2022 »)** ; - Lettre de déclaration de garantie d'offre non-conforme (nom de l'autorité contractante mentionné n'est pas celui contenu dans le dossier).
SOCIETE NET MULTI SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **NET MULTI SERVICES** » est écartée pour les motifs ci-près : - Etats financiers de 2020, 2021 et 2022 fourni au lieu des états financiers de 2021, 2022 et 2023 conformément à l'Annexe A-3-2 de l'appel d'offres ; - RCCM en copie simple au lieu d'original ou copie légalisée - Diplômes du personnel en copies simples au lieu d'original ou copies légalisées
HAP GLOBAL SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **HAP GLOBAL SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - Lettre de soumission non-conforme (référence à un addendum/les addenda alors que le dossier d'appel d'offre n'a pas fait l'objet d'un addendum ou addenda / non-respect du modèle) ; - Non-fourniture du CCAP paraphé conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée par endroit conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
EQI- LIBR SARL	L'offre du soumissionnaire « **EQI- LIBR SARL** » est rejetée pour le motif suivant : - Lettre de soumission non-conforme pour avoir fait référence au numéro SIGMAP au lieu du numéro de l'avis.

PRESMOTECH	L'offre du soumissionnaire « **PRESMOTECH** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »	Le soumissionnaire « BIOMAH SARL » n'a pas satisfait à tous les critères de qualification technique et financière **notamment pour « absence de la certification de la DGI sur les états financiers » exigés par le DAO.**
SYD-GROUP SARL	L'offre du soumissionnaire « **SYD-GROUP SARL** » est rejetée pour les motifs suivants : - Lettre de soumission non-conforme (mentionné dans le **« paragraphe b » de lot2 en lieu et place du « lot4 » ;** - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
ROMIA SARL	**Le montant total de l'offre est supérieur à celui de l'attributaire provisoire.**
SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS	L'offre du soumissionnaire « **SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).

GROUP HERRIOT SARL	L'offre du soumissionnaire « **GROUP HERRIOT SARL** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCBS paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).

Attributaire		
Nom	**BBC AFRIQUE**	
Montant proposé	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 9 410 112 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 MOIS : 11 103 933 FCFA**	
Montant évalué (corrigé)	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 9 410 112 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 MOIS : 11 103 933 FCFA**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**LOT4 :** Entretien de la surface extérieure des bâtiments abritant le cabinet et la DGEC.	
Prix	**11 103 933 FCFA TTC sur 03 ANS**	**11 103 933 FCFA TTC sur 03 ANS**
Délai d'exécution	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**

LOT4 : Entretien de la surface extérieure des bâtiments abritant le cabinet et la DGEC.	**BBC AFRIQUE**	**Montant TTC de l'offre sur 36 mois : 11 103 933 FCFA**
TOTAL TTC		**11 103 933 FCFA sur 36 mois**

La COE recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics d'attribuer le marché du lot 4 à la « BBC AFRIQUE » pour un montant de onze millions cent trois mille neuf cent trente-trois (11 103 933) FCFA TTC sur une période d'exécution de trois (03) ans.

LOT 5 : Entretien quotidien de la cour interne et externe, des espaces verts, aire de lavage, et élagage des arbres du MCVT.

LOT5 : Entretien quotidien de la cour interne et externe, des espaces verts, aire de lavage, et élagage des arbres du MCVT.	**Intitulé :** Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Procédures	
Mode de passation	**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL à conclure par accord-cadre**
Justification	**S_PPSS_92520**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°0271-05/CCMP-MCVT/2024 du 13 mai 2024 portant autorisation du BON A LANCER**
Soumissionnaires	
- **BBC AFRIQUE** - **NITAK** - **HAP GLOBAL SERVICES** - **Ets GRACE CINQ SUR CINQ** - **PRESMOTECH** - **AS PLUS SERVICES** - **SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »** - **Ets AZIJAM** - **ASAEL HOJEMA** - **GROUP HERRIOT SARL**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

NITAK	L'offre du soumissionnaire « **ETS NITAK** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
HAP GLOBAL SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **HAP GLOBAL SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - Lettre de soumission non-conforme (référence à un addendum/les addenda alors que le dossier d'appel d'offre n'a pas fait l'objet d'un addendum ou addenda) ; - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO)

Ets GRACE CINQ SUR CINQ	L'offre du soumissionnaire « **Ets GRACE CINQ SUR CINQ** » est rejetée pour non-conformité du programme d'activité chiffré (non-respect du modèle contenu dans le dossier d'appel d'offre).
PRESMOTECH	L'offre du soumissionnaire « **PRESMOTECH** » est rejetée pour les motifs suivants : - Engagement du soumissionnaire non-conforme (non-respect du modèle) ; - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO)
AS PLUS SERVICES	L'offre du soumissionnaire « **AS PLUS SERVICES** » est rejetée pour les motifs suivants : - Lettre de soumission non-conforme (nom de l'autorité contractante n'est pas conforme / non-respect du modèle « a) ») ; - Offre non paginée et non paraphée par endroit conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).

SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »	Le soumissionnaire « BIOMAH SARL » n'a pas satisfait à tous les critères de qualification technique et financière **notamment pour « absence de la certification de la DGI sur les états financiers » exigés par le DAO.**
Ets AZIJAM	L'offre du soumissionnaire « **Ets AZIJAM** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
ASAEL HOJEMA	L'offre du soumissionnaire « **ASAEL HOJEMA** » est rejetée pour non-conformité de la lettre de soumission (paraphe b) n'est pas conforme au modèle du dossier ; mention de « acheter » en lieu et place de « achever »);
GROUP HERRIOT SARL	L'offre du soumissionnaire « **GROUP HERRIOT SARL** » est rejetée pour les motifs suivants : - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).

Attributaire	
Nom	**SOCIETE BBC AFRIQUE**
Montant proposé	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 27 454 635 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 MOIS : 32 396 469 FCFA**
Montant évalué (corrigé)	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 27 454 635 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 MOIS : 32 396 469 FCFA**

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**LOT5 :** Entretien quotidien de la cour interne et externe, des espaces verts, aire de lavage, et élagage des arbres du MCVT.	
Prix	**32 396 469 FCFA TTC sur 03 ANS**	**32 396 469 FCFA TTC sur 03 ANS**
Délai d'exécution	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
LOT5 : Entretien quotidien de la cour interne et externe, des espaces verts, aire de lavage, et élagage des arbres du MCVT.	**SOCIETE BBC AFRIQUE**	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 27 454 635 FCFA**
TOTAL TTC		**32 396 469 FCFA sur 36 mois**

La COE recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics d'attribuer le marché du lot 5 à la société « BBC AFRIQUE SARL » pour un montant de trente-deux millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-neuf toutes taxes comprises (32 396 469) FCFA TTC sur une période d'exécution de trois (03) ans.

LOT6 : Entretien et nettoyage des bureaux des DDCVT.

LOT6 : Entretien et nettoyage des bureaux des DDCVT.	**Intitulé :** Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'entretien et nettoyage des bureaux des bâtiments du MCVT.
Procédures	

Mode de passation	**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL à conclure par accord-cadre**
Justification	**S_PPSS_92520**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°0271-05/CCMP-MCVT/2024 du 13 mai 2024 portant autorisation du BON A LANCER**

Soumissionnaires

- **BBC AFRIQUE**
- **NITAK**
- **AMOCLES PLUS SARL**
- **CHARIS CONCEPTION SARL**
- **Ets GRACE CINQ SUR CINQ**
- **SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »**
- **SOBECOP SARL**
- **GET ET GIVE SOLUTION SARL**
- **AFRICA LIGHT SARL**
- **ASAEL HOJEMA**
- **SEECA**

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
NITAK	L'offre du soumissionnaire « **Ets NITAK** » est rejetée pour les raisons suivantes ; - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
AMOCLES PLUS SARL	**L'offre du soumissionnaire « AMOCLES PLUS SARL » est rejetée pour le motif suivants :** - **Lettre de soumission non-conforme (référence à un addendum/les addenda alors que le dossier d'appel d'offre n'a pas fait l'objet d'un addendum ou addenda) ;.**
CHARIS CONCEPTION SARL	L'offre du soumissionnaire **CHARIS CONCEPTION SARL** est rejetée pour non-conformité de la **description technique des**

	services (non signé et non cacheté / non-respect du modèle)
Ets GRACE CINQ SUR CINQ	L'offre du soumissionnaire « Ets GRACE CINQ SUR CINQ » est rejetée pour les motifs suivants : - Programme d'activité chiffré non-conforme (non-respect du modèle) ; - Offre non paginée et non paraphée par endroit conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).
SOCIETE BIO MATERIELS ET HYGIENE « BIOMAH SARL »	Le soumissionnaire « BIOMAH SARL » n'a pas satisfait à tous les critères de qualification technique et financière **notamment pour « absence de la certification de la DGI sur les états financiers » exigés par le DAO.**
SOBECOP SARL	**L'offre du soumissionnaire « SOBECOP SARL » est rejetée pour les motifs suivants :** - Non-fourniture du CCAP paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - Non-fourniture du CCES paraphés conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO) ; - **Offre non paginée et non paraphée conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO)..**
GET ET GIVE SOLUTION SARL	L'offre du soumissionnaire **« GET ET GIVE SOLUTION SARL »** est rejetée pour non pagination de l'offre conformément à **l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).**
AFRICA LIGHT SARL	L'offre du soumissionnaire « AFRICA LIGHT SARL » est rejetée pour non-conformité de la lettre de soumission (paragraphe a) n'est pas conforme au modèle type
ASAEL HOJEMA	L'offre du soumissionnaire **« ASAEL HOJEMA »** est rejetée pour les motifs suivants : - **Lettre de soumission non-conforme (paraphe b) n'est conforme au modèle ; il**

	a écrit « acheter » en lieu et place de « achever ») ; - **Lettre de déclaration de garantie d'offre non-conforme (non-respect du modèle).**
SEECA	L'offre du soumissionnaire « SEECA SARL » est rejetée pour non paraphe et non pagination de l'offre conformément à l'IC 11.1 (K) des données particulières de l'appel d'offre (DPAO).

Attributaire	
Nom	**SOCIETE BBC AFRIQUE**
Montant proposé	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 89 919 771 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 MOIS : 106 105 329 FCFA**
Montant évalué (corrigé)	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 89 919 771 FCFA** **Montant TTC de l'offre sur 36 MOIS : 106 105 329 FCFA**

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**LOT6 :** Entretien et nettoyage des bureaux des DDCVT.	
Prix	**106 105 329 FCFA TTC sur 03 ANS**	**106 105 329 FCFA TTC sur 03 ANS**
Délai d'exécution	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans	Accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

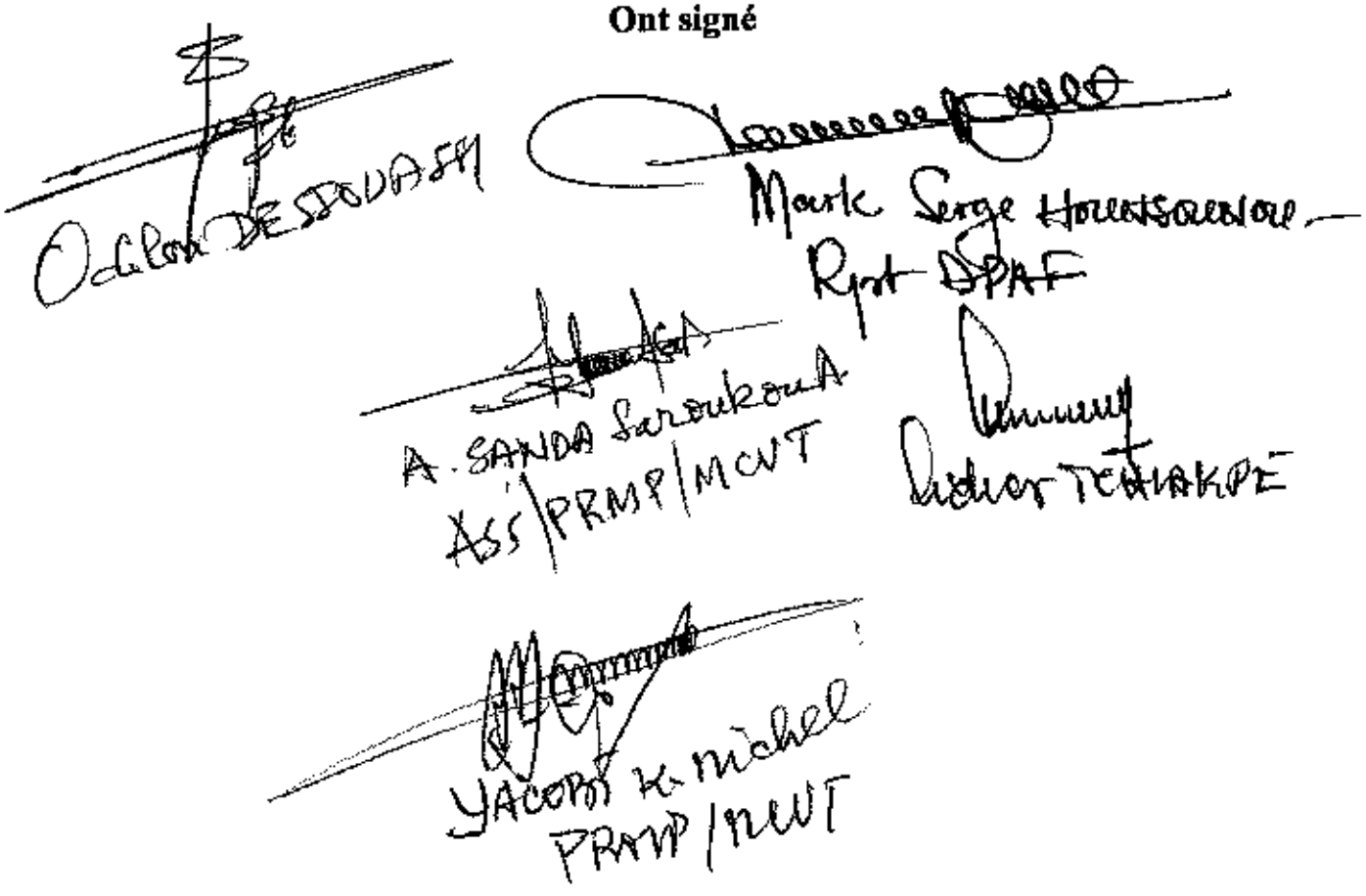
Désignation des lots	Attributaire	Montant
LOT6 : Entretien et nettoyage des bureaux des DDCVT.	**SOCIETE BBC AFRIQUE**	**Montant HT de l'offre sur 36 mois : 89 919 771 FCFA**
TOTAL TTC		**106 105 329 fcfa sur 36 mois**

La COE recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics d'attribuer le marché du lot 6 à la société « BBC AFRIQUE SARL » pour un montant de cent six millions cent cinq mille trois cent vingt-neuf toutes taxes comprises (106 105 329) FCFA TTC sur une période d'exécution de trois (03) ans.

Eu égard à tout ce qui précède, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres recommande à la Personne Responsable des Marchés Publics de déclarer attributaire provisoire les soumissionnaires comme présentés dans le tableau ci-dessous pour chacun des lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Non de l'Attributaire	Désignation des Lot(s)	Montant TTC FCFA sur 3 ans
NEANT		
NEANT		
GET ET GIVE SOLUTION SARL	**Lot3 :** Entretien et nettoyage quotidien des bureaux du bâtiment R+1 abritant la DPP, du bâtiment R+2 abritant la DGEC, et du bâtiment situé à l'extrême droite de la cour intérieure du Ministère faisant corps à l'immeuble en construction	32 843 002
BBC AFRIQUE	**Lot4 :** Entretien de la surface extérieure des bâtiments abritant le cabinet et la DGEC	11 103 933
BBC AFRIQUE SARL	**Lot5 :** Entretien quotidien de la cour interne et externe, des espaces verts, aire de lavage, et élagage des arbres du MCVT	32 396 469
BBC AFRIQUE SARL	**Lot6 :** Entretien et nettoyage des bureaux des DDCVT	106 105 329

Fait à Cotonou, le 30 janvier 2025
Ont signé



ASIN AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°055/2023/ASIN/DG/PRMP/ SPRMP du 30/10/2023.

Objet du marché :

Recrutement de prestataires pour la fourniture d'équipements dans le cadre du déploiement des Points Numériques Communautaires dans les chefs lieu de communes

Décembre 2023

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 464 du 27 mars 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Recrutement de prestataires pour la fourniture d'équipements dans le cadre du déploiement des Points Numériques Communautaires dans les chefs lieu de communes.

Mode de passation : Appel d'offres ouvert.

L'an deux mil vingt- quatre et le vendredi 08 décembre, dans la salle de réunion de l'ASIN, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : n°85/2023/ASIN/ DG/DAF/DP-IN/PRMP du 24 novembre 2023.

- Présidente : Carole Rachel A. GBAGUIDI, PRMP / ASIN.
- Rapporteur : Victoire KPANOU ; SPM-PIN / ASIN
- Membres : - Lionel DOSSOU ; Chef de Projet / ASIN ;
  - Audrich Kenneth DASSI ; A-PRMP/ ASIN
  - Bruno GBAGUIDI ; Représentant du DAF/ASIN.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot Unique	**Intitulé :** Recrutement de prestataires pour la fourniture d'équipements dans le cadre du déploiement des Points Numériques Communautaires dans les chefs lieu de communes.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert (AOO)
Justification	Montant prévisionnel supérieur aux seuils nationaux de passation de marchés publics.
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 25-52/DNCMP/CEA-DJ-AS/2023 du 14 août 2023
Soumissionnaires	
1- EUPHORBIA ; 2- CAP ENERGYS; 3- AMO EXPERTISES; 4- GOD GOD SARL; 5- Groupement MAP COM TECHNOLOGIES & CESA SARL ; 6- COMTEL Technologies.	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
EUPHORBIA	La lettre de soumission proposé par le soumissionnaire EUPHORBIA n'est pas conforme au formulaire type du DAO (Page 91-92) ; Le Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes proposé par le soumissionnaire ne précise pas la nature du service connexe comme indiqué dans le DAO (Page 111).
AMO EXPERTISES	La description technique proposée par le soumissionnaire n'est pas conforme. Les dimensions de la chaise proposée par le soumissionnaire ne sont pas conformes aux exigences du DAO. Les fiches techniques de l'ordinateur, de la table, de la chaise, du système de production solaire proposées ne sont pas conformes. La fiche technique de l'ordinateur proposé révèle que l'ordinateur dispose d'un windows 10 famille au lieu de windows 10 pro demandé dans le DAO. Elle est également en contradiction avec la description technique qui indique que l'ordinateur dispose d'un windows 10 pro. La fiche technique de la table ne précise pas la nature du bois de la table proposée comme exigée dans le DAO. La fiche technique de la chaise proposée indique que la chaise dispose d'une longueur de 54 cm au lieu de 51, 5 cm, d'une largeur de 49 cm au lieu de 49,5 cm et d'une assisse profondeur de 54 cm au lieu de 46 cm. La fiche technique du système de production solaire ne précise pas le temps de bascule.
GOD GOD SARL	Les fiches techniques de l'ordinateur, des panneaux solaires, du système de production solaire ne sont pas conformes : la fiche technique de l'ordinateur ne précise pas la génération du système d'exploitation ; La fiche du système de production solaire ne précise ni le fonctionnement fanless, ni le bruit de fonctionnement, ni la compatibilité extérieur/intérieur et la durée de la garantie des batteries.

Groupement MAP COM TECHNOLOGIES & CESA SARL	La description technique proposée par le soumissionnaire n'est pas conforme. La description technique de la chaise proposée indique une longueur de 70 cm et une largeur de 54 cm au lieu d'une longueur de 51,5 cm et d'une largeur de 54 cm exigée dans le DAO. le soumissionnaire a proposé le modèle Huawei power-M 6kva 15 kwh All-in one soit trois (03) module de 5Kwh alors que la description technique mentionne deux modules de batteries de 5 Kwh chacun soit une capacité de 10 Kwh. Il est donc noté une contradiction entre le modèle annoncé et les caractéristiques. Les fiches techniques du routeur, de la chaise et du régulateur proposées par le soumissionnaire ne sont pas conformes. La fiche technique proposée pour la chaise mentionne qu'il s'agit des chaises en bois massif de haute qualité alors que la description technique indique qu'il s'agit des chaises en acier. On note donc une contradiction des informations de la description technique et de la fiche technique. De plus, la fiche technique précise que la chaise proposée est rembourrée au lieu de polypropylène exigée dans le DAO. Aussi, faut-il noter que la fiche technique indique une longueur de 70 cm et une largeur de 54 cm au lieu d'une longueur de 51,5 cm et d'une largeur de 49,5 cm exigée dans le DAO. Elle ne précise pas l'embout anti-trace bruit comme exigée dans le DAO. La fiche technique proposée pour le régulateur ne précise pas l'exigence « phase unique » du DAO. Le soumissionnaire n'a pas fourni le certificat de conformité du système de production solaire tel qu'exigé dans le DAO.
COMTEL TECHNOLOGIE	La lettre de soumission proposée par le soumissionnaire COMTEL n'est pas conforme. L'objet du marché inscrit dans la lettre de soumission ne correspond pas à l'objet du présent marché ; Le formulaire du bordereau des prix unitaire utilisé proposé par le soumissionnaire n'est pas conforme au

	formulaire du DAO (page 107). En effet, le soumissionnaire n'a pas précisé la nature (HT ou TTC) des prix inscrits dans le BPU comme indiqué dans le DAO. De plus, le signataire du BPU est Lucre AZILINON alors que le signataire habilité est Lucrèce AZILINON. ; Le formulaire du bordereau des prix pour les fournitures déjà importées proposé par le soumissionnaire n'est pas conforme ; L'engagement du soumissionnaire proposé par COMTEL n'est pas conforme au formulaire type du DAO (page 121-122). La colonne 9 du bordereau proposé par le soumissionnaire mentionne « Prix par article net de droits de douanes et taxes » au lieu de « Prix par article net de droits de douanes et taxes d'importations en conformité avec IC 14.2(a) (i) (col.5x8) » indiqué =dans le DAO (page 109).
Attributaire	
Nom	**CAP ENERGYS**
Montant proposé TTC	524 185 500
Montant évalué (corrigé) TTC	524 185 500
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Recrutement de prestataires pour la fourniture d'équipements dans le cadre du déploiement des Points Numériques Communautaires dans les chefs lieu de communes.
Prix	524 185 500
Délai d'exécution	Six (06) mois
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant en FCFA
Recrutement de prestataires pour la fourniture d'équipements dans le cadre du déploiement des Points Numériques Communautaires dans les chefs lieu de communes.	**CAP ENERGYS**	524 185 500F CFA
TOTAL		524 185 500 F CFA

La Présidente a clôturé la séance.

Fait à Cotonou, le

Ont signé :

Lionel DOSSOU
Représentant DP-Pôle IN

Victoire KPANOU
SPM-PIN/ASIN

Bruno GBAGUIDI
Représentant DAF/ASIN

Audrich Kenneth DASSI
A-PRMP

Carole Rachel A. GBAGUIDI
PRMP/ASIN

REBUBLIQUE DU BENIN
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
*********DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
****
COMMUNE DE SEGBANA
BP: 14, Tél:....., corporate (+229) 65 41 89 91, Email : mairiecommunesegbana@yahoo.fr

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

RESULTATS DE PRESELECTION

SYNTHESE DES RESULTATS DE PRESELECTION DE L'AMI N°57/003/MC-SEG/PRMP/SP-PRMP DU 07 FEVRIER 2025 relatif aux études et le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de l'axe carrefour Zongo-Toumbou sur deux (2) kilomètres et d'un bureau d'ingénierie pour le suivi et le contrôle des travaux de construction de la gare routière de Ségbana

Avis à manifestation d'intérêt N°57/003/MC-SEG/PRMP/SP-PRMP DU 07 FEVRIER 2025

REFERENCE SIGMAP N° : PI_ST _102577

Source de financement : Financement Mixte

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *2338*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Mars 2025

Tableau 4. Classement des candidats

Soumissionnaires	Points	Rang
LOT1		
Groupement MKAT-VAV SARL/BAMER_Consult	99	1er
Groupement SEFCO-International -CI/BEI corp sarl	99	1er exco
EMIR BENIN	99	1er exco
BARAKA Consultants Inc	99	1er exco
Bureau d'études salam (BES)	98	5e
Cabinet UNIDEV	98	5e exco
Groupement UEI /EHP	98	5e exco
Groupement SICAD SARL & BCT-QC & Golfe Consult	98	8e
ESSOR GCA	97	8e exco
ELO INGENIEURS CONSEILS	96	10e
Groupe TOP Technologies	49	11e
LE MUSK BTP	49	11e exco
Sté ACTIF SARL	24	13e
Groupement NC & ACIB Afrique	23	14e
Groupement TA-IC Sarl/BETA-Conseils	21	15e
LOT2		
EMIR BENIN	99	1er
ELO INGENIEURS CONSEILS	99	1er exco
Groupement SICAD SARL & BCT-QC & Golfe Consult	99	1er exco
Groupement UEI /EHP	99	1er exco
ESSOR GCA	98	5e
BARAKA Consultants Inc	98	5e exco
Groupement MKAT-VAV SARL/BAMER_Consult	97	7e
Groupement SEFCO-International -CI/BEI corp sarl	89	8e
Cabinet UNIDEV	88	9e
Bureau d'études salam (BES)	63	10e
Groupe TOP Technologies	34	11e
Groupement NC & ACIB Afrique	24	12e
Sté ACTIF SARL	24	12eexco
LE MUSK BTP	23	14e
LOT3		
EMIR BENIN	99	1er
Groupement BES/Espace plans	98	2e
Cabinet ADEQUA	98	2eexco
Groupement MKAT-VAV SARL/BAMER_Consult	89	4e
ESSOR GCA	89	4eexco
Groupement SEFCO-International -CI/BEI corp sarl	64	6e
ELO INGENIEURS CONSEILS	63	7e
Groupe Top Technologies	49	8e
Groupement NC & ACIB Afrique	48	9e
Cabinet UNIDEV	48	9exco
Sté ACTIF SARL	33	11e
Le MUSK	23	12e

La note minimale requise pour être présélectionné est de **soixante-dix (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié

LOT1 : Recrutement d'un cabinet pour les études des travaux d'aménagement de l'axe carrefour Zongo-Toumbou sur deux (2) kilomètres ;

1. Candidats présélectionnés
   1) Groupement MKAT-VAV SARL/BAMER_Consult
   2) Groupement SEFCO-International -CI/BEI corp sarl
   3) EMIR BENIN
   4) BARAKA Consultants Inc
   5) Bureau d'études salam (BES)
   6) Cabinet UNIDEV
   7) Groupement UEI /EHP
   8) Groupement SICAD SARL & BCT-QC & Golfe Consult
2. Candidats non présélectionnés
   9) ESSOR GCA
   10) _ ELO INGENIEURS CONSEILS
   11) _ Groupe TOP Technologies
   12) LE MUSK BTP
   13) Sté ACTIF SARL
   14) Groupement NC & ACIB Afrique
   15) Groupement TA-IC Sarl/BETA-Conseils

LOT2 : Recrutement d'un cabinet pour le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de l'axe carrefour Zongo-Toumbou sur deux (2) kilomètres ;

1.	Candidats présélectionnés 1) EMIR BENIN 2) ELO INGENIEURS CONSEILS 3) Groupement UEI /EHP 4) Groupement SICAD SARL & BCT-QC & Golfe Consult 5) ESSOR GCA 6) BARAKA Consultants Inc 7) Groupement MKAT-VAV SARL/BAMER_Consult 8) Groupement SEFCO-International -CI/BEI corp sarl
2.	Candidats non présélectionnés 9) Cabinet UNIDEV 10) Bureau d'études salam (BES)_ 11) Groupe TOP Technologies 12) Groupement NC & ACIB Afrique 13) Sté ACTIF SARL 14) LE MUSK BTP

LOT3 : Recrutement d'un cabinet d'ingénierie pour le suivi et le contrôle des travaux de construction de la gare routière de Ségbana

1.	Candidats présélectionnés 1) EMIR BENIN 2) Groupement BES/Espace plans 3) Cabinet ADEQUA 4) Groupement MKAT-VAV SARL/BAMER_Consult 5) ESSOR GCA
2.	Candidats non présélectionnés 6) Groupement SEFCO-International -CI/BEI corp sarl 7) ELO INGENIEURS CONSEILS 8) Groupe Top Technologies 9) Groupement NC & ACIB Afrique 10) Cabinet UNIDEV 11) Sté ACTIF SARL 12) Le MUSK

Fait à Ségbana, le 03 mars 2025

Le Président /PRMP

Louis DJEGBATE

Le Rapporteur

Sani MORA

Les membres

Noudéhou W. G. NANGBE

Léopold S. AHOUANSOU

Conseillers communaux

AMADOU Garba

SIABI Nassirou

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE
TEL : 00229 94 17 41 57
01 BP : 379 COTONOU
Site : www.meteobenin.bj
E-mail: meteobenin@meteobenin.bj
METEO BENIN

N° 004 /METEO-BENIN/MCVT/PRMP/S-PRMP

Cotonou, le 25 MARS 2025

AVIS DE PUBLICATION

Objet : Publication des résultats de l'évaluation des propositions techniques.

Référence : DP N°001/MCVT/METEO-BENIN/PRMP/S-PRMP du 31/01/2025 relative au Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une application web et mobile dédiée pour la fourniture des services météorologiques aux usagers – REF : PI_DSI_94989.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du déroulement de la procédure ci-dessus référencée, les résultats de l'évaluation des propositions techniques suite à la validation du rapport d'évaluation par la cellule de contrôle des marchés publics de METEO-BENIN se présentent comme ci-après :

CANDIDATS AYANT REPONDU A LA DP			
N°	NOM DES CANDIDATS	NOTE	OBSERVATIONS (MOTIFS DE REJET)
01	ODMAX	88,3 sur 100	Le soumissionnaire ODMAX sera invité pour l'ouverture des propositions financières.
02	AFFINE TECHNOLOGIES	Non noté	Le soumissionnaire AFFINE TECHNOLOGIES a été écarté pour défaut de présentation. **L'enveloppe extérieure de son offre comporte en effet la mention du nom du candidat.**
03	HE SYSTEMS	99 sur 100	Le soumissionnaire HE SYSTEMS sera invité pour l'ouverture des propositions financières.
04	EDS TELECOM & CONSULTING	Non noté	Lors de l'examen des pièces prévues à l'Annexe A-1 -2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique à la page 46 de la DP, le COE a fait le constat que le soumissionnaire EDS TELECOM & CONSULTING n'a pas fourni la copie certifiée conforme de la pièce d'identité des consultants proposés comme exigée à la page 63 de la DP. Son offre a été donc écartée en application du nota bene de l'annexe A-1-2 de la page 46 de la DP.
05	GROUPEMENT NAREVA & GLOBALOPTIM	Non noté	L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT NAREVA & GLOBALOPTIM a été écartée pour défaut de présentation. En effet **la clé USB insérée dans l'enveloppe de la proposition technique contient plutôt le fichier de l'offre financière scannée.**

Agence Nationale de la Météorologie
Personne Responsable des Marchés Publics
METEO BENIN

Mouçaddikou MOUMOUNI

COMMUNE DE BANTE

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis d'appel d'offres n°**5A/004/ T_PRMP_99818**/CB/PRMP/ST/SP-MP/FADEC du **31/12/2024**

Dossier d'appel d'offres n°5A/004/ T_PRMP_99818/CB/PRMP/ST/SP-MP/FADEC du **31/12/2024** relatif aux **travaux ci – après :**

Lots	Désignations	Caractéristiques	Localités
1	Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Lougba et Akpassi,	Réfection de bâtiment avec charpente en bois	Lougba Akpassi
2	Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Bobè et Atokolibé	Réfection de bâtiment avec charpente en bois	Bobè Atokolibé
3	Travaux de construction de deux bureaux de Chef village dans deux arrondissements de la commune (Bobè et Atokolibé)	Bâtiment avec charpente en bois	Bobè Atokolibé
4	Travaux de construction du bureau d'Arrondissement d'Agoua	Bâtiment avec couverture dalle	Agoua

Source de financement : FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT 2021 - 2023

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2358 & 2313

Accord de prêt : Non applicable

Commencé : le lundi 10 mars 2025

Achevé : le lundi 10 mars 2025

Mars 2025

Scanné avec CamScanner

Procès - verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°5A/004/ T_PRMP_99818/CB/PRMP/ST/SP-MP/FADEC du 31/12/2024 relatif aux **travaux ci – après :**

Lots	Désignations	Caractéristiques	Localités
1	Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Lougba et Akpassi,	Réfection de bâtiment avec charpente en bois	Lougba Akpassi
2	Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Bobè et Atokolibé	Réfection de bâtiment avec charpente en bois	Bobè Atokolibé
3	Travaux de construction de deux bureaux de Chef village dans deux arrondissements de la commune (Bobè et Atokolibé)	Bâtiment avec charpente en bois	Bobè Atokolibé
4	Travaux de construction du bureau d'Arrondissement d'Agoua	Bâtiment avec couverture dalle	Agoua

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-cinq, et le lundi dix mars à 09 heures 30 mn, dans la salle de dépouillement de la Mairie de Bantè, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service 5A/004/CB/SE/PRMP/SP-MP du 10 février 2025 :

- Président : Ganiou OKPE, la Personne Responsable des Marchés Publics et DAAF
- Rapporteur : Abdel Fataï BELLO, Directeur des Services Techniques
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Elus Communaux	ODJOUONI Seydou	CA/Bobè	*avec voix délibérative*

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Scanné avec CamScanner

Lot N° 01	**Intitulé :** Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Lougba et Akpassi,
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert (AOO)**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N° 5A/018/CB/SE/CCMP du 20 décembre 2024**

Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]

- **Société Béninoise de Bâtiment de l'Hydraulique et du Commerce**
- **Etablissement TOGBEDJI EBTP**
- **COBAGECI**
- **Etablissement PRECIEUX SERVICES**
- **Etablissement MAX ASUR**
- **SGP ET BENIN – HERO**
- **COBA – TP SARL**
- **Entreprise la Grace**
- **SOCIETE MORAK – BTP**
- **SOCIETE KADJOGBEY SARL**
- **Entreprise LEADER SERVICE**

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
Société Béninoise de Bâtiment de l'Hydraulique et du Commerce	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).
Etablissement TOGBEDJI EBTP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).
COBAGECI	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).
Etablissement PRECIEUX SERVICES	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).
Etablissement MAX ASUR	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).
SGP ET BENIN – HERO	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).

Scanné avec CamScanner

COBA – TP SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas adressé l'offre à l'Autorité Contractante).
Entreprise la Grace	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise a juste marqué « copie » et « Originale » sur les enveloppes intérieures).
SOCIETE MORAK – BTP	Eliminé pour mauvaise identification (présentation de l'offre de l'entreprise TORO BTP au lieu de celle de la Société MORAK-BTP).
SOCIETE KADJOGBEY SARL	Eliminé pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme (Date inscrite dans la lettre est le 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025). De plus, la référence de l'addendum inscrite n'est pas complète, le DQE et l'engagement du soumissionnaire ne sont pas conforme aux modèles proposés dans le DAO.

ATTRIBUTAIRE		
Nom	**Entreprise LEADER SERVICE**	
Montant proposé	**21 623 280 FCFA HT**	
Montant évalué (corrigé)	**21 623 280 FCFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Intitulé :** Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Lougba et Akpassi,	
Prix	**21 623 280 FCFA HT**	Vingt un million six cent vingt-trois mille deux cent quatre-vingt Francs CFA HT Hors Taxe
Délai d'exécution	Quatre (04)	mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot 1	**Attributaire**	**Montant**
Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Lougba et Akpassi	**Entreprise LEADER SERVICE**	**Vingt un million six cent vingt-trois mille deux cent quatre-vingt (21 623 280) Francs CFA HT**
TOTAL		**21 623 280 FCFA HT**

Scanné avec CamScanner

Lot N° 2	**Intitulé :** Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Bobè et Atokolibé
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N° 5A/018/CB/SE/CCMP du 20 décembre 2024**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]	
- Ets DSG SERVICES BTP - Société Béninoise de Bâtiment de l'Hydraulique et du Commerce - Etablissement TOGBEDJI EBTP - Etablissement PRECIEUX SERVICES - ETABLISSEMENT MA SAISON DE GLOIRE - SGP ET BENIN – HERO - COBA – TP SARL - GROUP GR AFRIK SARL - TORO - BTP - Entreprise LEADER SERVICE - KADJOGBEY SARL - Entreprise JTECH MULTI SERVICES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Ets DSG SERVICES BTP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Société Béninoise de Bâtiment de l'Hydraulique et du Commerce	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Etablissement TOGBEDJI EBTP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Etablissement PRECIEUX SERVICES	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
ETABLISSEMENT MA SAISON DE GLOIRE	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
SGP ET BENIN - HERO	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du

Scanné avec CamScanner

	dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).	
COBA – TP SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).	
GROUP GR AFRIK SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise a juste marqué « copie » et « Originale » sur les enveloppes intérieures).	
TORO - BTP	Eliminée pour mauvaise identification (présentation de l'offre de l'entreprise MORAK-BTP au lieu de celle de TORO-BTP).	
Entreprise LEADER SERVICE	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme (la lettre est adressée à la PRMP au lieu de Commune de Bantè. De plus, la date de l'addendum n'est pas mentionnée dans la lettre de soumission).	
KADJOGBEY SARL	Eliminé pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme (Date inscrite dans la lettre est le 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025). De plus, la référence de l'addendum inscrite n'est pas complète et la lettre de garantie de soumission n'est pas conformes aux modèles proposé dans le DAO.	
Attributaire		
Nom	**Entreprise JTECH MULTI SERVICES**	
Montant proposé	**17 463 353 FCFA HT**	
Montant évalué (corrigé)	**17 463 353 FCFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Intitulé :** Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Bobè et Atokolibé	
Prix	**17 463 353 FCFA HT**	**Dix-sept millions quatre cent soixante-trois mille trois cent cinquante-trois (17 463 353) Francs CFA HT**
Délai d'exécution	Quatre (04)	mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Scanné avec CamScanner

Désignation du lot 2	Attributaire	Montant
Travaux de réfection des bureaux d'arrondissement de Bobè et Atokolibé	**Entreprise JTECH MULTI SERVICES**	**Dix-sept millions quatre cent soixante-trois mille trois cent cinquante-trois (17 463 353) Francs CFA HT**
TOTAL		**17 463 353 FCFA HT**

Scanné avec CamScanner

Lot N° 3	**Intitulé :** Travaux de construction de deux bureaux de Chef village dans deux arrondissements de la commune (Bobè et Atokolibé)
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N° 5A/018/CB/SE/CCMP du 20 décembre 2024**

Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]

- Ets ASSOCIES BTP
- SOGEC.COM
- WADATA CONSTRUCTION
- COBAGECI
- Etablissement PRECIEUX SERVICES
- GLORY BUSNESS CITY
- SOPTECH SARL
- ZENITH SERVICES
- SOCIETE KADJOGBEY SARL
- GLAS LAUSYL SARL
- GROUP GR AFRIK SARL
- SOCIETE OSSUPA SARL
- LA MONTAGNE D'HEBRON
- SOCIETE MORAK - BTP

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
Ets ASSOCIES BTP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
SOGEC.COM	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
WADATA CONSTRUCTION	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise a juste marqué « copie » et « Originale » sur les enveloppes intérieures)
COBAGECI	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Etablissement PRECIEUX SERVICES	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).

Scanné avec CamScanner

GLORY BUSNESS CITY	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
SOPTECH SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »).
ZENITH SERVICES	Eliminée pour avoir fourni une lettre de soumission non conforme (car ne mentionnant pas le délai d'exécution des travaux) et une lettre de déclaration de garantie d'offre non conforme (la lettre est adressée à la PRMP au lieu de Commune de Bantè). De plus l'entreprise a présenté une lettre d'engagement du soumissionnaire non conforme (Car mentionnant le nom du signataire au lieu du nom de l'Entreprise).
SOCIETE KADJOGBEY SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme (Date inscrite dans la lettre est le 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025). De plus, la référence de l'addendum inscrite n'est pas complète et la lettre de garantie de soumission n'est pas conforme au modèle proposé dans le DAO.
GLAS LAUSYL SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme (Date inscrite dans la lettre est le 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025 et pour n'avoir pas fait car de l'addendum). De plus la lettre de garantie de soumission mentionne la date de 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025.
GROUP GR AFRIK SARL	Eliminé pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme au modèle proposé dans le DAO et pour avoir mentionnée dans sa lettre de déclaration de soumission la date du 07 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025.
SOCIETE OSSUPA SARL	Le montant de son offre est plus élevé que celui du soumissionnaire dont l'offre est classé première. De plus son montant dépasse le montant provisionnelle de ce marché
LA MONTAGNE D' HEBRON	Le montant de son offre est plus élevé que celui du soumissionnaire dont l'offre est classé première.

Attributaire	
Nom	**SOCIETE MORAK - BTP**
Montant proposé	**27 088 600 FCFA HT**
Montant évalué (corrigé)	**27 088 600 FCFA HT**

Scanné avec CamScanner

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Intitulé** : Travaux de construction de deux bureaux de Chef village dans deux arrondissements de la commune (Bobè et Atokolibé)	
Prix	**27 088 600 FCFA HT**	**Vingt-sept millions quatre-vingt-huit mille six cent (27 088 600) Francs CFA HT**
Délai d'exécution	Quatre (04)	mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot 3	Attributaire	Montant
Travaux de construction de deux bureaux de Chef village dans deux arrondissements de la commune (Bobè et Atokolibé)	**SOCIETE MORAK - BTP**	**Vingt-sept millions quatre-vingt-huit mille six cent (27 088 600) Francs CFA HT**
TOTAL		**27 088 600 FCFA HT**

Scanné avec CamScanner

Lot N° 4	**Intitulé :** Travaux de construction du bureau d'Arrondissement d'Agoua
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N° 5A/018/CB/SE/CCMP du 20 décembre 2024**

Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]

- ECOMATE CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE
- Ets ASSOCIES BTP
- SUN TECHNOLOGIES GROUP
- 3DM SARL
- Etablissement PRECIEUX SERVICES
- Entreprise la Grace
- SOPTECH SARL
- ZENITH SERVICES
- GLAS LAUSYL SARL
- LA MONTAGNE D'HEBRON
- JTECH MULTI SERVICE
- TORO – BTP
- OSSUPA SARL

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
ECOMATE CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Ets ASSOCIES BTP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
SUN TECHNOLOGIES GROUP	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
3DM SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Etablissement PRECIEUX SERVICES	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné l'adresse de l'Autorité Contractante).
Entreprise la Grace	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe intérieure conformément aux IC 22.1 du

Scanné avec CamScanner

	dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise a juste marqué « copie » et « Originale » sur les enveloppes intérieures).
SOPTECH SARL	Eliminée pour n'avoir pas respecté la présentation d'enveloppe extérieure conformément aux IC 22.2 du dossier d'appel d'offre. (l'Entreprise n'a pas mentionné « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »).
ZENITH SERVICES	Eliminée pour avoir fourni une lettre de soumission non conforme (car ne mentionnant pas le délai d'exécution des travaux) et une lettre de déclaration de garantie d'offre non conforme (la lettre est adressée à la PRMP au lieu de Commune de Bantè). De plus l'entreprise a présenté une lettre d'engagement du soumissionnaire non conforme (Car mentionnant le nom du signataire au lieu du nom de l'Entreprise).
GLAS LAUSYL SARL	Eliminée pour avoir présenté une lettre de soumission non conforme (Date inscrite dans la lettre est le 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025 et pour n'avoir pas fait cas de l'addendum). De plus la lettre de garantie de soumission mentionne la date de 10 février 2025 au lieu de la date de remise des offres qui est le 13 février 2025.
LA MONTAGNE D' HEBRON	Le montant de son offre est plus élevé que celui du soumissionnaire dont l'offre est classée première.
JTECH MULTI SERVICE	Le montant de son offre est plus élevé que celui du soumissionnaire dont l'offre est classée première.
TORO - BTP	Le montant de son offre est plus élevé que celui du soumissionnaire dont l'offre est classé première.

Attributaire		
Nom	**SOCIETE OSSUPA SARL**	
Montant proposé	**20 730 186 FCFA HT**	
Montant évalué (corrigé)	**20 730 186 FCFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Intitulé :** Travaux de construction du bureau d'Arrondissement d'Agoua	
Prix	**20 730 186 FCFA HT**	**Vingt millions sept cent trente mille cent quatre-vingt-six (20 730 186) Francs CFA HT**
Délai d'exécution	Six (04)	mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	-
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	-
Autres	Néant	-

Scanné avec CamScanner

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot 4	Attributaire	Montant
Travaux de construction du bureau d'Arrondissement d'Agoua	**SOCIETE OSSUPA SARL**	**Vingt millions sept cent trente mille cent quatre-vingt-six (20 730 186) Francs CFA HT**
TOTAL		**20 730 186 FCFA HT**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 10 mn.

Fait à Bantè, le 10 Mars 2025

Le Président

Ganiou OKPE

Le Rapporteur

Abdel Fataï BELLO

Elu

Seydou ODJOUONI

Scanné avec CamScanner

COMMUNE DE PORTO

Objet : ATC N°214/13/PRMP/DST/DACTP/DAAF/SPTTP du 16 septembre 2024

Tableau 4. Classement des candidats

LOT1	LOT2
1. Candidats présélectionnés GROUPEMENT DESCO/GRETEH 100 pts BETAE-GC 100 pts GROUPEMENT CACI-C/BEI CORP 100 pts GROUPEMENT IDEA/EMIR BENIN 100 pts GEK STUDIES/CIP AFRIQUE 100 pts GROUPEMENT ATLAS INTER/TATA BRIO 99pts BRM ENGEENIERING SARL 99pts MKAT-VAV 98 pts avec 08 missions spécifiques valides	**1. Candidats présélectionnés** GROUPEMENT DESCO/GRETEH 100 pts BETAE-GC 100 pts GROUPEMENT CACI-C/BEI CORP 100 pts GROUPEMENT IDEA/EMIR BENIN 100 pts GEK STUDIES/CIP AFRIQUE 100 pts MKAT-VAV 100 pts BRM ENGEENIERING SARL 100 pts GROUPEMENT ATLAS INTER/TATA BRIO 99 pts avec 06 expériences spécifiques valides
2. Candidats non présélectionnés ABGP SARL 98 pts avec 4 missions spécifiques valides pour le chef de mission MARVELK-YOD 84 pts LIGHT SERVICESPRO 54 pts GENIE CONCEPT INOVATING 22 pts	**2. Candidats non présélectionnés** ABGP SARL 99 pts avec 04 expériences spécifiques pour le chef de mission MARVELK-YOD 99 pts avec 03 expériences spécifiques LIGHT SERVICESPRO 55 pts GENIE CONCEPT INOVATING 22 pts

La PRMP — Le DAM — **Ont signé :** — Le DAAF

Eduvige AHOTON — A. Bernadin ASSOGBA — Fredéric A.C. GNONKADJA — ADJ[illegible]

MINISTERE DE LA SANTE

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL DE REATTRIBUTION PROVISOIRE

AAO n° 087/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 18/12/2024

Objet : Entretien et nettoyage des locaux des structures du Ministère de la Santé par accord cadre à bon de commande

Source de financement : *Budget National*

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 047001015 231017001000000 1 0740 6229

Commencé le : 13/03/2025
Achevé le : 13/03/2025

Mars 2025

Procès–verbal de réattribution provisoire

Objet : Appel d'offres international ouvert n° : S_DAF_95478 pour les services de l'entretien et du nettoyage des locaux des structures du Ministère de la Santé par accord cadre à bon de commande.

Mode de passation : Appel d'offres international ouvert (AOIO)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi treize mars, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la réattribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°0275/MS/DC/SGM/PRMP/SA du 28 janvier 2025. Il s'agit de :

- Présidente : Bernice A. Grâce HODONOU, PRMP/MS ;
- Rapporteur : ADOMOU Télesphore, SP/PRMP-MS ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DPAF	BADOUSSI NOUGBODE R. Dénise Aline G.	Administrateur des services financiers	*Avec voix délibérative*
DNSP	D'ALMEIDA Alphonsine U. Bossou	Chef SA Finance	*Avec voix délibérative*
DSI	ADETOUNDJI Unice	ASF	*Avec voix délibérative*
PNT	OBALE Pierre	Appui SAFM	*Avec voix délibérative*
PNLH	HOUNTONDJI Michelle	Administrateur	*Avec voix délibérative*
PNLUB	AGBOTON Fidélia	Secrétaire	*Avec voix délibérative*
PSLS	HOUNMENOU Justin	ASSPM/PI	*Avec voix délibérative*
PNSP	BOKO KOULIDJI Reine S.	SSA/RSE	*Avec voix délibérative*
PNPMT	DUDUBO Edwige	SSA	*Avec voix délibérative*
PNLMNT	KIKI Joseline	R.A.R	*Avec voix délibérative*

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N°1	**Intitulé :** Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux du Cabinet, du Secrétariat Général du Ministère, des Conseils, de la PRMP, du DCMP, du Ministère de la Santé et autres structures rattachées.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**
- **NITAK ;** - **URBANI BTP ;** - **GET ET GIVES SOLUTIONS SARL ;** - **Non ouvert** - **Non ouvert** - **Non ouvert**	- NEANT (rejeté à la recevabilité) ; - 109 107 153 FCFA HT/128 746 440 FCFA TTC ; - 133 226 100 FCFA HT/157 206 780 FCFA TTC ; - NEANT (rejeté à la recevabilité) ; - NEANT (rejeté à la recevabilité) ; - NEANT (rejeté à la recevabilité) .
Soumissionnaires écartés Lot 1	
Soumissionnaires	**Motifs**
URBANI BTP	Le soumissionnaire **URBANI BTP »,** n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
NITAK	n'a pas respecté les modalités de présentation du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis

	dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
AFRIQUE SOLUTION	n'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'autorité contractante (Ministère de la Santé) et ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
BNEX Group	n'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
LA LAVANDIERE	n'a pas précisé le lot, objet de sa soumission. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au point 13 de l'avis d'appel d'offres ouvert (page 10).
Attributaire	
Nom	**GET GIVES SOLUTION SARL**
Montant proposé	133 226 100 FCFA HT soit 157 206 780 FCFA TTC
Montant évalué (**corrigé**)	133 226 100 FCFA HT soit 157 206 780 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**LOT 1** : Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux du Cabinet, du Secrétariat Général du Ministère, des Conseils, de la PRMP, du DCMP, du Ministère de la Santé et autres structures rattachées.
Prix	133 226 100 FCFA HT soit 157 206 780 FCFA TTC
Délai d'exécution	**Trois (03) ans non renouvelables**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	SANS OBJET
Variante pris en compte (cas échéant)	SANS OBJET
Autres	SANS OBJET

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de réattribution ci-après :

Désignation des lots (Lot unique)	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)
LOT 1 : Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux du Cabinet, du Secrétariat Général du Ministère, des Conseils, de la PRMP, du DCMP, du Ministère de la Santé et autres structures rattachées.	**GET GIVE SOLUTION SARL**	**133 226 100**	**157 206 780**

Lot N°2	**Intitulé :** Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux de la DPAF, la DSI, l'IGM et la DFRS
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**
- **BENIN ECO CENTER;** - **URBANI BTP;** - **DULCE SERVICES SARL ;** - **MEPAC SARL ;** - **Non ouvert;** - **ETS RODAS RODAS ;** - **Non ouvert** - **GROUP FENOU INTER**	- NEANT (rejeté à la recevabilité) ; - 107 381 309 FCFA HT soit 126 709 945 FCFA TTC ; - 31 272 712 FCFA HT soit 36 901 800 FCFA TTC ; - 83 931 324 FCFA HT soit 99 038 962 FCFA TTC ; - NEANT (rejeté à la recevabilité) ; - 80 390 889 FCFA HT soit 94 861 249 FCFA TTC ; - NEANT (rejeté à la recevabilité) ; - 120 661 627 FCFA HT soit 142 380 720 FCFA.
Soumissionnaires écartés Lot 2	
Soumissionnaires	**Motifs**

URBANI BTP	Le soumissionnaire **URBANI BTP »,** n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
MEPAC SARL	Le soumissionnaire **MEPAC SARL,** n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
ETS RODAS RODAS	- Le soumissionnaire « **RODAS RODAS** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission) ; il a fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide parce qu'il n'a pas joint **l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME** comme exigé dans le **dossier au point 11 de l'avis et au niveau de l'IC 20.1 de la sous-section B du DAOI**. De plus, le Bordereau des Prix Unitaires et le Programme d'activité chiffré fournies n'ont pas été **datés** comme là exigé au niveau l'Annexe A-1-1 du DAOI, son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre ;
DULCE SERVICE SARL	Le soumissionnaire « **DULCE SERVICE SARL** » a fourni un programme d'activité signé qui ne tient pas compte du délai d'exécution de l'accord cadre comme indiqué au niveau de **l'IC 30.2 de la sous-section B du DAOI** et précisément à la page 62. De plus la méthode d'exécution signé fourni ne tient pas compte de la permanence d'un agent disponible sur le site jusqu'à 17H00 au moins tous les jours ouvrables comme indiqué au niveau de **l'IC 30.2 de la sous-section B du DAOI à la page 63.**,
BENIN ECO CENTER	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure comporte trois enveloppes dont une enveloppe porte la mention « ORIGINAL », une autre enveloppe porte la mention « COPIE » et la dernière enveloppe ne porte aucune mention. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
Afrique Solution	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'autorité

	contractante (Ministère de la Santé) et ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
BNEX Group	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
Attributaire	
Nom	**GROUP FENOU INTER**
Montant proposé	120 661 627 FCFA HT soit 142 380 720 FCFA.
Montant évalué (**corrigé**)	**128 342 013 F CFA HT soit 151 443 576 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**LOT 2** : Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux de la DPAF, la DSI, l'IGM et la DFRS.
Prix	**128 342 013 F CFA HT soit 151 443 576 F CFA TTC.**
Délai d'exécution	**Trois (03) ans non renouvelables**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	SANS OBJET
Variante pris en compte (cas échéant)	SANS OBJET
Autres	SANS OBJET

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de réattribution ci-après :

Désignation des lots (Lot unique)	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)
Lot 2 : Entretien et nettoyage du bâtiment abritant les locaux de la DPAF, la DSI, IGM et la DFRS.	**GROUP FENOU INTER**	**128 342 013**	**151 443 576**

Lot N°3	**Intitulé :** Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre l'Hépatite (PNLH) et du Programme National des Soins Palliatifs (PNSP) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de la Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (PNPMT) ; Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Générale de la Médecine Hospitalière et des Explorations Diagnostics (DGMHED) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT).
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**

- **COMPETENCE REUNIES SARL ;** - **Non ouvert ;**	- 58 309 715 FCFA HT / 68 805 464 FCFA TTC - NEANT (rejeté à la recevabilité) ;
- **HAVILA BDLLIUM ET FILS SARL;**	- 57 424 736 FCFA HT / 67 761 188 FCFA TTC
- **URBANI BTP ;**	- 53 662 520 FCFA HT / 63 321 777 FCFA TTC
- **FLEURIAN SARL**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **AHSTON INTERNATIONAL GROUPE ;**	- 64 952 069 FCFA HT / 76 643 442 FCFA TTC
- **SONAK ET COMPAGNIE SARL** - **Non ouvert ;**	- 57 564 745 FCFA HT / 67 926 399 FCFA TTC - NEANT (rejeté à la recevabilité)

Soumissionnaires écartés Lot 3

Soumissionnaires	Motifs
COMPETENCE REUNIES SARL	Le soumissionnaire « **COMPETENCE REUNIES SARL** » a fourni un programme d'activité signé qui ne tient pas compte d'un minium de description technique et du délai d'exécution de l'accord cadre comme indiqué au niveau de **l'IC 30.2 de la sous-section B du DAOI** et précisément à la page 62
HAVILA BDLLIUM ET FILS SARL	Le soumissionnaire « **HAVILA BDLLIUM ET FILS SARL** », a fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide. Il a joint la « **Preuve de demande d'attestation d'Identification du Statut de la MPME** » en lieu et place de « **l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME** » comme exigé dans le **dossier au point 11 de l'avis et au niveau de l'IC 20.1 de la sous-section B du DAOI**, son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre
URBANI BTP	Le soumissionnaire « **URBANI BTP** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La

	non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
SONAK ET COMPAGNIE SARL	Le soumissionnaire « **SONAK ET COMPAGNIE SARL** » a fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide parce qu'il n'a pas joint **l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME** comme exigé dans le **dossier au point 11 de l'avis et au niveau de l'IC 20.1 de la sous-section B du DAOI,** son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
LA CHAINE	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
FLEURIAN SARL	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
BNEX Group	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

Attributaire	
Nom	**AHSTON INTERNATIONAL GROUPE**
Montant proposé	64 952 069 HT soit 76 643 442 TTC
Montant évalué (**corrigé**)	64 952 069 HT soit 76 643 442 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	**LOT 3** : Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre l'Hépatite (PNLH) et du Programme National des Soins Palliatifs (PNSP) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de la Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (PNPMT) ; Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Générale de la Médecine Hospitalière et des Explorations Diagnostics (DGMHED) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT).
Prix	64 952 069 HT soit 76 643 442 TTC
Délai d'exécution	**Trois (03) ans non renouvelables**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	SANS OBJET
Variante pris en compte (cas échéant)	SANS OBJET
Autres	SANS OBJET

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de réattribution ci-après :

Lot 3 **Désignation**	**Attributaires**	**Montants**
Lot 3 : Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre l'Hépatite (PNLH) et du Programme National des Soins Palliatifs (PNSP) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de la Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (PNPMT) ; Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Générale de la Médecine Hospitalière et des Explorations Diagnostics (DGMHED) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT).	**AHSTON INTERNATIONAL GROUPE**	**64 952 069 HT soit 76 643 442 TTC**

Lot N°4	**Intitulé :** Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ; Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ; Entretien et nettoyage de SIDAG.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**
- **Non ouvert**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **BENIN ECO CENTER**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **HAVILA BDELLIUM ET FILS**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **LE GENERAL SERVICES SARL**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **URBANI BTP ;**	- 59 669 870 HT / 70 410 447 TTC
- **COGEP SARL;**	- 62 028 769 HT / 73 193 947 TTC
- **STE ASAEL HOJEMA ;**	- 47 327 517 HT / 55 846 470 TTC
- **ETS RODAS RODAS**	- 47 571 404 HT / 56 134 256 TTC
- **KLIPAL BUILDING**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **Non ouvert**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)

Lot N°4	**Intitulé :** Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ; Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ; Entretien et nettoyage de SIDAG.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**
- **Non ouvert**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **BENIN ECO CENTER**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **HAVILA BDELLIUM ET FILS**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **LE GENERAL SERVICES SARL**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **URBANI BTP ;**	- 59 669 870 HT / 70 410 447 TTC
- **COGEP SARL;**	- 62 028 769 HT / 73 193 947 TTC
- **STE ASAEL HOJEMA ;**	- 47 327 517 HT / 55 846 470 TTC
- **ETS RODAS RODAS**	- 47 571 404 HT / 56 134 256 TTC
- **KLIPAL BUILDING**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)
- **Non ouvert**	- NEANT (rejeté à la recevabilité)

- **MASSOIL SERVICES ;**	- 76 095 336 HT / 89 792 496 TTC

Soumissionnaires écartés Lot 4

Soumissionnaires	Motifs
URBANI BTP	Le soumissionnaire « **URBANI BTP** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
COGEP SARL	Le soumissionnaire « **COGEP SARL** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission) ; il a fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide parce qu'il n'a pas joint **l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME comme exigé dans le dossier au point 11 de l'avis et au niveau de l'IC 20.1 de la sous-section B du DAOI,** son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
STE ASAEL HOJEMA	Le soumissionnaire **ASAEL HOJEMA** n'a pas satisfait à tous les critères de qualification tels qu'exigés dans le DAOI (**Preuves de disponibilité des matériels**). Conformément à l'annexe A-3 : pièces nécessaires pour l'examen de la qualification en son NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. Par conséquent son offre est écartée pour le **lot 4.**
ETS RODAS RODAS	Le soumissionnaire « **RODAS RODAS** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission). De plus, il a fourni un Bordereau des Prix Unitaires non **daté** et un Programme d'activité chiffré non **daté,** son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

- **MASSOIL SERVICES ;**	- 76 095 336 HT / 89 792 496 TTC
Soumissionnaires écartés Lot 4	
Soumissionnaires	**Motifs**
URBANI BTP	Le soumissionnaire « **URBANI BTP** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
COGEP SARL	Le soumissionnaire « **COGEP SARL** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission) ; il a fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide parce qu'il n'a pas joint **l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME comme exigé dans le dossier au point 11 de l'avis et au niveau de l'IC 20.1 de la sous-section B du DAOI,** son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.
STE ASAEL HOJEMA	Le soumissionnaire **ASAEL HOJEMA** n'a pas satisfait à tous les critères de qualification tels qu'exigés dans le DAOI (**Preuves de disponibilité des matériels**). Conformément à l'annexe A-3 : pièces nécessaires pour l'examen de la qualification en son NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. Par conséquent son offre est écartée pour le **lot 4.**
ETS RODAS RODAS	Le soumissionnaire « **RODAS RODAS** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission). De plus, il a fourni un Bordereau des Prix Unitaires non **daté** et un Programme d'activité chiffré non **daté,** son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

LA CHAINE	N'a pas respecté les modalités de présentations du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
BENIN ECO CENTER	N'a pas respecté les modalités de présentations du pli. L'enveloppe extérieure comporte trois enveloppes dont une enveloppe porte la mention « ORIGINAL », une autre enveloppe porte la mention « COPIE » et la dernière enveloppe ne porte aucune mention. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.;
HAVILA BDELLIUM ET FILS	N'a pas respecté les modalités de présentations du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.;

LE GENERAL SERVICES SARL	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
KLIPAL BUILDING	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.;
BNEX Group	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

Attributaire	
Nom	**MASSOIL SERVICES**
Montant proposé	76 095 336 HT / 89 792 496 TTC
Montant évalué (**corrigé**)	76 095 336 HT / 89 792 496 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	**LOT 4** : Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ; Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ; Entretien et nettoyage de SIDAG.
Prix	76 095 336 HT / 89 792 496 TTC
Délai d'exécution	**Trois (03) ans non renouvelables**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	SANS OBJET
Variante pris en compte (cas échéant)	SANS OBJET
Autres	SANS OBJET

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de réattribution ci-après :

Lot 4 Désignation	Attributaires	Montants
Lot 4 : Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ; Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ; Entretien et nettoyage de SIDAG.	**MASSOIL SERVICES**	**76 095 336 HT soit 89 792 496 TTC**

Lot N°5	**Intitulé :** Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP) ; Entretien et nettoyage des locaux de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de lutte contre le Paludisme (PNLP) ; Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles (PNLMT), Entretien et nettoyage des locaux du Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli (PNLUB).
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**
- **COMPETENCE REUNIES SARL** - **Non ouvert** - **HAVILA BDELLIUM ET FILS** - **Non ouvert** - **URBANI BTP** - **GET ET GIVES SOLUTIONS**	- 61 971 998 HT / 73 126 958 TTC - NEANT (rejeté à la recevabilité) - NEANT (rejeté à la recevabilité) - NEANT (rejeté à la recevabilité) - 57 670 978 HT / 68 051 754 TTC - 73 633 927 HT / 86 888 033 TTC

- **AZIJAM** - **KLIPAL BUILDING** - **Non ouvert**	- NEANT (rejeté à la recevabilité) - NEANT (rejeté à la recevabilité) - NEANT (rejeté à la recevabilité)

Soumissionnaires écartés Lot 5	
Soumissionnaires	**Motifs**
COMPETENCE REUNIES SARL;	Le soumissionnaire « **COMPETENCE REUNIES SARL** » a fourni un programme d'activité non conforme. En effet, ce dernier ne donne aucune précision sur la manière dont les activités seront exécutées au niveau de la cour notamment le balayage des cours et arrière-cours, le sarclage autour du ou des bâtiment(s) conformément aux orientations du programme d'activités du DAO (Page 137)
URBANI BTP	**Le soumissionnaire « URBANI BTP »** n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre
Dynamique Corporate	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'offre original et copie sont contenues dans une même enveloppe. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin ;
HAVILA BDELLIUM ET FILS	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin
CDSE	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'autorité contractante (Ministère de la Santé) et ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre

	2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
AZIJAM	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin ;
KLIPAL BUILDING	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. La clé USB devant comporter la version scannée de l'offre originale n'est pas contenue dans l'enveloppe portant mention « ORIGINALE ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin ;
BNEX Group	n'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin
Attributaire	
Nom	**GET ET GIVES SOLUTIONS**
Montant proposé	73 633 927 HT / 86 888 033 TTC
Montant évalué (**corrigé**)	73 633 927 HT / 86 888 033 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**LOT 5** : Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ; Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ; Entretien et nettoyage de SIDAG.
Prix	73 633 927 HT / 86 888 033 TTC
Délai d'exécution	**Trois (03) ans non renouvelables**

Part de sous-traitance (le cas échéant)	SANS OBJET
Variante pris en compte (cas échéant)	SANS OBJET
Autres	SANS OBJET

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution ci-après :

Lot 5 Désignation	Attributaires	Montants
Lot 5 : Entretien et nettoyage des locaux du programme PSLS et du Laboratoire National de Référence (PSLS/LNR) ; Entretien et nettoyage des locaux des CIPEC (MONO/COUFFO ; ATACORA/DONGA, ZOU/COLLINES et ATLANTIQUE/LITTORAL) ; Entretien et nettoyage de SIDAG.	**GET ET GIVES SOLUTIONS**	**73 633 927 HT soit 86 888 033 TTC**

Lot 6

Lot N°6	**Intitulé :** Entretien des espaces verts, sarclage des espaces vides de l'enceinte, de la devanture et évacuation des ordures du Ministère de la Santé.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres international ouvert (AOIO)
Justification	Plan de passation du 04 décembre 2024 (VERSION 5).
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°3370/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 05 décembre 2024(DAOI) ; N°0223/MEF/DNCMP/DSIAS/SP du 27 janvier 2025(ADDENDUM N°1).
Soumissionnaire(s)	**MONTANT DE L'OFFRE LU A L'OUVERTURE**
- **COMPETENCE REUNIES SARL ;** - **Non ouvert** - **URBANI BTP ;**	- 46 800 000 HT / 55 224 000 TTC - NEANT (rejeté à la recevabilité) - 44 237 288 HT / 52 200 000 TTC

- **COGEP SARL** - **GBAKMAC ;** - **Non ouvert**	- 45 549 153 HT / 53 748 000 TTC - 57 960 000 HT / 68 392 800 TTC - NEANT (rejeté à la recevabilité)

Soumissionnaires écartés Lot 6	
Soumissionnaires	**Motifs**
COMPETENCE REUNIES SARL	**Le soumissionnaire « COMPETENCE REUNIES SARL »** a fourni un Bordereaux des prix unitaires qui ne comporte pas le montant en lettres ni de montant en chiffres, son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre
URBANI BTP;	**Le soumissionnaire « URBANI BTP »** n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission), son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre
COGEP SARL	Le soumissionnaire « **COGEP SARL** » n'a pas inséré la date d'émission de l'addendum tel qu'indiqué dans le DAOI (point a) de la lettre de soumission) ; il a fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide parce qu'il n'a pas joint **l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME comme exigé dans le dossier au point 11 de l'avis et au niveau de l'IC 20.1 de la sous-section B du DAOI**. De plus, il a renseigné un bordereau des prix unitaire dont les prix unitaires sont indiqués en « m2/mois » alors que le dossier a présenté un bordereau des prix unitaires en « FCFA/mois » pour le lot 6 , son offre est écartée conformément à l'Annexe A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre en son NB : La non-production, la non-validité ou non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre
CEFODI PRODUCTION ET SERVICES	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation

	des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.
BNEX Group	N'a pas respecté les modalités de présentation du pli. L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par conséquent, son offre a été rejetée conformément à la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin
Attributaire	
Nom	**GBAKMAC**
Montant proposé	57 960 000 HT / 68 392 800 TTC
Montant évalué (**corrigé**)	57 960 000 HT / 68 392 800 TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**LOT 6** : Entretien des espaces verts, sarclage des espaces vides de l'enceinte, de la devanture et évacuation des ordures du Ministère de la Santé.
Prix	57 960 000 HT / 68 392 800 TTC
Délai d'exécution	**Trois (03) ans non renouvelables**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	SANS OBJET
Variante pris en compte (cas échéant)	SANS OBJET
Autres	SANS OBJET

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de réattribution ci-après

Lot 6 Désignation	Attributaires	Montants
Lot 6 : Entretien des espaces verts, sarclage des espaces vides de l'enceinte, de la devanture et évacuation des ordures du Ministère de la Santé.	**GBAKMAC**	**57 960 000 HT soit 68 392 800 TTC**

La Présidente a clôturé la séance à dix-sept heures trente- minutes

Fait à Cotonou, le 13/03/2025

Ont signé

Présidente **Rapporteur**

Membres

SEANCE DE REATTRIBUTION PROVISOIRE

Relatives à l'Appel d'Offres international Ouvert n°087 du 18 /12 /2024 pour l'entretien et nettoyage des locaux des structures du ministère de la santé par accord cadre à bon de commande

Liste de présence

Cotonou, le 13/03/2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1.	OBALE Pierre	PNT	Appui SAFM	01966378 52	
2.	ADONOU Télesphore	PRMP	SP	01960631 51	
3.	BABOUSKI MOUCHOODE Aenise Aline Ep.	Rpte DPAF	Rpte DPAF	01972606 75	
4.	BOSSOU d'ALMEIDA Alphonsine	ANSP	CSAR	01962574 77	
5.	SOUBO Edwige	PNPMT	SSA	0162922216	
6.	HOUNHENOU Jocelin	PSLS	STI/EI	01974825 42	
7.	AGBOTON Fidélia	PNLLUB	secretaire	01617076 51	
8.	KIKI Joseline	PNLMHT	R.A.R	01972226 70	
9.	HOUNTONDJI Michelle	PNLH	Administrateur	01974055 51	
10.	BOKO KOUNDJI Renée Stéphanie	PRSP	R/SP	0966-25 51 40	
11.	ADETOUNDJI Unice	DSI	ASF	01571479 64	
12.					

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE
TEL : 00229 94 17 41 57
01 BP : 379 COTONOU
Site : www.meteobenin.bj
E-mail: meteobenin@meteobenin.bj
METEO BENIN

N° 005 /METEO-BENIN/MCVT/PRMP/S-PRMP

Cotonou, le 26 MARS 2025

AVIS DE PUBLICATION

Objet : Publication des résultats des manifestations d'intérêt.

Référence : AAPCMP N°024/MCVT/METEO-BENIN/PRMP/S_PRMP du 10 décembre 2024 relatif au Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des outils de gestion des archives, la réorganisation des arriérés d'archives et la mise en place d'un système d'archivage numérique de la documentation de METEO-BENIN - Réf SIGMAP : PI_DSI_94990.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du déroulement de la procédure ci-dessus référencée, les résultats des travaux d'évaluation des manifestations d'intérêt qui se présentent comme ci-après :

REFERENCE DE LA PROCEDURE : AAPCMP N°024/MCVT/METEO-BENIN/PRMP/S_PRMP du 10 décembre 2024

- **Lot 1 : Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des outils de gestion des archives de METEO-BENIN**

CANDIDATS RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	SOT-SERVICES	96,5	Retenu
02	GROUPE AFRIQUE ESPOIR INTERNATIONAL SARL	97	Retenu
03	MICKAELIS ET ASSOCIEES	83,5	Retenu
CANDIDATS NON RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	RECORDS EXPERTISE	31	Non Retenu
02	2HR	Non noté	Non Retenu

- **Lot 2 : Recrutement d'un cabinet pour la réorganisation des arriérés d'archives et la mise en place d'un système d'archivage numérique de la documentation de METEO-BENIN**

CANDIDATS RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	SOT-SERVICES	95,25	Retenu
02	BACOS AFRIC	97,5	Retenu
03	GROUPE AFRIQUE ESPOIR INTERNATIONAL SARL	98	Retenu
04	MICKAELIS ET ASSOCIEES	84	Retenu
CANDIDATS NON RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	RECORDS EXPERTISE	41	Non Retenu
02	2HR	Non noté	Non Retenu

Conformément au point 9 de l'avis d'appel à candidature de marchés publics N°024/MCVT/METEO-BENIN/CCMP/PRMP/S-PRMP du 10/12/2024, l'autorité contractante a relancé la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

L'avis à manifestation d'intérêt a été relancé le 17 février 2025 et cinq (05) candidats ont déposé leurs plis pour chacun des lots 1 & 2 à la date limite fixée au lundi 03 mars 2025 à 10 heures précises (GMT+1). Les résultats de l'évaluation à l'issue de la relance se présentent comme ci-après :

REFERENCE DE LA PROCEDURE : AAPCMP N°003/MCVT/METEO-BENIN/PRMP/S_PRMP du 17 février 2025

- **Lot 1 : Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des outils de gestion des archives de METEO-BENIN**

CANDIDATS RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	SOMACO	76	Retenu
02	SHEIL CONSULTING	94,5	Retenu
03	LG IMPACT	82	Retenu
04	LAHOS GROUPE BENIN	99,5	Retenu
CANDIDATS NON RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	SL TECH	Non noté	Non Retenu

- **Lot 2 : Recrutement d'un cabinet pour la réorganisation des arriérés d'archives et la mise en place d'un système d'archivage numérique de la documentation de METEO-BENIN**

CANDIDATS RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	SOMACO	88	Retenu
02	SHEIL CONSULTING	92,5	Retenu
03	LG IMPACT	87	Retenu
04	LAHOS GROUPE BENIN	97,5	Retenu
CANDIDATS NON RETENUS SUR LA LISTE RESTREINTE			
N°	NOM DES CANDIDATS	SCORE OBTENU	OBSERVATIONS
01	SL TECH	80	Non Retenu

Au total, la liste des candidats présélectionnés et auxquels la demande de propositions sera adressée, se présente comme suit :

- **Lot 1 : Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des outils de gestion des archives de METEO-BENIN**

1) SOT-SERVICES
2) GROUPE AFRIQUE ESPOIR INTERNATIONAL SARL
3) MICKAELIS ET ASSOCIEES
4) SOMACO
5) SHEIL CONSULTING
6) LG IMPACT
7) LAHOS GROUPE BENIN

- **Lot 2 : Recrutement d'un cabinet pour la réorganisation des arriérés d'archives et la mise en place d'un système d'archivage numérique de la documentation de METEO-BENIN**

1) SOT-SERVICES
2) BACOS AFRIC
3) GROUPE AFRIQUE ESPOIR INTERNATIONAL SARL
4) MICKAELIS ET ASSOCIEES
5) SOMACO
6) SHEIL CONSULTING
7) LG IMPACT
8) LAHOS GROUPE BENIN

Agence Nationale de la Météorologie METEO BENIN
Personne Responsable des Marchés Publics

Mouçaddikou MOUMOUNI

MAIRIE DE TOVIKLIN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie de Toviklin
BP : 88 Klouékanmè
BENIN
Tél : 01 52 77 22 22 /01 51 89 11 11
Email : contact.toviklin@mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AOO n° 66/06/CT/SE/PRMP/SP-PRMP/2024 du 13/12/2024

Objet du dossier d'Appel d'Offres :

Travaux de construction de deux modules de salles de classe avec rampe d'accès et équipement en mobiliers scolaires à l'EM de Tannou-Gola et à l'EPP de Ekpahoué plus un bloc de latrines institutionnelles à quatre cabines à l'EPP de Ekpahoué et la construction de six (06) paillotes pour servir de cuisine dans six (06) écoles à cantines de la commune de Toviklin

Source de financement : FADeC NON AFFECTE – FADeC AFFECTE MEMP

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2313

Février 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : ***Dossier d'Appel d'Offres n° T_ST_85911 du 13/12/2025 relatif aux travaux de construction de deux modules de salles de classe avec rampe d'accès et équipement en mobiliers scolaires à l'EM de Tannou-Gola et à l'EPP de Ekpahoué plus un bloc de latrines institutionnelles à quatre cabines à l'EPP de Ekpahoué et la construction de six (06) paillotes pour servir de cuisine dans six (06) écoles à cantines de la commune de Toviklin***

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 14 Février à 10 h 27 mn, dans la salle des Elus de la Mairie de Toviklin, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance note de service n° 66/13/CT/SE/SAAF/PRMP/SA du 16/07/2024 portant mise en place de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) dans le cadre du DAO n° T_ST_85911 du 13/12/2025 relatif aux travaux de construction de deux modules de salles de classe avec rampe d'accès et équipement en mobiliers scolaires à l'EM de Tannou-Gola et à l'EPP de Ekpahoué plus un bloc de latrines institutionnelles à quatre cabines à l'EPP de Ekpahoué et la construction de six (06) paillotes pour servir de cuisine dans six (06) écoles à cantines de la commune de Toviklin ;

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie Toviklin	ADJALLA Eustache	PRMP, Président de la COE	Avec voix délibérative
Mairie Toviklin	TOZO Sylvanus	Spécialiste en Marchés Publics, Rapporteur de la COE	Avec voix délibérative
Mairie Toviklin	IMOROU Bourhanou	DAAF pi, Membre de la COE	Avec voix délibérative
Mairie Toviklin	OSSENI DJIBRIL Afiz	DST, Membre de la COE	Avec voix délibérative
Mairie Toviklin	SOTODJI Théophile	PAM, Membre de la COE	Avec voix délibérative
Mairie Toviklin	DANDJESSO C. Barthélémy	CA d'Adjido, Membre de la COE	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé :** Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe simple avec rampe d'accès, équipé en mobiliers scolaires et d'un bloc de latrines institutionnelles à quatre cabines à l'EPP de Ekpahoué dans la commune de Toviklin
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**(si requise)**
Soumissionnaires	
- Ets SOK-AS - Ets SOTON & FILS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Ets SOK-AS	L'offre de ce soumissionnaire classée deuxième après celle de l'Ets SOTON & FILS et après l'étape de l'évaluation financière, n'a pas subi l'étape de l'examen de la qualification parce que

	plus disant que l'offre de l'attributaire provisoire.
Attributaire provisoire	
Nom	Ets SOTON & FILS
Montant proposé TTC	23 905 431 Francs CFA
Montant évalué (corrigé) TTC	23 905 431 Francs CFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe simple avec rampe d'accès, équipé en mobiliers scolaires et d'un bloc de latrines institutionnelles à quatre cabines à l'EPP de Ekpahoué dans la commune de Toviklin
Prix	23 905 431 Francs CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Non applicable

Lot 2	**Intitulé :** Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe simple avec équipement en mobiliers scolaires à l'EM de Tannou-Gola et de construction de six (06) paillotes pour servir de cuisine dans six (06) écoles à cantines de la commune de Toviklin
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**(si requise)**
Soumissionnaires	
- Ets SOK-AS - Ets SOTON & FILS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Ets SOTON & FILS	L'offre de ce soumissionnaire a été écartée à l'étape de l'examen de la conformité technique des offres, conformément au **NB) de l'Annexe A-1-2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique de l'offre** du DAO, pour avoir produit une méthode d'exécution ou de réalisation de ce soumissionnaire est restée muette sur la construction des paillotes pour servir de cantines scolaires.
Attributaire provisoire	
Nom	Ets SOK-AS
Montant proposé TTC	23 006 456 Francs CFA
Montant évalué (corrigé) TTC	23 006 456 Francs CFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe simple avec équipement en mobiliers scolaires à l'EM de Tannou-Gola et de construction de six (06) paillotes pour servir de cuisine dans six (06) écoles à cantines de la commune de Toviklin	
Prix	23 006 456 Francs CFA TTC	
Délai d'exécution	Quatre (04) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable	
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable	
Autres	Non applicable	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation des offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Durée d'exécution	Montant TTC (F CFA)
Lot 1	**Attributaire : Ets SOTON & FILS** **Intitulé :** Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe simple avec rampe d'accès, équipé en mobiliers scolaires et d'un bloc de latrines institutionnelles à quatre cabines à l'EPP de Ekpahoué dans la commune de Toviklin	4 mois	23 905 431
Lot 2	**Attributaire : Ets SOK-AS** **Intitulé :** Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe simple avec équipement en mobiliers scolaires à l'EM de Tannou-Gola et de construction de six (06) paillotes pour servir de cuisine dans six (06) écoles à cantines de la commune de Toviklin	4 mois	23 006 456
		TOTAL	**46 911 887**

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 13 minutes.

Fait à Toviklin, le 14/02/2025

Pour la COE

Le Président,

Eustache ADJALLA
Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Le Rapporteur,

Sylvanus TOZO
Spécialiste en Passation des Marchés Publics

Membres

Théophile SOTODJI
Premier Adjoint au Maire

Barthélémy DANDJESSO
Chef d'Arrondissement d'Adjido

Bourhanou IMOROU
Directeur des Affaires Administratives et Financières pi (DAAF pi)

Afiz OSSENI DJIBRIL
Directeur des Services Techniques (DST)



Rubrique

Avis d'attribution définitive

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE
TEL : 00229 94 17 41 57
01 BP : 379 COTONOU
Site : www.meteobenin.bj
E-mail: meteobenin@meteobenin.bj

METEO BENIN

Cotonou, le 31 DEC 2024

ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHES

AVIS N°02-METEO-BENIN/MCVT/PRMP/S-PRMP DU 31 DECEMBRE 2024.

Autorité contractante	Agence Nationale de la Météorologie (METEO-BENIN)
Type d'avis	Attribution définitive de marchés
Lot	Lot unique
Numéro de marché	Accord cadre n°1593/MEF/MCVT//METEO-BENIN/PRMP/DNCMP/SP du 05/11/2024.
Mode de passation	Appel d'Offre Ouvert National (AAON)
RÉF. SIGMAP	S_DPAF_94981 GESTION 2024
Libellé de l'activité	Accord cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien et le nettoyage des Cinq Divisions Météorologiques de Zone
Date d'approbation du marché	05 novembre 2024
Attributaire	Société BIOMAH -RCCM : RB/COT/23 B 36535 –IFU 3202353256141, Tél +229 66963633 Email biomahltd@gmail.com
Montant	72.334.024 FCFA TTC
Délai d'exécution du marché	Trente-six (36) mois

Agence Nationale de la Météorologie
Personne Responsable des Marchés Publics
METEO BENIN

Mouçaddikou MOUMOUNI
Personne Responsable des Marchés Publics